

LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL DU SECTEUR EST DE LA RÉSERVE DE PARC
NATIONAL DU CANADA DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN EN S'APPUYANT SUR LE
PATRIMOINE CULTUREL ET AUTOCHTONE DE LA PREMIÈRE NATION INNUE DE
NUTASHKUAN

par

Marie-Élaine Lacroix

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de l'obtention du
grade de maître en environnement (M.Env.)

Sous la direction de Monsieur Denis Dufour

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke (Québec), Canada, janvier 2013

SOMMAIRE

Mots-clés : Parcs Canada, Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, secteur est, Première Nation innue de Nutashkuan, patrimoine culturel, planification du territoire, mise en valeur du territoire

Parcs Canada effectue la gestion de ses parcs nationaux en protégeant et en mettant en valeur les patrimoines naturels et culturels qui en font partie afin qu'ils demeurent intacts pour les générations actuelles et futures. Pour que cette gestion s'effectue en harmonie avec les communautés locales, notamment avec les Premières Nations, une collaboration maximale doit être entretenue. La Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan est une aire protégée où la Première Nation innue de Nutashkuan souhaite participer pleinement à la gestion et à la planification du territoire.

Dans ce contexte, l'objectif principal de cet essai consiste à poser un diagnostic sur la présence et les connaissances actuelles et passées de la Première Nation innue de Nutashkuan afin de les intégrer à la gestion et à la mise en valeur du secteur est de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. L'atteinte de cet objectif se base sur une analyse de différents aspects culturels de la communauté de Nutashkuan afin de déterminer les éléments les plus aptes à être mis en valeur et les moyens pour parvenir à cette valorisation.

Les résultats issus de l'analyse de ces informations permettent d'élaborer des recommandations sur les activités à privilégier dans la réserve de parc, les éléments de la culture innue à mettre en valeur et les façons de les promouvoir sur le marché.

La consultation des résultats de ce document permet donc d'orienter les discussions des responsables de la planification du secteur est de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan vers différentes possibilités de gestion permettant la mise en valeur de la culture innue du territoire et le développement de ce dernier.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mon directeur d'essai, M. Denis Dufour, gestionnaire des opérations de planification de la gestion à Parcs Canada, qui a fait de cet essai un projet pertinent et profitable. Un merci tout particulier pour vos sources intarissables de renseignements ainsi que pour votre rigueur, vos commentaires et discussions qui ont su me diriger dans la bonne direction.

Je ne saurais passer sous silence Mme Michèle Boucher, agente de liaison à l'unité de gestion de Mingan de Parcs Canada, qui a travaillé d'arrache-pied à travers ses engagements professionnels afin de prendre contact avec les personnes clés que je désirais rencontrer. Pour cela, je vous en remercie sincèrement.

Un merci tout spécial aux membres de ma famille qui ont toujours été présents pour moi et qui m'encouragent dans tout ce que j'entreprends depuis que je suis toute petite. Merci d'avoir toujours cru en moi malgré certaines remises en question et d'avoir toujours supporté mes choix, quels qu'ils soient. Maman, Papa, Christine, Alexandre, grâce à vous je suis devenue la personne que je suis aujourd'hui et j'en suis fière, merci de tout mon cœur.

Merci à mes amis qui sont présents dans ma vie depuis longtemps et qui partagent avec moi joies, peines, espoir et j'en passe. Jude, Cam, Jess, Mart, vous êtes mes inspirations chacun à votre manière et vous rendez la vie tellement plus amusante et agréable, merci!

Je ne saurais terminer ces remerciements sans penser à l'homme qui partage ma vie et qui est toujours présent pour moi. Ta patience incroyable, ton sens de l'humour hors de l'ordinaire, ton aide précieuse et ton talent culinaire m'ont aidé à traverser ce défi parfois difficile qu'était la maîtrise. Je t'aime de tout mon cœur et merci d'être dans ma vie Jean-Philippe.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. MISE EN CONTEXTE.....	4
1.1 Le contexte actuel de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan ..	4
1.1.1 Secteur ouest de la RPNCAM	4
1.1.2 Secteur est de la RPNCAM	8
1.2 La conception de la présence et de la mémoire de l'homme dans les parcs nationaux selon Parcs Canada.....	10
1.2.1 Dualité traditionnelle nature/culture dans la planification des aires patrimoniales de Parcs Canada.....	10
1.2.2 Penser ensemble la culture et la nature dans la compréhension des parcs nationaux ...	12
1.3 Intérêt des communautés innues pour l'implication et le développement de leurs communautés.....	14
1.3.1 Implication accrue de la Première Nation innue de Nutashkuan dans le développement de leur région	15
1.3.2 Diversification économique de la région occupée par la Première Nation innue de Nutashkuan	16
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES DE LA CULTURE INNUE DE NUTASHKUAN	18
2.1 Démarche méthodologique	18
2.1.1 Revue de littérature.....	19
2.1.2 Guide d'entretien	20
2.1.3 Questionnaire sur le savoir autochtone.....	21
2.2 Analyse de l'information	22
2.2.1 Contexte historique.....	22
2.2.2 Occupation et utilisation du territoire	25
2.2.3 Mythes et légendes	31
2.2.4 Pratiques ancestrales, rites et rituels	36
2.2.5 Connaissances environnementales.....	39
2.2.6 Sites historiques et préhistoriques	43
3. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL DE NUTASHKUAN DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION DE LA RPNCAM.....	47
3.1 Analyse des différents éléments à mettre en valeur	47

3.1.1	Mandats et objectifs de Parcs Canada en lien avec la mise en valeur des ressources culturelles.....	47
3.1.2	Identification de la clientèle cible.....	49
3.1.3	Identification du type d'apprentissage désiré par la clientèle.....	50
3.1.4	Le désir de la Première Nation innue de Nutashkuan pour la valorisation du territoire.....	51
3.2	Analyse des différentes possibilités de mise en valeur.....	52
3.2.1	Exemple de possibilités de mise en valeur au Québec.....	52
3.2.2	Exemple de possibilités de mise en valeur au Canada.....	53
3.2.3	Exemple de possibilités de mise en valeur à l'international.....	54
3.2.4	Analyse des possibilités de mise en valeur.....	56
4.	CONCEPT D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES CULTURELLES DU SECTEUR EST DE LA RPNCAM.....	58
4.1	Tourisme durable/Écotourisme.....	58
4.2	Activités à privilégier.....	60
4.2.1	Court terme (1-2 ans).....	60
4.2.2	Moyen terme (3-5 ans).....	66
4.2.3	Long terme (5 ans et plus).....	73
4.2.4	Villégiature nécessaire.....	82
4.2.5	Bilan.....	83
4.3	Façons de rejoindre le public.....	84
	CONCLUSION.....	87
	RÉFÉRENCES.....	89
	ANNEXE – 1 GUIDE D'ENTRETIEN.....	97
	ANNEXE – 2 QUESTIONNAIRE SUR LE SAVOIR AUTOCHTONE.....	98

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1.1	Localisation de la RPNCAM	5
Figure 1.2	Les différents secteurs de la RPNCAM et leurs utilisations actuelles	6
Figure 2.1	Localisation du Nitassinan de la Première Nation innue de Nutashkuan	27
Figure 2.2	Tshakapesh	33
Figure 4.1	Localisation du secteur du Mont Watshishou dans le secteur est de la RPNCAM	63
Figure 4.2	Localisation de la municipalité de Natashquan	65
Figure 4.3	Localisation du secteur de Baie-Johan-Beetz dans le secteur est de la RPNCAM	66
Figure 4.4	Localisation du secteur de la rivière Corneille dans le secteur est de la RPNCAM	70
Figure 4.5	Localisation de l'Île à la Chasse dans le secteur ouest de la RPNCAM	74
Figure 4.6	Localisation des municipalités de Baie-Johan-Beetz et d'Aguanish dans le secteur est de la RPNCAM	78
Figure 4.7	Localisation du secteur du Mont Sainte-Geneviève à la limite du secteur est de la RPNCAM	79
Figure 4.8	Localisation des secteurs Pontbriand ouest et est dans le secteur est de la RPNCAM	80
Figure 4.9	Localisation du secteur Aguanish dans le secteur est de la RPNCAM	80
Tableau 4.1	Tableau récapitulatif du concept d'aménagement et de mise en valeur des ressources culturelles du secteur est de la RPNCAM	81

LISTE DES ACRONYMES

A.A.	Avant aujourd'hui
ATR	Association touristique régionale
CCT	Commission canadienne du tourisme
CLD	Centre local de développement
COPACTE	Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan
MCCCQ	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNQ	Ministère des Ressources naturelles du Québec
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
RPNCAM	Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

INTRODUCTION

La création de parcs nationaux fait partie de l'histoire canadienne depuis maintenant un peu plus de 125 ans avec la création du premier parc national, celui de Banff en 1885. Bien que l'idée de départ était de protéger des sites naturels exceptionnels, le souci du développement économique des parcs à des fins récréatives a primé jusqu'au début du 20^e siècle. À partir de ce moment, le concept de parc national a constamment évolué :

« d'un espace purement récréatif conçu pour l'homme on est passé à un endroit axé davantage sur la protection de la nature et, plus récemment, sur la santé et la sécurité de tout l'écosystème, ce qui comprend la santé humaine et divers enjeux environnementaux comme la qualité de l'air et de l'eau » (Parcs Canada, 2012a).

De nos jours, l'objectif de Parcs Canada dans ses *Politiques sur les parcs nationaux* est de sauvegarder les aires naturelles en favorisant la connaissance, l'appréciation et le caractère profitable de ce patrimoine tout en s'assurant de le garder intact pour les générations à venir (Parcs Canada, 2009a).

La conservation et la protection des aires naturelles se sont longtemps faites en excluant la possibilité que l'homme ait pu intervenir. Ainsi, les populations autochtones ont été ignorées pendant de nombreuses années avant qu'elles ne soient considérées dans la planification de ces aires de conservation. Plusieurs de ces communautés habitant à proximité des parcs nationaux et utilisant ces territoires pour la pratique de leurs activités traditionnelles collaborent maintenant avec Parcs Canada et de nombreux autres acteurs afin de faire valoir leur point de vue unique sur la gestion du territoire concerné.

La Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan (RPNCAM) est un de ces parcs nationaux occupés par des communautés autochtones avec lesquelles Parcs Canada collabore. De ce fait, une cohabitation harmonieuse s'effectue entre Parcs Canada et la Première Nation innue de Nutashkuan dans le secteur est de la réserve de parc et celle d'Ekuanitshit dans le secteur ouest. Le territoire traditionnel de la Première Nation innue de Nutashkuan s'étendant sur une partie de la réserve de parc, le contexte est d'autant plus favorable au développement de liens particuliers et à une collaboration avec la communauté. Celle-ci désire participer pleinement à la gestion et à la protection du territoire, des ressources naturelles et de l'environnement tout en y intégrant leur savoir traditionnel.

L'une des stratégies-clés de Parcs Canada pour la RPNCAM est de développer davantage le secteur est de la réserve de parc, à partir de l'est de Havre-Saint-Pierre jusqu'à Aguanish, avec la participation de la communauté autochtone de Nutashkuan. De plus, Parcs Canada souhaite accroître la fréquentation du territoire de la réserve de parc tout en augmentant les initiatives d'éducation au public et d'expérience du visiteur. L'objectif général de cet essai est donc de poser un diagnostic sur la présence et les connaissances actuelles et passées de la Première Nation innue de Nutashkuan afin de les intégrer à la gestion et à la mise en valeur du secteur est de la RPNCAM.

L'une des cibles spécifiques permettant l'atteinte de l'objectif principal est de récolter l'information nécessaire afin d'approfondir les connaissances sur la communauté de Nutashkuan, tant du point de vue humain que culturel et écologique. De plus, il convient de faire des propositions de mise en valeur de ces connaissances, permettant ainsi d'améliorer et de développer le récréotourisme dans la région et de cibler les marchés les plus susceptibles de répondre à l'offre.

La mise en contexte de cet essai présente la situation actuelle de la RPNCAM en décrivant les caractéristiques des deux secteurs la composant. La vision de Parcs Canada concernant l'intégration de la culture dans le contexte naturel des parcs nationaux ainsi que la volonté d'implication des communautés innues pour la diversification économique de leur région sont explicitées par la suite.

Le deuxième chapitre fait état des différentes étapes de récolte d'information afin d'obtenir suffisamment de données permettant une analyse complète des connaissances de la culture innue de Nutashkuan. Ainsi, différents aspects des modes de vie traditionnels et contemporains de cette Première Nation sont traités afin de pouvoir mettre en valeur ce patrimoine.

Le chapitre trois concerne l'analyse des différentes données concernant la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan et de leurs diverses possibilités de valorisation. Un survol de ce que les visiteurs recherchent en se rendant dans la RPNCAM ainsi que de ce que Parcs Canada et la communauté de Nutashkuan désirent dans la gestion du territoire est par la suite effectué. La constatation de ce qui se fait ailleurs au pays et dans le monde est également réalisée afin de comprendre la multitude de projets de valorisation pouvant être exécutés.

Finalement, fort de l'information précédente, un concept d'aménagement et de mise en valeur des ressources culturelles du secteur est de la RPNCAM ainsi que la façon d'attirer une plus grande part

du marché sont proposés. Ces recommandations sont également élaborées en fonction d'une industrie touristique en croissance au Québec et dans le monde, l'écotourisme.

1. MISE EN CONTEXTE

Cette section traite de l'état de la situation de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan en analysant les secteurs ouest et est qui la composent. Il est aussi question de la vision passée et actuelle de la composition nature/culture dans la planification des aires patrimoniales de Parcs Canada. Le développement économique de la Première Nation innue de Nutashkuan ainsi que son intérêt à participer à ce développement sont abordés en parallèle.

1.1 Le contexte actuel de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan

Créée en 1984, la RPNCAM fait partie intégrante du réseau des parcs nationaux du Canada. La réserve de parc a pour but de sauvegarder, de protéger et de maintenir cette aire de conservation représentative de la région naturelle des Basses-Terres du Saint-Laurent de l'est. Caractérisé d'une part par l'archipel de Mingan et d'autre part par le Bouclier canadien, ce parc national possède un état particulier. C'est par des revendications territoriales menées par les communautés innues de Nutashkuan et d'Ekuanitshit, communautés résidant à proximité de la RPNCAM, que cette dernière possède un statut de réserve de parc national. Celle-ci, située dans la région administrative de la Côte-Nord et dans la municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie (figure 1.1), est limitée du côté ouest par la rivière Saint-Jean et à l'est par la rivière Aguanish. Constituée d'une vingtaine d'îles et de plus de 1 000 îlots, elle a une superficie d'environ 100 km² et se démarque notamment par une concentration élevée de monolithes d'érosion, par la présence des refuges d'oiseaux migrateurs de Betchouane et de Watshishou ainsi que par la présence de sites fossilifères importants. Comme le démontre la figure 1.2, la RPNCAM est généralement divisée en deux secteurs, soit le secteur ouest et le secteur est. (Parcs Canada, 2005)

1.1.1 Secteur ouest de la RPNCAM

Le secteur ouest de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan correspond à la partie du territoire située entre l'île aux Perroquets, à la hauteur du village de Longue-Pointe-de-Mingan, et l'île Sainte-Geneviève, près de la baie de la Grande Hermine.

Ce territoire se caractérise par une vingtaine d'îles et une vingtaine d'îlots résultant de la morphologie sédimentaire des sols. Ainsi, l'érosion de ces strates rocheuses calcaires constitue ce

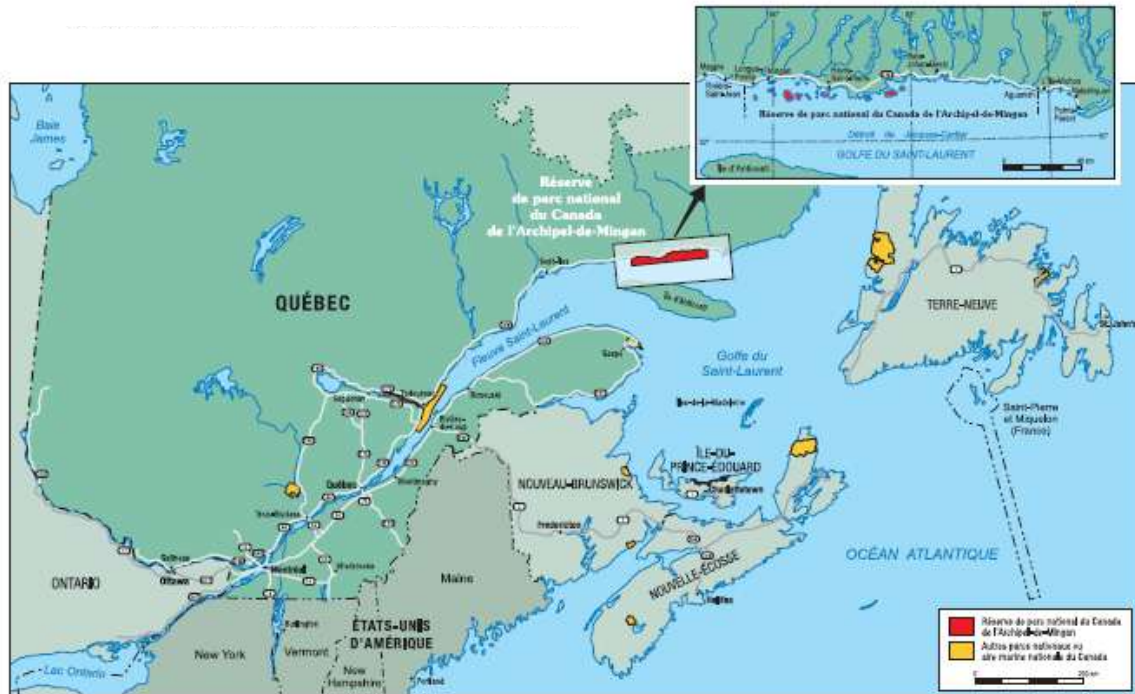


Figure 1.1 - Localisation de la RPNCAM (tiré de: Parcs Canada, 2005, p. 23 et 24)

qui est couramment appelé l'archipel de Mingan. Les bas plateaux composant ce paysage particulier comportent des plages soulevées, des falaises marines mortes et vives sculptées par la mer ainsi que des monolithes impressionnants (Parcs Canada, 2011a). Ces formations rocheuses âgées de près de 450 millions d'années sont représentatives de la géographie du secteur.

Plusieurs écosystèmes ainsi que diverses espèces fauniques et floristiques font partie de ce territoire particulier. Les forêts, littoraux, landes, falaises, lacs et marais d'eau douce abritent nombre d'espèces animales et végétales. La végétation diversifiée de ces différents milieux écologiques est composée entre autres de près de 103 espèces de plantes d'intérêt. De même, quelques espèces d'amphibiens et de reptiles, environ 200 espèces d'oiseaux et plus de 30 espèces de mammifères terrestres et marins se partagent le territoire des îles et du littoral. Cette immense biodiversité est

caractéristique de la réserve de parc et offre ainsi des écosystèmes variés pour les visiteurs. (Parcs Canada, 2011a)

Depuis le début de la création de la réserve de parc en 1984, Parcs Canada s'est appliqué à mettre en place, dans le secteur ouest principalement, diverses infrastructures et moyens afin de permettre sa mise en valeur. Ainsi, des centres d'accueil et d'interprétation sont implantés à Longue-Pointe-de-Mingan et à Havre-Saint-Pierre afin d'accueillir, d'informer et de diriger adéquatement les vacanciers. Des possibilités de découverte du territoire et d'expérience particulière pour les visiteurs sont également proposées. (Parcs Canada, 2011a)

Dans cet ordre d'idées, afin d'assurer aux plaisanciers un séjour sécuritaire et instructif, des activités diverses comme des excursions en kayak ou en bateau motorisé sont organisées. Parallèlement à ces activités, des aménagements sont offerts sur certaines îles ainsi que sur la côte. Des débarcadères, abris d'urgence, sentiers pédestres, toilettes et sites de camping sont disposés sur plusieurs des îles du territoire afin de fournir commodité, tranquillité et sécurité aux visiteurs. De plus, des activités d'interprétation sont dispensées sur différentes îles du secteur ouest de la réserve de parc. Des expositions permanentes et temporaires sont également présentées aux centres d'interprétation afin d'informer les visiteurs sur l'histoire de la région et des gens qui l'habitent. Des tableaux et affiches concernant les ressources naturelles et culturelles faisant partie intégrante de la réserve de parc complètent les outils offerts aux voyageurs. (Parcs Canada, 2011a)

D'un autre côté, les visiteurs autonomes désirant découvrir la RPNCAM par eux-mêmes disposent de très peu d'outils décrivant les ressources naturelles, culturelles et paysagères du territoire. Cette situation entraîne une exploration partielle des attraits touristiques du secteur pour ces vacanciers. De ce fait, un des objectifs de Parcs Canada est de renouveler les activités et services disponibles sur le territoire afin d'accroître l'expérience et l'apprentissage des visiteurs. Ainsi, une des actions envisagées dans un avenir prochain est de développer des outils spécifiques pour les visiteurs autonomes à l'aide de nouvelles technologies telles que des GPS, des géo cachettes ou autres. (Parcs Canada, sous presse)

En supplément à cette action de renouvellement des activités et services, plusieurs autres initiatives sont prévues. En somme, Parcs Canada souhaite enrichir les expériences des visiteurs en améliorant les services offerts ou en procurant des outils plus performants et adaptés à la clientèle visée. Les

propositions quant à la mise en valeur de ce secteur de la réserve de parc concernent entre autres l'amélioration de certains aménagements sur au moins une île pour faciliter la randonnée pédestre, l'adaptation du programme d'activités, la diversification du potentiel d'hébergement des îles et la bonification des outils de planification de visite afin que le séjour réponde aux attentes et besoins des visiteurs. (Parcs Canada, sous presse)

En procédant à ces ajouts, adaptations et améliorations dans le secteur ouest de la RPNCAM, Parcs Canada désire augmenter la fréquentation du territoire. En 2009, la fréquentation totale de la réserve de parc se chiffrait à 34 874 visiteurs, une chute considérable comparativement aux 38 856 visites-personnes en 2007 (Parcs Canada, 2011a) (Parcs Canada, 2009b). Les visiteurs résidant dans le secteur de la Minganie représentent la majorité des visites avec 54 % de fréquentation pour un total de 18 810 visites. Pour leur part, les visiteurs-touristes comptent pour 46 % de l'ensemble des visites, soit 16 064 visites (Parcs Canada, 2011a). Depuis 1997, la fréquentation des visiteurs-résidents est passée de 9 702 à 18 810 visites, démontrant une augmentation de près du double (*ibid.*). Les visiteurs-touristes sont quant à eux passés de 20 000 visites en 2005 à 16 064 en 2009, une baisse observable depuis plusieurs années (*ibid.*). Concernant le secteur ouest en particulier, 40 % des visiteurs, résidents et touristes confondus, s'y sont aventurés en 2008, ce qui représente un pourcentage important de l'ensemble des visites (Parcs Canada, 2009b). Ces données et les tendances qui en ressortent démontrent bien la nécessité grandissante d'apporter des changements dans le but d'augmenter la fréquentation de la réserve de parc.

1.1.2 Secteur est de la RPNCAM

Le secteur est de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan correspond au territoire situé entre la Petite île Sainte-Geneviève, près de la baie de la Grande Hermine, et l'embouchure de la rivière Aguanish, formant ainsi la moitié de la réserve de parc.

Ce secteur est caractérisé par des roches ignées et métamorphiques, contrairement au secteur ouest où les sols sont plus sédimentaires. Les quelque mille îlots granitiques faisant partie du Bouclier canadien et dispersés sur le territoire se distinguent du reste de la réserve de parc par leurs faibles superficies et la présence de landes. De grandes surfaces de roches cristallines présentes sur les îlots démontrent aussi une diversité de phénomènes géologiques et géomorphologiques favorisant ainsi la mise en valeur de ces paysages impressionnants. (Parcs Canada, 2011a)

Les nombreux îlots étant dispersés très près de la côte, ils sont de ce fait plus accessibles à la faune terrestre vivant sur le littoral. De plus, comme certaines îles sont davantage isolées, elles favorisent la nidification de certaines espèces d'oiseaux marins nicheurs. De ce fait, le refuge d'oiseaux migrateurs de Watshishou a été créé en 1925 pour protéger les colonies abondantes d'eiders à duvet, de sternes, de goélands et de cormorans. La flore est par contre moins abondante et diversifiée en comparaison de la faune. En effet, les arbres laissent la place à une végétation plus basse, cela étant typique des régions plus nordiques (Parcs Canada, sous presse). La diversité floristique étant moindre, il n'en demeure pas moins qu'une trentaine d'espèces y poussent exclusivement, ce qui en fait un secteur unique et intéressant pour les visiteurs.

Le secteur est de la RPNCAM a été développé de façon moins soutenue que le secteur ouest au niveau des infrastructures d'accueil et touristiques et des services offerts depuis 1984. Par contre, avec l'ouverture de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan en 1996, l'accessibilité, et par le fait même la fréquentation du territoire, y ont été grandement améliorées. Cette situation a permis l'aménagement de bureaux d'accueil touristique dans les villages de Baie-Johan-Beetz et Aguanish pour ainsi orienter les visiteurs dans le secteur. Si ces aménagements essentiels au tourisme de la région ont fait leur apparition plutôt récemment, aucun autre service, outil, installation ou transport n'est offert aux vacanciers pour la découverte du territoire de façon organisée ou autonome. (Parcs Canada, sous presse)

Cette lacune au niveau des services, installations et transports se reflète dans la fréquentation du secteur est de la RPNCAM. En effet, en 2008, la fréquence de visites des visiteurs-résidents et touristes pour le secteur est était de 15 % seulement tandis que le secteur extrême est était fréquenté à 7 % (Parcs Canada, 2009b). Le faible pourcentage de visites dans ces secteurs comparativement aux secteurs ouest et centre s'explique principalement par une plus faible offre de service des transporteurs et par leur caractère éloigné (Parcs Canada, 2006). Le secteur est étant très peu achalandé, il est primordial pour Parcs Canada de le développer afin d'atteindre ses objectifs de fréquentation.

Malgré le fait qu'il n'y a pour l'instant que peu d'aménagements pour l'accueil et l'organisation des visiteurs, le secteur est de la RPNCAM représente un potentiel touristique important. En outre, l'apport de la communauté innue de Nutashquan, de sa culture et de son savoir traditionnel peut permettre d'augmenter la concurrence de ce secteur. Pour le moment, peu d'informations sont

disponibles sur les ressources naturelles et culturelles du secteur. Par conséquent, Parcs Canada s'est donné comme priorité d'acquérir les connaissances nécessaires afin de développer le potentiel du secteur en harmonie avec le maintien de l'intégrité biologique. De plus, les initiatives de protection, d'éducation du public et d'expérience du visiteur en collaboration avec la communauté autochtone de Nutashkuan constituent un autre objectif privilégié pour ce territoire. (Parcs Canada, 2005)

1.2 La conception de la présence et de la mémoire de l'homme dans les parcs nationaux selon Parcs Canada

Afin de comprendre la gestion actuelle des parcs nationaux par Parcs Canada, il est question dans cette section de la structure et de l'organisation traditionnelles dans la planification des aires patrimoniales. La dualité classique de nature/culture dans cette programmation est alors discutée avant de mettre l'accent sur le souci croissant de la mise en symbiose de la nature et de la culture dans la valorisation des parcs nationaux.

1.2.1 Dualité traditionnelle nature/culture dans la planification des aires patrimoniales de Parcs Canada

La protection de la nature est à l'avant-plan des priorités de Parcs Canada, et ce, depuis la création du premier parc national, soit le parc national canadien de Banff en 1885 (McNamee, 2010). Cette protection particulière avait tendance à séparer les activités humaines de la conservation de la nature. Certains scientifiques de Parcs Canada voyaient dans la structure et l'organisation de la planification des parcs nationaux l'humain comme étant un agent perturbateur de la biodiversité. Dans les faits, le dualisme nature/culture n'a pas seulement été préconisé dans cet organisme, mais il a été une tendance observable du point de vue national ainsi qu'international, pouvant même être qualifié de standard dans la pensée scientifique.

L'exemple de la France démontre bien ce courant de pensée populaire au cours des dernières décennies. L'objectif des parcs nationaux étant de soustraire la nature aux activités et à l'influence humaines, il était évident que ces deux entités ne pouvaient être conçues comme un tout. Ainsi, la gestion de ces espaces protégés n'incluait pratiquement pas la communication et la collaboration avec les acteurs locaux, s'écartant par le fait même d'une possible et souhaitable harmonie entre les deux. L'être humain désirant depuis toujours profiter des ressources à sa portée, il a longtemps été

considéré comme exploitateur de l'environnement et de la nature. Cette dernière étant sans cesse menacée par l'humain, l'objectif, en créant ces parcs nationaux, était de limiter au maximum l'accès et les interactions de l'humain avec elle (Melin, 2011). Cette tendance vécue en France trouve écho à l'international, notamment au Québec.

Le désir de préserver le plus grand nombre d'espaces possibles de façon à ce qu'ils soient les plus naturels a conduit Parcs Canada à élargir le réseau de ses parcs nationaux. Bien sûr, cet élargissement ne s'est pas toujours fait sans heurts. L'expansion s'est ainsi effectuée à quelques reprises en expropriant les populations vivant sur les terres convoitées pour la création de parcs nationaux. C'est le cas entre autres du Parc national de Kouchibouguac au Nouveau-Brunswick, du Parc national de Forillon et du Parc national de la Mauricie, tous deux au Québec, où respectivement 228, 225 et 20 familles ont dû quitter les lieux. Des oppositions avec les populations locales se sont alors produites, ce qui a rendu la création de certains parcs plus difficile (McNamee, 2010). La contestation était parfois si forte que cela prit plusieurs décennies avant que certains projets ne se concrétisent finalement. Cette situation s'étant améliorée avec le temps, il n'en demeure pas moins que le dualisme nature/culture est demeuré bien présent jusqu'à tout récemment (*ibid.*).

En exploitant et en utilisant la nature à des fins commerciales, l'homme en est venu à croire qu'il n'en faisait plus partie intégrante. De ce fait, la pensée holistique entre la nature et la culture cultivée autrefois et encore aujourd'hui par les Amérindiens tend à s'éteindre. En effet, la pensée des peuples autochtones sur les liens qu'ils entretiennent avec la nature est diamétralement opposée à la pensée occidentale. Pour eux, le concept de possession territoriale est absent. Ils ne peuvent posséder le territoire, ils forment simplement un tout avec celui-ci. Malgré une forte prédominance de la pensée dualiste chez les Occidentaux, la vision tend à changer (Samson, 2006).

Pour en rendre compte, la Conférence générale de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) adopta en 1972 une convention concernant la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel qui insistait alors sur la nécessité de conjuguer la nature et la culture pour ainsi en arriver à un équilibre. De même, le Sommet de Johannesburg exprimait le désir toujours présent de diminuer la parité entre ces deux concepts (Melin, 2011). Au Québec, malgré la distinction encore très nette entre la gestion des ressources culturelles et naturelles, les résistances tombent peu à peu pour laisser la place à une ouverture sur une nouvelle façon de voir

les choses. Ainsi, malgré les tendances du dualisme profondément ancrées dans la vision québécoise, un changement s'opère graduellement.

1.2.2 Penser ensemble la culture et la nature dans la compréhension des parcs nationaux

La pensée dualiste nature/culture à l'intérieur de Parcs Canada tend de plus en plus à s'estomper, ce qui mène à un changement dans la gestion des parcs nationaux. Cette nouvelle vision unifiée de la dimension humaine dans l'atteinte de l'intégrité écologique est une manière différente pour Parcs Canada de planifier ses aires patrimoniales. Cette tendance à penser conjointement la nature et la culture a pour but de comprendre et de saisir dans son ensemble l'évolution de l'environnement, des écosystèmes et de tout ce qui les compose. (Samson, 2006)

Tout d'abord, il faut comprendre que la nature est telle qu'on la perçoit et qu'elle a été façonnée par l'humain. L'histoire des êtres humains ayant parcouru, occupé, habité et exploité ces territoires est d'autant plus importante pour comprendre l'ensemble de ceux-ci et ce qui les constituent (*ibid.*). La communauté scientifique propose de plus en plus d'unir la nature et la culture dans l'étude des écosystèmes. En fait, les nouvelles propositions tendent vers :

« l'émergence d'une perspective socionaturelle, fondée sur une approche d'écologie historique comme mode d'appréhension de la réalité qui nous entoure, une perspective qui puisse recréer des passerelles entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme, et redonner à l'homme sa juste place dans l'écosystème » (*ibid.*, p. 195).

Le concept d'écologie culturelle qui en découle permet d'atteindre ce nouvel idéal de conciliation. Cette notion étudie l'être humain et ses interactions avec le milieu qui l'entoure, ce qui forme un tout indissociable. De plus, pour atteindre la vision de développement durable qui est davantage présente dans la société ces dernières années, il est impératif de considérer l'aspect culturel des populations passées, présentes et futures. En tenant compte du caractère irremplaçable de la mémoire collective dans le contexte actuel, il est primordial de donner aux communautés une place prépondérante dans l'atteinte d'une intégrité écologique (Viel, 2003).

Pour Parcs Canada, l'intégrité écologique et commémorative est le principe directeur énoncé comme étant le plus important (Parcs Canada, 2009c). Ainsi, le plan d'action proposé par Parcs Canada en 2000 plaçait l'intégrité écologique au cœur de la législation et des politiques de l'organisation (Bureau du vérificateur général du Canada, 2005). Pour arriver à le respecter, il était

notamment question de créer des partenariats. Parcs Canada s'engageait à resserrer ses liens avec les communautés, souvent autochtones, vivant à proximité et à l'intérieur des parcs nationaux afin de promouvoir leurs valeurs dans la planification de ses aires patrimoniales (*ibid.*).

Afin de s'assurer que Parcs Canada faisait tout en son pouvoir pour garantir l'intégrité écologique de ses parcs nationaux, une commission a été mise sur pied. La *Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada*, composée de divers scientifiques, a donc fait des recommandations en ce sens. Entre autres, la *Commission* a fait certaines recommandations concernant la collaboration avec les peuples autochtones. Ainsi, selon elle, il est primordial pour Parcs Canada de collaborer avec les communautés autochtones dans le but de concevoir des projets d'éducation menant à une meilleure compréhension de leur culture par les populations externes. De surcroît, il est essentiel pour les deux groupes de convenir ensemble de mesures afin de conserver l'intégrité écologique des parcs nationaux. De plus, la *Commission* a recommandé à Parcs Canada d'assurer « la protection des sites culturels, des lieux sacrés et des artefacts se trouvant sous sa garde » (Parcs Canada, 2009d).

En réponse à ces recommandations, Parcs Canada a assuré que celles-ci étaient une priorité pour l'organisation et que des mesures étaient déjà déployées afin de les respecter. La directive de gestion 2.3.4, *Rapatriement des biens culturels meubles d'appartenance autochtone*, adoptée en juin 2000, s'assure de la protection des biens culturels autochtones sous la garde de Parcs Canada (Parcs Canada, 2009d). Parcs Canada cherche de cette façon à démontrer son désir constant de collaboration avec les communautés à proximité et à l'intérieur des parcs nationaux. Le cinquième principe directeur de Parcs Canada indique le caractère indissociable de l'humain avec l'environnement. La mise en valeur du territoire doit alors tenir compte de ces deux variables « la protection et la mise en valeur des aires naturelles doivent donc tenir compte des modes de vie des gens qui y ont habité » (Parcs Canada, 2009d). La conservation des parcs nationaux dépend donc des populations qui se sont succédé sur le territoire et de l'occupation de ce dernier. Des partenariats sont alors importants pour harmoniser les modes de gestion des parcs ainsi que pour conserver les écosystèmes de façon durable. Certains exemples démontrent bien la tendance de l'organisation à respecter ce principe directeur.

Par le passé, il a été possible d'observer des tensions entre Parcs Canada et certaines communautés autochtones refusant l'implantation de parcs nationaux sur leurs territoires ancestraux. En 2010, la

communauté de Lutsel K'e au Grand lac des Esclaves a mis fin à 40 ans de mise en attente du projet de parcs. Cette communauté avait constaté l'effort de collaboration de Parcs Canada afin de gérer de façon commune le parc. C'est ainsi que la volonté de Parcs Canada en ce sens a pu être appréciée par les communautés autochtones (McNamee, 2010). Ce même processus est aussi observable à la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan.

La RPNCAM étant incluse dans la négociation territoriale globale des communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan, leurs intérêts spécifiques sont pris en compte dans la planification de l'aire patrimoniale. Pour aller en ce sens, Parcs Canada s'est donné plusieurs objectifs en lien avec les communautés autochtones avoisinantes. Parcs Canada souhaite appuyer ces communautés dans leurs initiatives de valorisation de leur patrimoine au niveau du littoral ainsi que dans leurs efforts pour bénéficier des retombées économiques et sociales résultant de la réserve de parc (Parcs Canada, 2005). De plus, Parcs Canada s'est engagé à ajuster la gestion de la réserve de parc en tenant compte de la culture innue. Les connaissances, pratiques, activités et savoirs traditionnels de la communauté innue de Nutashkuan seront pris en considération lors de la mise en valeur du secteur est de la réserve de parc. Pour Parcs Canada, ces moeurs font partie intégrante de la gestion de cette aire de conservation d'autant plus qu'elles ont façonné cet environnement (*ibid.*). Pour cette raison, il est primordial de les inclure dans la planification de ce territoire. Des efforts seront déployés afin d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à une mise en valeur respectueuse de ces traditions.

1.3 Intérêt des communautés innues pour l'implication et le développement de leurs communautés

Les communautés autochtones, par leurs revendications, démontrent un désir sans cesse grandissant de s'impliquer dans les projets de développement de leurs régions respectives. C'est le cas entre autres de la Première Nation innue de Nutashkuan située en partie à l'intérieur de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. En parallèle, la communauté désire diversifier ses activités économiques en privilégiant entre autres l'industrie récréotouristique. La collaboration avec Parcs Canada dans la gestion du secteur est de la RPNCAM les aidera certainement à atteindre ces objectifs de communauté.

1.3.1 Implication accrue de la Première Nation innue de Nutashkuan dans le développement de leur région

Les communautés autochtones partout au Québec ont subi nombre de préjudices depuis l'arrivée des Occidentaux. Le développement économique et le développement de territoires fréquentés traditionnellement par les Amérindiens, notamment les Innus, se sont souvent faits au détriment de leur approbation ou même de leur consultation (Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, 2012a). Ainsi, plusieurs industries et projets d'exploitation des ressources en Côte-Nord se sont concrétisés sans l'apport et l'assentiment des communautés innues du territoire. Longtemps laissées de côté par les secteurs publics ou privés pour les développements économiques et territoriaux de leurs terres ancestrales, les Premières Nations de Mamuitun mak Nutakuan ont le désir « de participer pleinement et de façon positive à l'élaboration de concepts et de principes de gestion, de conservation et d'exploitation des ressources naturelles » (*ibid.*).

L'Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan avec les gouvernements québécois et canadien est un exemple fort de cette ambition. Cette entente de principe survenue en 2004 répond à plusieurs revendications des communautés innues. Elle vise à reconnaître les droits ancestraux des Innus, à définir les modalités d'application de ces droits, à permettre à ces communautés d'assumer certaines responsabilités quant à la prise en charge de leur destin et à établir un rapport convenable entre les droits des Innus et des autres Québécois (Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec, s.d.).

L'Entente de principe d'ordre général prévoit également la participation active des Innus à la gestion de leur territoire. Cette gestion a aussi bien trait au développement économique qu'à la conservation et à la protection des ressources naturelles et culturelles. Pour aller en ce sens, le chapitre quatre du document traite entre autres de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Il est question dans cette section particulière d'établir une relation privilégiée entre Parcs Canada et les Premières Nations afin que ces dernières participent à la planification et à la gestion de la réserve de parc (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), 2004). De plus, Parcs Canada s'engage à mettre en valeur l'histoire, les traditions et les liens particuliers que la communauté innue de Nutashkuan entretient avec le territoire en collaboration avec cette dernière afin de développer un pôle d'activités innues dans le secteur est de la réserve de parc (*ibid.*). Ces dispositions statuées dans l'Entente de principe d'ordre

général sont les résultats de la volonté des Premières Nations Mamuitun mak Nutakuan d'être incluses dans la gestion de leur territoire. Souhaitant la reconnaissance de leurs droits et statuts de la part des gouvernements, les communautés ont revendiqué et obtenu une partie de ce qu'ils désiraient, la concrétisation entière de cette entente restant à être mise en œuvre.

En vérité, la Première Nation innue de Nutashkuan démontre son ouverture à Parcs Canada depuis les dernières années pour le développement particulier du secteur est de la RPNCAM. De ce fait, elle confirme son désir de participer à la planification et à la réalisation de projets de développement dans ce secteur. De plus, ses membres demandent à Parcs Canada de leur accorder une visibilité en tant que premiers occupants du territoire dans ses projets. C'est ainsi que la communauté souhaite partager son savoir, ses traditions, sa culture et son histoire en lien avec le littoral du secteur est pour les mettre en valeur et les faire connaître du public. Parcs Canada a démontré par le passé qu'une telle collaboration était non seulement possible, mais jugée impérative. Parcs Canada a supporté la communauté d'Ekuanitshit dans la mise en œuvre d'une maison de la culture permettant la mise en valeur de celle-ci, de leur langue ainsi que du lien étroit qui l'unit aux îles de Mingan (Parcs Canada, 2011a). Avec cette aide pour la soutenir dans ses projets, la Première Nation innue de Nutashkuan pourra s'impliquer, participer et gérer de plus en plus sa destinée en se sortant du statu quo qui règne depuis longtemps.

1.3.2 Diversification économique de la région occupée par la Première Nation innue de Nutashkuan

Le développement économique de la région s'est fait depuis longtemps en laissant les communautés autochtones de côté et en négligeant ce qu'elles pouvaient apporter. À titre d'exemple, l'industrie minière, l'industrie forestière, les développements hydroélectriques, le tourisme et la villégiature ont teinté le territoire de leurs activités sans en faire bénéficier économiquement les communautés autochtones (Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, 2012a). Pour la Première Nation innue de Nutashkuan comme pour plusieurs autres, la sédentarisation a créé une dépendance envers le gouvernement. Il a été difficile pour cette communauté entre autres de développer des activités économiques leur permettant de s'assurer une certaine autonomie (Parcs Canada, 2011a). De même que pour leur implication dans la gestion de leur territoire, les Premières Nations Mamuitun mak Nutakuan veulent participer au développement économique de leur région et ainsi profiter des retombées qui s'imposent.

Désirant s'affranchir d'une dépendance financière avec l'État, les Innus souhaitent développer leurs capacités de réalisation et leur expertise dans différents domaines (Le Conseil Montagnais de Nutakuan, 2008). La foresterie, notamment pour le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec, est un secteur privilégié par la communauté, car ce type d'emploi permet à la population innue de fréquenter le territoire tout en bénéficiant des retombées économiques de l'activité (*ibid.*). De plus, par la pratique de ces emplois, les jeunes innus acquièrent une expertise dans un domaine en particulier, ce qui peut leur ouvrir plusieurs portes.

En considérant ce désir de parfaire leur expertise dans différents domaines, il est possible de remarquer que les emplois se font rares sur le territoire. Le peu d'emplois offerts se situe généralement dans les services communautaires, l'artisanat, les activités liées à l'exploitation des pourvoires ainsi que dans le secteur de la construction domiciliaire (Parcs Canada, 2011a). Dans une population où près de 50 % des gens ont moins de 25 ans, il est important pour cette jeunesse d'être intégrée de façon active sur le marché du travail (Le Conseil Montagnais de Nutakuan, 2008). Ainsi, la population doit pouvoir compter sur toutes les opportunités d'offres d'emploi qui s'offrent à elle.

Pour ainsi augmenter le sentiment d'appartenance de la Première Nation innue de Nutashkuan au développement socio-économique de leur territoire, Parcs Canada s'est fixé comme objectif d'accroître les retombées économiques pour les communautés de Nutashkuan et d'Ekuanitshit par la présence de la réserve de parc (Parcs Canada, sous presse). Ainsi, des mesures sont prévues pour définir, en collaboration avec les Innus, les modalités pour la création d'emplois chez Parcs Canada en tenant compte des besoins de formation et des ressources innues (*ibid.*). Il est à noter que des emplois saisonniers sont alloués à des autochtones provenant d'Ekuanitshit ou de Nutashkuan depuis les années 1990. De plus, des étudiants sont engagés depuis 2006 pour la saison opérationnelle (Parcs Canada, 2011a). Le niveau de qualification pour un poste chez Parcs Canada est sans doute une cause du statut saisonnier des emplois offerts aux autochtones. Pour la communauté de Nutashkuan, il est fort à parier que la situation changera dans les prochaines années dû au développement prévu pour le secteur est de la réserve de parc.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES DE LA CULTURE INNUE DE NUTASHKUAN

Ce chapitre est consacré aux moyens employés afin de procéder à la cueillette d'information ainsi qu'à l'analyse de celle-ci. L'explication de la démarche méthodologique est tout d'abord présentée. À cela s'ajoutent les différentes étapes de la collecte de données ainsi que les difficultés rencontrées lors de sa réalisation. Enfin, l'analyse des renseignements récoltés lors de la collecte de données est présentée. Cette analyse permet de mettre en place tous les éléments nécessaires afin de proposer un concept de mise en valeur du secteur est de la RPNCAM en s'appuyant sur le patrimoine culturel et autochtone de la Première Nation innue de Nutashkuan.

2.1 Démarche méthodologique

Dans le but d'obtenir des renseignements pertinents et précis afin d'atteindre les objectifs de l'essai, certaines méthodes de récolte de données doivent être privilégiées. Ainsi, une revue de littérature a tout d'abord été effectuée. Cette étape cruciale a permis de faire un survol des informations dispensées sur les différents médias disponibles. Non seulement cela a permis une cueillette et une analyse des données récoltées, mais cela a également servi de base à une récolte supplémentaire de renseignements.

En effet, afin d'obtenir des informations provenant de sources primaires à propos de la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan, force était d'admettre qu'il fallait se déplacer et se rendre sur place. Dans le but de préparer ce déplacement, des communications ont été effectuées avec une agente aux relations autochtones de Parcs Canada à Havre-Saint-Pierre et c'est ainsi qu'un guide d'entretien a été élaboré. Ce guide avait pour objectif de diriger les entretiens avec les personnes clés sur le terrain afin de déterminer l'échantillon des Innus à rencontrer ainsi que l'angle des questions à aborder. Cette étape aurait servi à l'élaboration d'un questionnaire destiné à des membres de la communauté innue de Nutashkuan pour recueillir de plus amples renseignements sur leur culture. L'ensemble de la collecte d'information devait se faire de façon précise et selon un ordre chronologique préétabli afin que tout s'enchaîne et que l'acquisition d'information soit optimisée.

2.1.1 Revue de littérature

La revue de littérature constitue l'étape préliminaire de la collecte d'information. Certes, cette dernière peut paraître longue et ardue à réaliser, mais la revue de littérature lui sert de base. Que ce soit à l'aide de monographies, de sites internet, d'articles scientifiques, de mémoires de maîtrise ou de thèses de doctorat, la collecte d'information s'est effectuée selon des critères précis et une méthode rigoureuse.

Tout d'abord, il faut savoir que la revue de littérature est un travail préparatoire nécessaire pour mener à la rédaction. En effet, il faut ainsi recueillir de l'information sur le sujet à l'étude et l'approfondir afin d'être en mesure de rédiger l'essai de la façon la plus juste possible. Pour ce faire, la recherche doit s'effectuer autour d'une problématique ou d'un sujet en particulier. C'est ainsi que chaque section a fait l'objet d'une recherche distincte. En procédant de cette manière, cela a permis d'orienter la recherche dans des secteurs précis et d'éviter de recueillir une quantité d'informations pêle-mêle. L'objectif premier étant d'évaluer la mesure des éléments non connus, comme le mentionne Dumez (2011) dans son article, la revue de littérature sert à comprendre la structure des éléments du sujet, à acquérir les concepts et vocabulaires qui y sont liés et à découvrir de nouvelles informations permettant de considérer le sujet sous une nouvelle perspective.

Afin de parvenir aux différents objectifs énoncés ci-dessus, il était primordial d'organiser la recherche. Une recherche simple a d'abord été réalisée. Celle-ci s'est effectuée avec des mots clés prédéterminés ainsi qu'à l'aide de différents outils. Une simple investigation sur internet à l'aide du serveur de recherche ainsi que sur les catalogues des différentes bibliothèques universitaires et municipales québécoises a eu lieu. L'information recueillie à l'aide de ces outils a notamment permis d'établir de nouveaux thèmes de recherche et d'approfondir par le fait même cette dernière. Cela a autorisé une certaine complexification des recherches effectuées et une utilisation d'outils de recherche plus scientifiques. Ainsi, des recherches avancées composées de plusieurs mots clés dans certaines banques de données disponibles notamment à partir du site de l'Université de Sherbrooke ont été réalisées. L'ensemble de ces recherches a permis non seulement de rassembler les informations disponibles sur le sujet choisit, mais également d'envisager tous les angles sous lesquels il pouvait être exploité. Après avoir emmagasiné toutes ces sources d'information, un travail d'analyse restait à faire.

Compte tenu de l'information récoltée lors de la phase de recherche, une étape de lecture et d'analyse a dû être effectuée. Bien sûr, afin de livrer un travail de qualité, il est important de s'assurer de la valeur des sources et de leur validité. Pour ce faire, il convenait d'établir des critères d'évaluation de l'information et des sources documentaires. La réputation de l'auteur, la provenance de l'information et le contenu des sources documentaires étaient tous des éléments considérés pour déterminer la fiabilité d'une source. De plus, une analyse de chaque document a été effectuée afin de déterminer les sources les plus pertinentes dans le cadre du sujet abordé. Pour y arriver, une lecture sommaire de toutes les sources d'information recueillies a été réalisée. De cette façon, un résumé de chacun des documents a été effectué, ce qui a admis une remise en ordre de tout ce qui a été récolté.

En effet, le résumé de chaque document a permis de classer en toute connaissance de cause l'ensemble des renseignements recensés lors de la recherche d'informations. Selon les éléments discutés dans chacun des documents, ces derniers ont été divisés selon les parties distinctives déterminées précédemment. Certains pouvaient correspondre à un secteur précis du sujet tandis que d'autres pouvaient être classés dans plus d'une partie, la lecture de ces documents permettant de déterminer l'utilité de chacun. En ayant caractérisé la contribution de chaque document envers le sujet, il était alors plus aisé de faire des liens entre eux. De ce fait, plusieurs sources pouvaient traiter des mêmes sujets ou parties de sujet. Présentant des relations entre elles, il était alors nécessaire de vérifier la part d'information se recoupant pour ainsi s'assurer d'aborder tous les aspects du sujet. Cette étape était également primordiale afin d'orienter le développement du sujet dans un même sens et non pas selon deux visions totalement différentes.

2.1.2 Guide d'entretien

Suivant la revue de littérature, des contacts ont été effectués avec Madame Michèle Boucher, de Parcs Canada, agente de liaison à l'unité de gestion de Mingan. Celle-ci est en constante relation avec les communautés autochtones de la région. Les contacts avec cette personne se sont effectués à compter du mois de juin 2012 jusqu'au mois de décembre 2012. Le but principal de ces communications concernait la possibilité de se déplacer dans la communauté innue de Nutashkuan afin de réaliser différentes entrevues avec des aînés, ceci ayant pour objectif d'étoffer un peu plus la récolte d'information.

Ainsi, malgré les efforts incessants de Madame Boucher afin de prendre contact avec la communauté de Nutashkuan pour permettre une prise de rendez-vous avec quelques aînés, le travail s'est avéré infructueux. En effet, dû à des bouleversements politiques en cours dans la communauté, il aurait été difficile pour un individu externe de se rendre sur place et d'entrer en contact avec les personnes clés. Devant l'impossibilité de réaliser ces rencontres, il a été question pendant un certain temps d'effectuer des entrevues téléphoniques avec ces personnes, mais une fois encore, ceci a été impossible à réaliser.

Néanmoins, un guide d'entretien a pu être élaboré à partir des informations recueillies lors de la revue de littérature et à partir de connaissances générales personnelles. Ce guide était destiné à l'agente de liaison de Parcs Canada afin de déterminer l'échantillon des Innus à rencontrer ainsi que l'angle des questions à aborder. De cette façon, les mésententes et les éléments non saisis auraient pu être évités, empêchant ainsi des moments embarrassants. Le guide d'entretien réalisé n'a pas été présenté à l'agente de liaison, considérant que les visites et entrevues n'auraient pas lieu. Ce guide peut être consulté à l'annexe 1.

2.1.3 Questionnaire sur le savoir autochtone

Cette étape de la récolte d'information était considérée comme étant primordiale afin d'avoir l'heure juste sur la culture, les connaissances et les désirs de la Première Nation innue de Nutashkuan. En effet, la revue de littérature a permis d'acquérir une grande quantité d'information. Par contre, cette dernière a également permis d'établir les éléments pour lesquels les renseignements sont manquants ou plus faibles. Cette situation a permis de rédiger, même en l'absence du guide d'entretien, une ébauche de questionnaire traitant de ces aspects négligés et destinée aux personnes clés de la communauté de Nutashkuan.

Les questions élaborées devaient être assignées à certains aînés enclins à participer au projet et susceptibles de contribuer à l'apport d'information pertinente selon l'agente de liaison à l'unité de gestion de Mingan. Le but de cette étape était d'aller sur place visiter les personnes clés préférablement en compagnie d'une personne ressource ou de communiquer avec elles par téléphone afin de leur faire passer le questionnaire et ainsi obtenir le plus de renseignements possible sur les connaissances, la culture et les désirs des Innus.

Malgré un effort incessant de plusieurs mois de la part de l'agente de liaison à l'unité de gestion de Mingan, les rencontres ou entretiens avec les personnes clés n'ont pu avoir lieu. Cette situation crée un manque du point de vue de la récolte d'information provenant de sources primaires, car les réponses aux questions élaborées auraient pu introduire des éléments nouveaux et plus approfondis sur certains sujets. Tentant de combler cette lacune, de plus amples efforts ont été consacrés à la revue de littérature afin de s'assurer d'effectuer une recherche plus étendue et approfondie pour ainsi récolter le plus d'information pertinente possible. Quoi qu'il en soit, il serait profitable que le questionnaire destiné aux Innus et présenté à l'annexe 2 soit donné aux personnes clés dans un avenir rapproché pour ainsi obtenir leur point de vue.

2.2 Analyse de l'information

En tenant compte de la récolte d'information réalisée précédemment, l'analyse fait état, à l'aide des données obtenues, de la culture, des croyances et des connaissances particulières à la Première Nation innue de Nutashkuan. Ainsi, le contexte historique dans lequel a évolué la communauté est expliqué de même que la façon dont les gens de cette Première Nation ont occupé et utilisé le territoire. De plus, les mythes, légendes et croyances qui leur sont propres sont discutés. De même, les pratiques ancestrales, les connaissances environnementales et la présence de sites à caractère historique et préhistorique dans la région sont abordées. Répertorier les connaissances générales liées à la Première Nation innue de Nutashkuan permet non seulement d'en apprendre un peu plus sur la communauté, mais permet également d'intégrer ces éléments culturels dans la planification du secteur est de la MRC de Minganie et de la RPNCAM.

2.2.1 Contexte historique

L'histoire des communautés innues du Québec est chargée d'événements marquants et symboliques. Le rythme de vie de ces autochtones de la Côte-Nord, du nomadisme d'autrefois en passant par la période de contact avec les Européens jusqu'à la sédentarisation des dernières années est abordé dans cette section.

Il est important de mentionner d'entrée de jeu que les communautés innues du Québec sont présentes sur le territoire depuis le recul du glacier continental il y a de cela sept à huit mille ans (Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, 2012b). Ce peuplement fait l'objet de plusieurs théories, la plus répandue étant la traversée du détroit de Béring par des peuples d'Asie venant s'installer en

Amérique du Nord (Lacasse, 2004). La transmission du savoir s'effectuant généralement de façon orale chez les Innus, il est difficile de retracer avec exactitude leur histoire. Par contre, une des certitudes qu'ils entretiennent depuis des millénaires est qu'ils ont toujours occupé ce territoire qu'ils appellent Nitassinan (*ibid.*).

Par ailleurs, avant la période de contact, les Innus, notamment ceux de Nutashkuan, avaient un mode de vie nomade basé sur la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette de petits fruits (Charest, 2006). Leur économie de subsistance comprenait alors l'exploitation des ressources naturelles du milieu. En se basant sur le savoir traditionnel du milieu naturel et des ressources essentielles à leur survie, les Innus devaient alors se déplacer sur un très grand territoire suivant le rythme des saisons (Lacasse, 2004).

L'unité sociale de base était constituée de la famille élargie. D'une à cinq de ces familles composaient alors les groupes de chasse variant de 75 personnes en été jusqu'à la combinaison de deux ou trois de ces groupes, environ 200 individus, en hiver (Lacasse, 2004). Ces associations de personnes pouvaient se disperser sur un immense territoire et les Amérindiens accordaient une grande importance à la liberté que leur apportait cette mobilité (Beaulieu, 1995).

L'entraide et le partage des biens étaient des valeurs importantes pour ces communautés, ce qui explique les regroupements de nombreuses familles. De plus, leur système religieux correspondant à l'animisme, leurs croyances attribuaient une âme aux animaux et aux objets inanimés. Ces croyances, considérant leur importance pour les Innus, étaient très présentes dans les mythes et légendes constituant leur histoire (*ibid.*). Dans le même ordre d'idées, la pratique du chamanisme faisait partie intégrante de leur spiritualité de tous les jours. Bien sûr, ces caractéristiques du peuple innu correspondent à ce qui était en vigueur avant l'arrivée des Européens sur le territoire, événement marquant pour les communautés autochtones du Québec.

En effet, pour les communautés innues du Québec, des changements importants sont survenus à la suite de l'arrivée des Européens sur le territoire. C'est dès le 17^e siècle que les changements se sont fait le plus ressentir. Le marchandage des fourrures s'est alors établi de façon intensive sur le territoire, amenant ainsi les autochtones à participer de façon proactive à ce commerce (Charest, 2006). La grande demande de fourrures de la part des Européens a amené les Amérindiens à modifier leur système de chasse. Désirant s'enrichir et récolter les biens du troc, le régime de chasse

est alors devenu plus individuel (Lacasse, 2004). Il est par contre important de mentionner que même si les biens du troc associés aux animaux provenant du piégeage et réservés à la traite de fourrure étaient destinés à la famille du chasseur, il n'en reste pas moins que les animaux destinés à la consommation des individus étaient plus souvent qu'à leur tour partagés avec les autres familles (*ibid.*). Cette première phase de contact a grandement influencé la culture innue, mais ce n'est qu'au 19^e et 20^e siècle que des bouleversements majeurs sont survenus.

Effectivement, ces siècles apportèrent de nombreux changements dans la société québécoise en général et les communautés autochtones ne firent pas exception. Le travail des missionnaires pour inculquer le catholicisme aux communautés innues leur a permis de propager de nouvelles idéologies religieuses et de nouveaux comportements à adopter (Charest, 2006). Une insistance sur l'abandon de certaines pratiques traditionnelles en faveur de nouvelles pratiques catholiques a été dirigée envers les Innus. Ces derniers ont intégré ces nouvelles idéologies à leurs traditions pour :

« développé une culture de transition caractérisée à la fois par le nomadisme et la pratique d'un mode de vie chasseur-collecteur et par des échanges économiques et des emprunts de différentes natures à la société eurocanadienne » (Charest, 2006, p. 12-13).

Aussi, non seulement l'arrivée des Européens a créé des bouleversements dans la culture et les pratiques innues, mais cela a occasionné la prolifération de nombreuses maladies épidémiques européennes. La petite vérole et les ravages qu'elle a engendrés sur les communautés autochtones ne sont qu'un exemple de ce que pouvaient provoquer ces maladies sur une population non immunisée. De plus, le développement de nouvelles activités économiques a contribué à attirer l'attention sur les richesses naturelles présentes sur le territoire occupé par les Innus, occasionnant par le fait même des changements importants pour ces communautés.

Justement, l'industrie de la traite des fourrures a permis le développement et l'enrichissement de la région jusqu'à la moitié du 19^e siècle environ. À partir de ce moment, d'autres activités économiques comme le commerce du bois ou la mise en valeur de terres agricoles ont vécu une croissance importante (Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, 2012b). Tout au long de ces années de colonisation et de développement du territoire, les Innus se sont trouvés à se faire déposséder lentement des ressources naturelles et culturelles qu'ils considéraient les leurs (*ibid.*), cela accentué par la sédentarisation et la mise en réserve des différentes communautés.

La sédentarisation des Innus et la création des réserves se sont effectuées de façon progressive et sur une longue période. La sédentarisation des communautés était une étape importante selon les missionnaires afin qu'elles puissent bénéficier des enseignements académiques et catholiques, et ce, dès le milieu du 19^e siècle. Est venue ensuite à la même période la création de réserves, notamment celle de Betsiamites en 1860 (Charest, 2006). Le processus s'est poursuivi tout au long du siècle suivant avec la création de plusieurs réserves dont celle de Natashquan en 1953 (Beaulieu, 1995).

Cette sédentarisation des communautés autochtones, la scolarisation des jeunes impliquant un séjour prolongé au même endroit et le développement massif du territoire utilisé jadis ont entraîné un changement dans la fréquentation de la région. Loin de signifier l'arrêt complet des déplacements et de l'exploitation du territoire, la fin du nomadisme et la réduction du territoire disponible ont simplement modifié les modèles de fréquentation en place depuis des centaines d'années (*ibid.*). Ainsi, les groupes de chasse se sont réduits et les outils et les modes de déplacement se sont modernisés, mais certaines pratiques ancestrales sont toujours en cours, permettant ainsi de garder un peu de la culture et des valeurs traditionnelles innues (*ibid.*).

2.2.2 Occupation et utilisation du territoire

Connaissant le caractère nomade de la Première Nation innue de Nutashquan, il est important de comprendre les changements qui sont survenus tout au long de son existence quant à l'occupation et à l'utilisation du territoire. En effet, les traditions qui avaient cours à l'époque du nomadisme se sont modifiées quelque peu sous la sédentarisation de la communauté. Pour saisir la relation particulière qui a existé et qui existe encore entre les Innus et leurs terres ancestrales ainsi que les motivations de leur mode de vie, il faut comprendre la vision qu'ils ont toujours entretenue avec le territoire qui les entoure, le Nitassinan.

Les Innus, notamment ceux de la communauté de Nutashquan, ont une vision du territoire totalement à l'opposé de celle de la société occidentale. En effet, contrairement à la perception anthropocentrique en vigueur en Occident où l'homme a plus d'importance que la nature, ils ont plutôt une vision cosmocentrique du monde. La vision autochtone est alors centrée sur l'univers et la nature, l'homme n'étant qu'une composante du territoire. En somme, individuellement, les Innus ne se croient propriétaires ni de leur territoire, ni de la faune et de la flore qui le composent, et ce, même s'ils utilisent le territoire de façon extensive. (Lacasse, 2004)

Contrairement à la société occidentale où la terre appartient à l'homme, pour les Innus, ce sont plutôt les hommes qui appartiennent à la terre. Le territoire est sacré et s'articule notamment autour des éléments formant l'habitat et la nourriture nécessaires aux Innus, car il est considéré être mis au service de la communauté (*ibid.*). Pour eux, le territoire est une sorte d'extension de leur propre personne, c'est la vie (Lacasse, 1996). Toutes ces raisons expliquent pourquoi les Innus considèrent avoir occupé le Nitassinan depuis la nuit des temps sans véritables frontières ou limites (*ibid.*). La vision qu'avaient et qu'ont toujours les Innus de leur territoire se transmet dans l'occupation et l'utilisation qu'ils en ont faites tout au long de leur histoire.

Tout d'abord, il faut préciser que le territoire pour lequel les Innus de Nutashkuan se sentent particulièrement liés est assez grand. Il se situe principalement, comme le démontre la figure 2.1, entre les cours d'eau suivants : « au nord, la tête de la rivière Petite Mécatina; au sud, le golfe du Saint-Laurent; à l'est, la rivière Musquaro; et, à l'ouest, la rivière Corneille » (Dominique, 1989, p. 144). Leur territoire chevauche celui, à l'ouest, de la communauté autochtone de Mingan et celui, à l'est, de la communauté de La Romaine. Ce chevauchement, plutôt que de supposer des conflits territoriaux, implique aux yeux des Innus concernés des occasions d'échanges et de rencontres entre les communautés (*ibid.*).

La pratique des activités traditionnelles, *Innu Aitun*, l'occupation et l'utilisation du territoire s'effectuaient avant l'arrivée des Européens selon un cycle bien particulier. Étant nomade et pratiquant une économie basée principalement sur la chasse, la Première Nation innue de Nutashkuan occupait le territoire selon un cycle annuel bien réglé. En effet, le modèle d'occupation de la communauté avant la complète sédentarisation, dans les années 1950, peut être expliqué par différentes activités tout au long de l'année. Leur mode de subsistance reposant essentiellement sur la chasse, la pêche et la collecte, l'accessibilité des ressources variait nécessairement selon les époques de l'année (Beaulieu, 1995). C'est pourquoi le cycle des saisons et la nécessité de se déplacer pour subvenir à leurs besoins avaient une influence déterminante sur le mode de vie des Innus de Nutashkuan.

Le cycle annuel de la communauté débutait vers la mi-août avec la remontée vers l'intérieur des terres. Ainsi, les groupes de chasse empruntaient la rivière Natashquan afin de remonter à l'intérieur des terres et d'aller chasser le gros gibier. Les différents groupes de chasse se séparaient alors tout au long de la rivière afin de rejoindre leurs zones de chasse respectives. Divers sites de campement

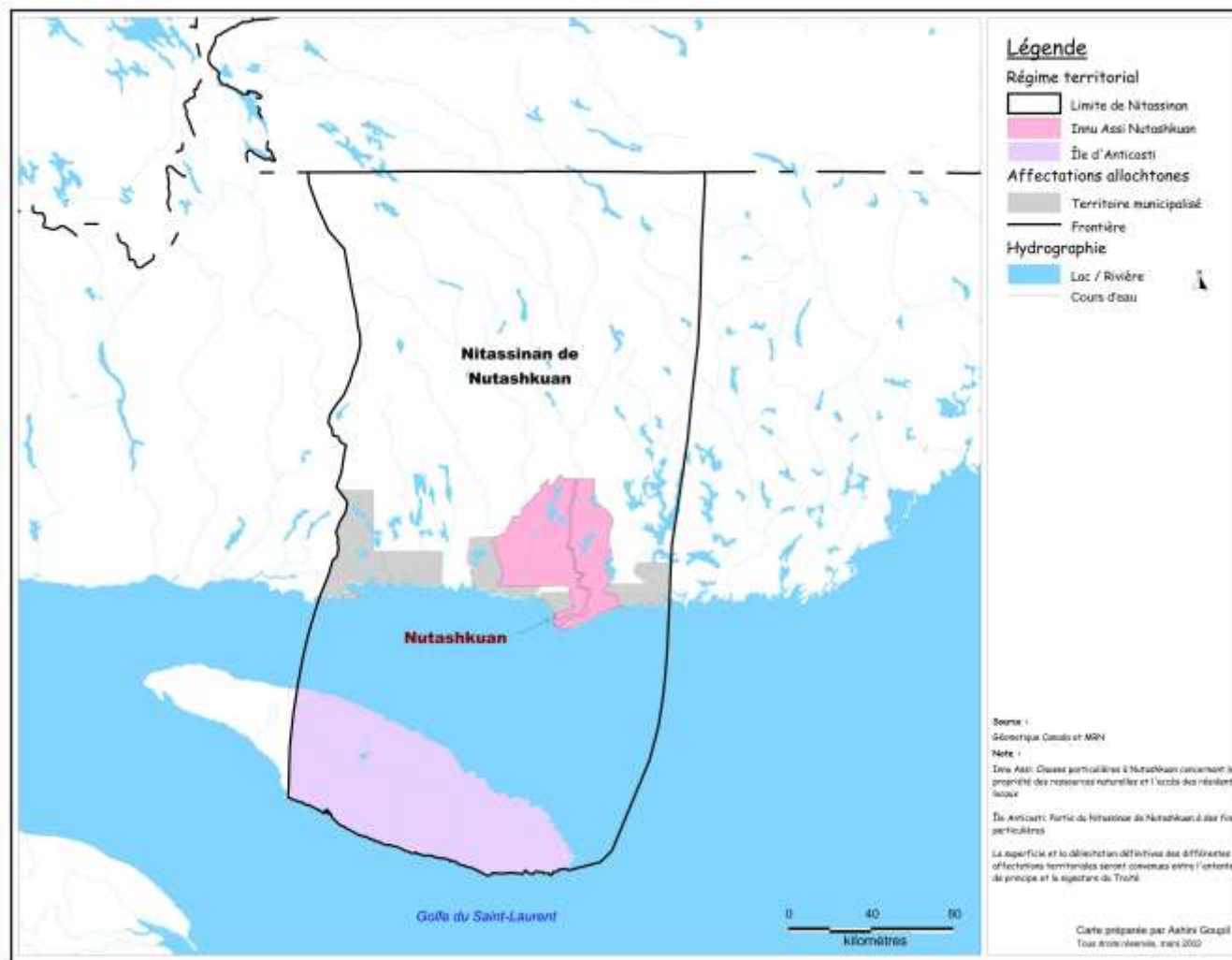


Figure 2.1 - Localisation du Nitassinan de la Première Nation innue de Nutashkuan (tiré de : AADNC, 2010, annexe 4.1)

étaient disponibles tout au long du trajet afin de permettre aux groupes d'y camper avant d'arriver à leur destination finale. En cheminant vers leur zone de chasse, les Innus planifiaient leur retour et les périodes hivernales plus difficiles en disposant à des endroits stratégiques de la nourriture et des objets pouvant leur être utiles. Les groupes de chasse se formaient de façon définitive lorsqu'il y avait regroupement de différentes familles. Ces groupes étaient formés au cours de la remontée vers les terres ou à l'été, à l'occasion de rencontres. De plus, c'était lors de la montée que les Innus relevaient des indices du passage du caribou et autres petits gibiers afin de déterminer les zones les plus propices à la chasse lors de temps plus froid. Bien sûr, les Innus pratiquaient de nombreux rituels durant cette période afin de s'assurer d'une chasse et d'une pêche sans embûches. (Dominique, 1989)

La deuxième étape du cycle annuel était la chasse d'automne. Les groupes atteignaient alors leurs zones de chasse peu avant le gel des cours d'eau et s'y installaient pour environ six semaines. L'emplacement choisi dépendait de plusieurs facteurs :

« des possibilités d'approvisionnement en bois de chauffage, de la proximité d'un lac poissonneux, de l'accessibilité des endroits abritant du gros gibier et de la facilité de communication avec d'autres groupes de chasse » (Dominique, 1989, p. 152).

Tous les campements étaient situés assez près les uns des autres, soit à moins de deux jours de marche, permettant ainsi le partage de nourriture et l'assistance aux autres en cas de nécessité. Lors de la chasse d'automne, les principales responsabilités étaient d'ériger le campement, de chasser le gros gibier et de préparer le terrain pour le piégeage. Les hommes partaient alors en petits groupes afin de repérer le gros gibier tandis que les femmes et les aînés restaient au campement principal dans le but de faire la cueillette de petits fruits, de chasser le petit gibier ou de s'occuper des tâches ménagères habituelles. La période de piégeage était concentrée au mois de novembre. Plusieurs lignes de trappage étaient installées et chaque petit groupe d'hommes créés pour cette occasion s'occupait de les entretenir. Par contre, chaque groupe visitait chacune des lignes afin de transmettre le savoir du territoire à la nouvelle génération. La chasse et la pêche se prolongeaient ainsi jusqu'à la mi-décembre, période où les Innus décidaient de la continuité de leur séjour. (Dominique, 1989)

À partir de la mi-décembre, les Innus de Nutashkuan prenaient en compte deux possibilités pour la chasse d'hiver. Premièrement, quelques-uns se dirigeaient vers les villages afin d'échanger la fourrure qu'ils avaient acquise lors de la chasse d'automne contre de la nourriture pour l'hiver. La

deuxième possibilité consistait à continuer à séjourner à l'intérieur des terres en amorçant dans un même temps la descente vers le littoral. (Dominique, 1989)

Vers la fin de décembre, les Innus de Nutashkuan ayant choisi la première option se rejoignaient à un campement principal situé à une ou deux journées de marche du village de Natashquan. Ce rassemblement était l'occasion pour les nombreux groupes de discuter des zones de chasse exploitées durant l'automne. Chacun faisait état de la situation dans sa propre zone, des lignes de trappage, des gibiers attrapés et de l'emplacement de certains objets laissés à des endroits stratégiques pour l'hiver. De cette façon, tous les groupes avaient connaissance de l'état de chacune des zones de chasse et de leurs particularités. Le trappage intensif du petit gibier était laissé de côté afin de privilégier les petits collets et la coupe du bois de chauffage était effectuée dans le but de survivre au froid hivernal. Les chasses collectives au caribou, où les bêtes étaient embusquées, rassemblant une dizaine de chasseurs étaient également des pratiques fréquentes. Vers la mi-février, les groupes se préparaient à reprendre le trappage intensif des animaux. (Dominique, 1989)

De la mi-février jusqu'à la fin avril environ, la chasse d'hiver-printemps avait lieu. Les Innus de Nutashkuan ne retournaient habituellement pas aux campements exploités pendant l'automne et restaient plus près de la côte, secteur non exploité jusque-là. Le trappage intensif du lynx, du renard, de la loutre et du castor entre autres reprenait et la chasse se concentrait une fois de plus sur le caribou. Au fur et à mesure que la saison avançait, ces animaux étaient remplacés par certains poissons, par la sauvagine et par les œufs de certains oiseaux. Une fois la chasse d'hiver-printemps terminée, les groupes s'installaient le long du littoral tout près du village de Natashquan. C'est à ce moment que ceux qui étaient restés à l'intérieur des terres revenaient et que les retrouvailles entre les différents groupes avaient lieu. (Dominique, 1989)

À partir de la mi-mai jusqu'à la mi-juin, la chasse de printemps au castor et au rat musqué avait lieu. Pour cette chasse, les groupes se répartissaient selon les ressources que les chasseurs recherchaient, soit sur le long du littoral ou un peu à l'intérieur des terres. La mer était alors navigable en canot et permettait ainsi de rejoindre les lacs intérieurs pour la pêche de poissons d'eau douce et la capture de la sauvagine, les principales sources d'alimentation. La conservation de la nourriture et des peaux nécessitait un traitement immédiat. Pour éviter les effets de la chaleur, la nourriture était fumée sur des échafauds tandis que les peaux étaient grattées de leur graisse et

séchées par la suite. Vers la mi-juin, tous les Innus de Nustashkuan longeaient le littoral pour se rendre au village de Natashquan et y installer leur camp principal d'été. (Dominique, 1989)

De la mi-juin à la fin août environ, les Innus effectuaient toutes sortes de tâches les aidant dans leur vie quotidienne. Ainsi, certains allaient s'acquitter de leurs dettes envers les marchands et en profitaient pour se procurer des biens essentiels qui serviraient lors de la chasse d'automne. Certains autres pêchaient le saumon et chassaient le loup marin afin de se sustenter et de fabriquer des vêtements ou des médicaments. D'autres Innus en profitaient pour se rendre au village pour y recevoir les sacrements du baptême, du mariage, pour se confesser ou seulement pour communier. Finalement, des canots étaient construits et les préparatifs en vue de la remontée s'effectuaient pour amorcer un nouveau cycle. (Dominique, 1989)

Ce cycle annuel des saisons, primordial afin de subvenir aux besoins des familles et de la communauté, changea quelque peu lors de la sédentarisation de la Première Nation innue de Nutashkuan en 1953. Les principaux changements de comportement sont survenus lorsque le gouvernement du Canada a instauré les programmes sociaux. Apportant une nouvelle source de revenus favorisant davantage le confort et la sécurité au village de Natashquan, plusieurs familles firent le choix d'y rester et de limiter leurs séjours à l'intérieur des terres (Beaulieu, 1995). De plus, le développement économique de la région et les possibilités d'emploi incitèrent les gens à rester plus près du village afin de gagner un revenu permettant aux familles de subvenir à leurs besoins plus aisément (Dominique, 1989). La fréquentation de milieux différents, le développement de nouveaux goûts et l'organisation des différentes activités traditionnelles changèrent avec la sédentarisation (*ibid.*).

Les nouvelles stratégies de chasse, de pêche et de piégeage doivent s'harmoniser avec le développement de la réserve, mais également avec les ressources disponibles sur le territoire. Ainsi, les femmes, les enfants et les aînés tendent à rester au village tandis que les hommes partent pendant tout au plus quelques semaines à l'intérieur des terres pour les activités de piégeage et de chasse (Beaulieu, 1995). Les groupes de chasse se trouvent à changer pour n'inclure que quelques individus et le cycle annuel est davantage influencé par des facteurs socio-économiques que par les saisons (Dominique, 1989).

Par contre, le modèle contemporain d'utilisation du territoire respecte toujours un tant soit peu le cycle saisonnier et les activités pratiquées se rapprochent encore de ce qui était exécuté :

« Ces activités sont réparties selon un cycle saisonnier dont les moments forts sont la chasse et le piégeage des animaux à fourrure en automne et en hiver, la chasse aux oiseaux migrateurs au printemps, la pêche au saumon sur la rivière Natashquan et les rassemblements familiaux en été » (Hydro-Québec, 2007, p. 39-47).

Avec toutes les nouvelles occupations, la croissance démographique et la diversification des intérêts des Innus de Nutashquan, « la fréquentation du territoire tout en demeurant une priorité, n'est plus la principale préoccupation des Montagnais de Natashquan » (Dominique, 1989, p. 194). Les activités de chasse et de piégeage et le travail salarié doivent être complémentaires dans l'utilisation du territoire. Au cours des années, les modes de subsistance ont quelque peu changé, mais une chose demeure, le désir de perpétuer certaines activités traditionnelles et de continuer à fréquenter le territoire comme le faisaient leurs ancêtres.

2.2.3 Mythes et légendes

Plusieurs mythes et légendes font partie intégrante de la culture de la Première Nation innue de Nutashquan. Les communautés innues étant de tradition orale, ces contes sont d'autant plus importants qu'ils jouent un rôle primordial dans l'éducation et la compréhension du monde chez les jeunes. Ces récits oraux renvoient généralement à la fondation de l'ordre social chez les communautés autochtones, au commencement de leur société (Litaiff, 2011). Les mythes sont souvent considérés comme des agents façonnant les normes en vigueur dans les communautés innues, mais pouvant également modeler les comportements humains et les actions entreprises par chacun (Barriault, 1971). En somme, ces mythes servent à combler un besoin humain fondamental pour ceux qui les acceptent : « celui de comprendre le Monde dans lequel évolue une société, autant dans ses dimensions naturelles que culturelles » (Musée régional de la Côte-Nord, 2010).

Pour parvenir à cette compréhension du Monde, les Innus de Nutashquan ont adopté quelques mythes qui se transmettent depuis des générations. Ces mythes peuvent généralement être distingués en deux catégories. Il y a tout d'abord les *tebadji'mun*, des récits qui ont été vécus ou qui sont susceptibles d'avoir été vécus par le conteur, mais également par les auditeurs (Savard, 1977). Viennent ensuite les récits *atno'gan* impliquant des événements qui seraient survenus avant l'existence du Monde tel qu'il est connu par les Innus (*ibid.*). En fait, cette dernière catégorie correspond souvent aux discours énoncés par des personnes autres qu'humaines ou par des animaux

qui les auraient transmis aux anciens lors de leur mariage avec eux ou simplement lors de cérémonies particulières (Musée régional de la Côte-Nord, 2010). Ces récits essaient de donner un sens à la vie humaine et une compréhension générale de l'univers en employant des moyens totalement différents de ceux des Occidentaux.

En effet, les autochtones avaient des croyances qui différaient beaucoup des Occidentaux lors des contacts entre les deux nations. Plutôt animistes, les autochtones, notamment les Innus, croyaient aux forces évoluant dans le milieu dans lequel ils habitaient. Ces esprits vivant dans les rochers, les plantes et les eaux étaient des entités à part entière ayant une grande influence sur les comportements adoptés (Barriault, 1971) et agissant à titre d'outils de conceptualisation. Le même constat est observé pour les animaux qui semblaient posséder une place prédominante et supérieure aux autres entités et qui étaient dotés d'attributs divins et de qualités psychiques particulières (*ibid.*).

Ainsi, les récits mythiques innus sont souvent construits autour de certains animaux jouant un rôle capital et possédant une symbolique particulière pour les peuples en question. Ils sont en fait plus que des personnages, ils participent à la cosmogonie du Monde, ce qui leur confère cette dimension symbolique (Beaucage, 1991). Par contre, certains animaux semblent jouer un rôle plus important dans la mythologie innue : l'ours et le carcajou (Barriault, 1971). L'ours représente la source première de vie et exerce un rôle important sur les Innus. Il commande le respect, trône en roi et est considéré comme un animal sacré (*ibid.*). Le carcajou, quant à lui, est souvent prétentieux, gourmand et maladroit, mais à travers ses nombreuses frasques et pitreries, enseigne les rudiments de la vie aux Innus (Savard, 1971).

Pour permettre un enseignement des comportements à adopter et des actions à privilégier, les mythes sont habituellement composés de thèmes particuliers. Les thèmes abordés sont en liens avec des événements de la vie quotidienne et sont fondamentaux pour les communautés innues. Ainsi, « la nécessité du partage, l'entraide, l'individualisme, la témérité, l'arrogance, voire l'inceste et le cannibalisme » (Musée régional de la Côte-Nord, 2010) sont abordés dans ces récits oraux. Bien sûr, certains de ces mythes sont plus populaires que d'autres et ressortent davantage lors de la collecte de données.

Une multitude de mythes existent dans l'univers innu, mais ceux semblant les plus populaires dans la tradition orale se concentrent sur deux entités particulières. Il est important de noter que ces

mythes sont relatés sur l'ensemble du territoire, notamment chez la Première Nation innue de Nutashkuan, mais qu'ils présentent souvent des variantes d'une communauté à l'autre. Ces mythes mettent en vedette Tshakapesh, le héros à l'origine de la création du monde et le modèle à suivre, et Kuekuatsheu le carcajou (*ibid.*).



Figure 2.2 - Tshakapesh (tiré de: Musée régional de la Côte-Nord, 2010)

Le récit de Tshakapesh illustré ci-dessous présente un héros qui est responsable, selon les Innus, d'un changement important dans l'ordre innu : le passage de l'espèce humaine en position de chassée à celle de chasseur (Savard, 2004). La variante de Nutashkuan ressemble beaucoup à celles des autres communautés. En voici un résumé :

Ses parents s'étant fait tuer par un ours, Tshakapesh se sortit de l'événement indemne grâce à sa sœur l'ayant retrouvé dans le ventre d'un poisson qu'elle pêchait. Il réclama alors un arc à sa sœur aînée afin de venger leurs parents. C'est ainsi qu'il s'aventura dans la forêt pour tuer l'ours responsable de leur mort.

Ayant accompli sa mission, il ramena la tête de l'animal à sa sœur pour qu'elle la fasse rôtir.

Plus tard, Tshakapesh partit rejoindre un groupe d'hommes chassant le castor. On le mit alors au défi d'en attraper un à main nue, ce qu'il fit deux fois plutôt qu'une. Il rapporta ces deux castors à sa sœur pour qu'elle les dépouille et les fasse rôtir comme elle l'avait fait avec la tête de l'ours.

Par la suite, Tshakapesh entendit des gens se balancer au loin. Il alla à leur rencontre et les gens lui proposèrent de se balancer. Pendant qu'il s'exerçait à cette activité, ils coupèrent la corde de la balançoire et Tshakapesh tomba dans un seau d'eau bouillante. Se dégageant du danger, il y fit basculer ceux qui l'y avaient introduit. Retournant chez lui avec seulement la peau sur les os, sa sœur lui cousit alors un costume.

Il repartit un jour vers un groupe de jeunes hommes jouant à la balle avec une tête de castor. S'approchant d'eux, il aperçut un homme agile qu'il désira ramener à la maison pour en faire

l'époux de sa sœur. Ayant détruit la tête de castor avec son arc, il ramena ainsi l'homme chez lui et le donna alors à sa sœur.

Apercevant un jour des femmes travaillant des peaux, il décida, malgré les avertissements de sa sœur, d'aller à leur rencontre. Une fois arrivé à destination, une vieille dame lui proposa de manger de la graisse. Sachant que le dessein de la dame était de le manger, il repoussa son assiette. Après une courte bataille qu'il gagna contre la vieille dame, il choisit une de ses filles et la ramena à la maison pour qu'elle soit sa femme.

Un jour qu'il était à la chasse aux écureuils avec son beau-frère, un écureuil monta en flèche dans une épinette blanche. Tshakapesh se mit à souffler très fort sur l'arbre qui s'allongea pour atteindre le plafond. Une fois grimpé, il déboucha sur un vaste et magnifique territoire. Il décida d'y installer un collet pour y attraper l'astre qui y vivait. S'apercevant, la nuit tombée, que la nuit était très profonde, il remonta pour constater que l'astre était dans le collet. Il lança une musaraigne qui coupa ainsi la corde, ce qui permit à l'astre de retrouver sa place. Il alla alors chercher sa femme, sa sœur et son mari pour que tous aillent habiter ce territoire. Une fois rendus, ils se dispersèrent et c'est ainsi que Tshakapesh alla habiter le soleil tandis que les trois autres s'installèrent dans les étoiles. (Savard, 1985)

À l'occasion de ce récit, Tshakapesh met en scène les éléments essentiels au mode de vie des communautés innues avant la période de contact. Ainsi, la première partie traite de la chasse à l'ours, de la cuisson des aliments et de la pêche, des exemples de division des tâches. Le deuxième épisode concerne quant à lui la chasse aux castors sous la glace, activité presque exclusivement masculine. L'épisode de la balançoire traite des techniques de confection des vêtements, activité essentielle et récurrente chez les Innus. Les deux parties suivantes concernent l'acquisition d'un époux et d'une épouse. La dernière section, différente des autres dans le fait que Tshakapesh s'en prend à une entité qui ne lui voulait aucun mal, est l'inverse de tous les autres épisodes en ce sens qu'il ne retourne pas chez lui et qu'il habite maintenant le soleil.

Le récit de Carcajou est quelque peu différent de celui de Tshakapesh. En effet, contrairement au personnage précédent, Carcajou est, dans la littérature orale innue, un bouffon, un personnage risible. Les récits qui y sont associés sont souvent considérés comme étant le cycle du *trickster*, en ce sens qu'il cherche constamment à s'approprier ce qui ne lui revient pas avec maladresse et

extravagance (Savard, 2008). Ces mythes sont un peu comme la genèse du monde autochtone chez les Innus. Bien sûr, plusieurs variantes existent encore une fois dans les récits du Carcajou selon l'endroit d'origine du conteur. Voici un résumé de quelques épisodes des aventures du Carcajou récoltés chez des communautés innues du Nord-du-Québec.

Carcajou découvrit un jour un groupe de femmes dans les bois et s'en alla les trouver. Après en avoir choisi une pour prendre comme femme, il retourna à la maison pour se reposer. Ses frères, l'entendant murmurer dans son sommeil à propos d'une femme, décidèrent ainsi d'aller la retrouver. Carcajou, à son réveil, comprenant que ses frères étaient partis chez les femmes, alla les rejoindre. Ses frères lui intimèrent d'habiter une deuxième tente avec de vieilles dames jusqu'au jour où ils n'eurent pas le choix de lui redonner la fille qu'il désirait, sinon Carcajou les ferait tous mourir de faim.

Cet épisode terminé, ils durent partir, car ils étaient poursuivis par un mustélidé géant. Une fois que celui-ci les eut rejoints, Carcajou, pour se défendre, lui croqua l'anus et ses frères le tuèrent. Par la suite, voulant se rendre à la mer, Carcajou marcha dans la forêt en rencontrant et en identifiant différentes espèces d'arbres et de végétaux. Rendu à la mer, il rencontra des oiseaux aquatiques auxquels il fit croire qu'il leur apportait un présent. Carcajou chanta donc et les oiseaux dansèrent autour de lui les yeux fermés. Lorsqu'un des oiseaux passait tout près de lui, il l'empoignait et lui cassait le cou pour le manger. Il mit alors les oiseaux capturés à bouillir et alla dormir dans un arbre. Des gens vinrent alors manger les oiseaux laissés sans surveillance et n'en laissèrent que la graisse que Carcajou voulut durcir. Il demanda à rat musqué de le faire pour lui en plongeant la graisse dans l'eau. Étant trop exigeant envers rat musqué, celui-ci mangea la graisse et n'en laissa rien à Carcajou. Il n'eut donc rien à manger. Le même scénario se répéta lorsqu'il put attraper un ours et mit sa chair dans un chaudron.

Affamé, Carcajou mangea du lichen qui le fit péter. Ses flatulences l'empêchant de tuer, il mit à chauffer une pierre et s'assit dessus pour enrayer les pets. Cela fonctionna un peu, mais il ne put rien trouver à manger. Il tourna alors en rond jusqu'à ce qu'il tombe sur sa partie blessée qui s'était détachée de lui et qu'il décida de manger. S'en apercevant, il en perdit momentanément la raison.

Il rencontra plus tard des oies auxquelles il demanda des plumes pour voler. Elles lui en donnèrent et il vola donc avec elles. Lorsque, en plein vol, des gens les appelèrent d'en bas, Carcajou, au lieu

de fermer les yeux comme lui avaient recommandé les oies, les ouvrit et tomba ainsi lourdement sur le sol. Une fois au sol, deux vieilles dames voulurent lui déféquer dessus. Il empoigna deux bâtons qu'il utilisa pour leur transpercer l'anus et s'enfuit.

Par la suite, il rencontra plusieurs animaux qui, chacun à leur façon, nourrissent Carcajou de délicieux mets. Lorsque vint le temps pour Carcajou de les nourrir, il essaya de les imiter chacun dans leur façon de faire, mais n'y arriva pas. Se mettant toujours les pieds dans les plats, il déçut ses invités qui partirent tous sans rien manger.

Ces aventures ne sont que quelques exemples des récits pouvant être racontés dans les communautés innues. L'incessante quête de nourriture et l'insatiable faim du Carcajou sont les principales caractéristiques ressortant de ces récits. Cet état d'esprit le transporte dans toutes sortes de situations cocasses où il joue des tours et où il s'en fait jouer également. De plus, à certains moments, il n'arrive pas à manger et se retrouve souvent dans la situation de l'arroseur arrosé. Finalement, Carcajou ne meurt jamais. Peu importe les aventures dans lesquelles il est impliqué, ce qu'il fait et le fait qu'il soit en pièces détachées, il s'en relève toujours et continue son chemin. Carcajou étant le compétiteur des hommes dans la vraie vie en volant les proies des trappeurs et en souillant les restes animaux sur son passage, les hommes se vengent dans cet univers imaginaire. Ils lui laissent ainsi la vie sauve, mais lui enlèvent le droit de manger, assurant ainsi leur propre survie.

Les récits mentionnés précédemment ne sont que les exemples les plus populaires d'une mythologie plus diversifiée et plus complexe. Ils servent à illustrer une société qui, pour comprendre le monde dans lequel elle vit, s'est approprié une vision bien particulière du monde et de ses origines.

2.2.4 Pratiques ancestrales, rites et rituels

Les Innus, notamment la Première Nation innue de Nutashkuan, avant la période de contact, possédaient des croyances particulières et pratiquaient des rites et des rituels en lien avec ces croyances. Étant animistes, ils conféraient une âme aux objets inanimés et entretenaient des relations privilégiées avec la faune et la flore (Fontaine, 2006). De ce fait, ils invoquaient souvent ces esprits dans le but de communiquer avec eux pour en apprendre davantage sur l'avenir, l'état de santé de parents éloignés ou la localisation des bêtes pour la chasse (*ibid.*). Ainsi, beaucoup de pratiques étaient centrées sur la chasse et tout ce qui l'entoure.

Pour les Innus, la chasse ne consistait pas seulement à prendre du gibier, mais également à ce que le gibier se laisse prendre, mais à certaines conditions : « Dans l'univers culturel innu, chaque espèce animale était sous la protection et la conduite d'une "force supérieure", un "maître des animaux" » (Beaulieu, 1995, p. 23). Ainsi, les chasseurs communiquaient avec ces maîtres des animaux afin d'obtenir les informations nécessaires pour la capture du gibier. Il était alors important pour les Innus de maintenir un lien adéquat avec ces maîtres pour que leurs activités n'en subissent aucun inconvénient.

Bien sûr, les pratiques qui étaient associées à la chasse et qui le sont encore pour certaines ne sont qu'une partie des rites et rituels accomplis par les communautés innues. D'autres pratiques ancestrales en lien avec le mode de vie ou les croyances existaient également. Quelques-unes sont encore en vigueur de nos jours, mais d'autres ont disparu ou sont en voie de l'être. Voici quelques exemples de ces rites et rituels pratiqués chez les Innus, notamment à Nutashkuan.

Les rêves occupaient une place centrale dans les croyances innues, car par leur compréhension et leur interprétation, il était possible de régler certains problèmes (Fontaine, 2006). C'était aussi le principal moyen d'entrer en contact avec les esprits. Les songes étaient souvent considérés comme véridiques et influaient grandement sur le cours de la vie, favorisant la santé et rendant les chasses fructueuses (*ibid.*). En effet, les rêves permettaient souvent de localiser le gibier pour le chasseur et lorsque le maître des animaux se présentait à l'intérieur d'un rêve, cela était de bon augure pour la chasse qui s'en suivrait (Beaulieu, 1995).

Parfois, des chants pouvant également favoriser la chasse étaient révélés à l'intérieur des rêves. Les chants étaient, et sont encore aujourd'hui, une succession de sons énoncée de façon ordonnée. Ils étaient utilisés entre autres : « pour se donner du courage, se réjouir, s'élever l'âme, mais aussi pour faire bonne chasse : tout dépendait des fruits que l'on voulait cueillir » (Fontaine, 2006, p. 66). Les chants étaient toujours accompagnés du tambour. L'utilisation de ce dernier était sacrée, c'est pourquoi le sorcier était celui qui le manipulait généralement. En effectuant la communication avec les esprits de cette façon, les sorciers recevaient des messages permettant notamment de prédire l'avenir, de connaître la localisation des caribous, de guérir les malades et de communiquer à distance avec des parents éloignés (Beaulieu, 1995).

Les chants et les tambours se retrouvaient souvent à l'intérieur de la tente à sudation. Ce rituel consistait à construire un petit dôme d'un mètre de hauteur dans lequel des pierres chauffées à blanc y étaient disposées (Savard, 1979). Cette tente avait des qualités curatives et tous pouvaient y entrer, nus, afin de profiter d'une guérison. Quand les sorciers y entraient, par contre, c'était pour communiquer avec les esprits. Ce rituel étant effectué au début de chaque saison de chasse, les sorciers faisaient ainsi des incantations à l'intention du gibier afin de favoriser la chasse qui suivait (*ibid.*).

Après s'être assuré du bon déroulement de la chasse à l'aide des rituels précédents, le rituel de la tente tremblante pouvait être accompli. Ce rituel est, selon Savard (1979), une cérémonie qui n'est plus pratiquée régulièrement chez les Innus. La tente cérémonielle en forme de cylindre accueillait en son antre le sorcier qui venait y accomplir certaines communications avec des esprits à la tombée de la nuit (*ibid.*). Lorsque le sorcier y était entré, il avait accès à un gigantesque univers où toutes les communications y étaient possibles. Ainsi, les maîtres des animaux s'y retrouvaient et c'est grâce à un esprit bilingue que le sorcier les comprenait tous. Les sujets abordés concernaient habituellement le gibier, la faim, le respect des tabous et les dangers menaçant la communauté entre autres (*ibid.*). La tente était si petite et les esprits si nombreux et puissants que la cérémonie provoquait des agitations frénétiques, de là le nom de tente tremblante (Beaulieu, 1995).

Non seulement fallait-il que les Innus s'assurent de la collaboration des maîtres des animaux pour s'assurer une chasse fructueuse, mais ils devaient également démontrer un grand respect envers le gibier chassé. Ce n'est qu'en accordant tout le respect qu'il se doit aux ossements des animaux capturés que les autres rituels pour la chasse étaient efficaces. Ainsi, les ossements des espèces vivants dans l'eau devaient y être remis tandis que les ossements des animaux terrestres devaient être suspendus aux branches des arbres. (Savard, 1979)

Des rituels en lien avec la mort étaient également pratiqués. Quand un membre de la communauté décédait, si la saison le permettait, le corps était inhumé. Dans la fosse étaient déposés tous les biens matériels du défunt, ce qui lui permettait de les réutiliser dans l'autre monde. De plus, personne ne devait mentionner le nom d'un défunt afin de ne pas entretenir la tristesse. L'âme associée au mort possédait des pouvoirs et faisait également l'objet de culte. Lorsqu'elle quittait le corps du défunt, les gens l'aidaient en lui intimant de quitter son habitat. Ils étaient ainsi persuadés que les âmes étaient immortelles et qu'elles se rendaient dans un endroit où la santé et la chasse étaient bonnes en

permanence. Après avoir emprunté le chemin des morts, les âmes continuaient à accomplir les activités qui les occupaient avant leur décès. Par contre, ces activités s'effectuaient la nuit et les âmes se reposaient le jour. Un dernier témoignage était également rendu aux défunts avant le départ vers l'intérieur des terres. (Fontaine, 2006)

En effet, des commémorations en souvenir des défunts étaient organisées avant la montée dans les terres. Ces festins pour les morts se déroulaient généralement sur le lieu des enterrements ou sous une tente et de la nourriture leur était donnée au feu. En entretenant des liens étroits avec les esprits et les défunts, cela permettait aux Innus de se rassurer quant à leur avenir et ils portaient ainsi en paix pour la chasse. (Fontaine, 2006)

Le rituel du chaud et du froid, quant à lui, ne concernait pas la chasse, contrairement à la majorité des autres rites énoncés. Ce rite servait plutôt à « éliminer les entraves au cycle normal de l'alternance saisonnière » (Savard, 1979, p. 74). En effet, si, au cours de l'été, la période caniculaire tendait à se prolonger ou si, au cours de l'hiver, la période de froid extrême présentait le même comportement, c'était l'indice que l'un des deux éléments cherchait à prendre le dessus sur l'autre. Pour remédier au risque que ces situations pouvaient engendrer, des individus possédant des pouvoirs spéciaux pouvaient tout remettre en place. Plus la date de naissance d'un individu était près d'un solstice, plus il était apte à accomplir le rituel. Il n'avait qu'à prononcer des paroles particulières en effectuant certains gestes et le rituel était accompli. (Savard, 1979)

En analysant ces différents rituels, il faut comprendre qu'ils étaient souvent réalisés pour une raison, soit lorsque les événements étaient bouleversés, soit lorsque des ratés survenaient dans le cycle normal des choses ou soit pour obtenir des privilèges, notamment à la chasse. En participant étroitement à tous ces rituels, les Innus se sentaient maîtres de leur destinée et responsables de ces bouleversements et de leur remise en place, c'est pourquoi ils leur accordaient une grande importance. (Savard, 1979)

2.2.5 Connaissances environnementales

Considérant que les Premières Nations innues, notamment celle de Nutashkuan, sont nomades, connaissent bien le territoire et accordent une grande importance aux éléments de la nature qui les

entourent, il n'est pas surprenant de constater que leur savoir est très vaste. En effet, la zoologie et la botanique n'ont plus de secrets pour eux.

Il est vrai que dans les communautés innues, bien que ces dernières soient qualifiées de chasseurs-cueilleurs, la chasse prend beaucoup plus de place que la cueillette des végétaux. Cela ne veut pas dire que le savoir botanique des Innus est moindre. Au contraire, ce savoir est étendu et diversifié. Partant du fait qu'ils ont un concept bien particulier quant à l'apparition des végétaux sur terre, ils les divisent selon de grandes classes dans lesquelles se retrouvent des espèces particulières. Faisant suite à ce savoir, les Innus utilisent à bon escient certains éléments de ces végétaux. (Clément, 1990)

Pour débiter, il n'existe pas, chez les Innus, de noms particuliers pour désigner les plantes ou la flore dans le sens botanique du terme. Pour eux, les végétaux sont surtout des éléments qui poussent dans la terre, qui y sont rattachés. En fait, pour les Innus, l'univers se divise en trois domaines : la terre, les animaux et l'être humain. La flore se trouverait donc dans un espace non précis entre la terre et les animaux. Ainsi, les végétaux ne peuvent se concevoir qu'à partir de la terre de laquelle ils sont issus. Accordant une grande importance aux racines qui incarnent la reproduction des espèces végétales, deux grands domaines sont définis en lien avec cet élément. Le premier domaine correspond aux espèces végétales ayant des racines comme les arbres, arbustes, herbacées tandis que le deuxième domaine correspond au tapis végétal de surface comme le lichen, les mousses et la vase. Bien sûr, chaque domaine comprend son lot d'espèces différentes et recensées dans la littérature orale innue. (Clément, 1990)

Pour les Innus, il devient hasardeux d'identifier les espèces végétales tôt dans la saison, comme au printemps. Il est alors préférable d'attendre le mois de juillet afin d'être en mesure de les identifier correctement. Ainsi, au début de l'année, les Innus essaient de discerner les espèces en identifiant le contexte de vie de la plante. Ensuite, le goût et l'odorat sont utilisés pour les identifier. Pour finir, c'est la capacité de mise en relation qui permet d'attribuer une nomenclature à ces plantes. (Clément, 1990)

Cette façon d'identifier les plantes et de connaître leur nomenclature peut servir entre autres à déterminer les plantes et leurs éléments pouvant être exploités. Les plantes pouvaient être utilisées à de multiples fins, notamment au niveau technique, médicinal et alimentaire.

L'utilisation des espèces végétales aux fins techniques était très variée. En analysant l'ensemble des matières utilisées, il est important de noter que ce sont les espèces de grande envergure, tels les arbres, ainsi que les plantes de petite taille et rattachées au domaine de la terre qui ressortaient davantage. Pour la fabrication d'objets, les autochtones y sont allés par l'expérimentation. Ainsi, plusieurs essences de bois ont pu être utilisées pour la confection de canots avant de trouver celle qui était la moins perméable et qui permettait la flottation. Le même processus s'est effectué pour la fabrication de la majorité des objets. Chaque essence ayant ses qualités particulières, telles la flexibilité, la dureté, la longévité et la perméabilité, elles étaient utilisées de façon préférentielle. (Clément, 1990)

Ainsi, le mélèze, considéré comme étant le bois le plus dur et ayant une bonne flexibilité, était privilégié pour la construction des patins des toboggans et traîneaux ainsi que des fûts des raquettes et des tambours. Le sapin, un bois mou et gommeux était favorisé pour fabriquer les lattes des canots ainsi que les planchers et piquets de tente. Le bouleau blanc, un bois dur lorsqu'il est vert et mou lorsqu'il est sec se plie bien, mais s'imbibe d'eau. Il était privilégié pour les fûts de raquettes et pour les piquets de tente. Les sphaignes, plantes rattachées à la terre, servaient d'essuie-tout, de papier hygiénique, de couches d'enfant et à conserver la viande à l'abri des mouches, entre autres. Le genre d'hépatique pouvait servir de calfeutrant ou intervenir dans la construction d'abris temporaires. Non seulement ces plantes avaient des utilisations techniques, mais elles pouvaient également être utilisées pour la guérison. (Clément, 1990)

L'utilisation médicinale des plantes peut servir à alléger plusieurs symptômes, notamment les maux de tête, de gorge ou des yeux, la fièvre, la toux, les indigestions et même les accidents. Des éléments de certaines plantes ou de certains arbres étaient reconnus pour posséder des propriétés thérapeutiques, ce qui régissait en quelque sorte leur utilisation. La partie des plantes la plus importante pour traiter les maladies était l'écorce. L'écorce de mélèze, de verne ou de petites poires servait entre autres à guérir les plaies, les petites blessures et les maladies diverses de la peau. Les branches constituaient le deuxième élément le plus utilisé. L'extrémité de la branche, notamment celles de l'épinette noire et blanche étaient le plus souvent utilisées pour préparer les médicaments pour la fièvre. La fréquence d'utilisation des feuilles suivait celle des branches. Les feuilles de clintonie boréale servaient donc à traiter les enflures tandis que les feuilles de nénuphar utilisées en compresse servaient à guérir les brûlures. La plante entière était également utilisée, mais moins souvent que les éléments précédents. La sphaigne rouge était utilisée contre la fièvre, le lichen était

appliqué sur les brûlures tandis que l'herbe crapaud servait de lavement pour les petites blessures. Aussi, les racines, notamment celles de la salsepareille, étaient utilisées à différentes fins. Finalement, d'autres éléments des plantes étaient utilisés dans la médecine innue, mais à de moindres fréquences : cônes de conifère, résine et fruits. (Clément, 1990)

Les espèces végétales étaient également utilisées pour l'alimentation des communautés innues. La majorité des plantes exploitées à cet effet étaient des plantes à fruits comme le cormier, les petites poires, la camarine et les bleuets. Ce qu'il faut comprendre, en analysant toutes les utilisations des plantes de la part des Innus, c'est que ces derniers se référaient principalement à des parties de plantes et non à la plante entière. Un rapport peut alors être élaboré entre l'utilisation, la partie végétale utilisée et la qualité qui lui est attribuée. (Clément, 1990)

Le savoir traditionnel des communautés innues, notamment celle de Nutashkuan, est particulier pour la zoologie et complètement différent du savoir relié à la botanique. Étant un peuple de chasseurs-cueilleurs, ils dépendaient de la chasse pour se nourrir. Ayant ainsi l'habitude de suivre des animaux pour subvenir à leurs besoins, ils en sont venus à connaître leurs usages du territoire ainsi que leur anatomie sur le bout des doigts.

Lors de la chasse et du dépeçage du gibier, il est aisé pour le chasseur d'observer, de constater et de comparer les éléments anatomiques qui composent chaque espèce capturée. C'est ainsi que les Innus acquéraient les connaissances générales en ce qui a trait aux différentes parties de l'animal, de l'anatomie interne à la morphologie externe. Bien que les plus petits détails anatomiques ou de fonctionnement des organes n'étaient pas tout à fait connus de ce peuple, il n'en demeure pas moins que leur savoir était inestimable. (Clément, 1995)

Étant nomades et dépendant énormément de la chasse et de ce qu'ils allaient y rapporter, les Innus devaient être experts en recherche de gibier et devaient tout connaître de leurs habitudes. Les Innus étaient ainsi capables de reconnaître différents groupes à l'intérieur d'une même espèce, comme c'était le cas pour le caribou entre autres. De plus, se nourrissant de plusieurs espèces animales, ils connaissaient l'alimentation, l'habitat et la distribution de chacune d'entre elles. Le cycle annuel, c'est-à-dire les périodes d'abondance et les périodes de rareté d'une espèce étaient aussi connues, de même que les sites de mise bas et de reproduction. Toutes ces informations permettaient ainsi au

chasseur de cibler les endroits et les périodes les plus propices à la chasse pour les espèces recherchées. (Clément, 2007)

Bien sûr, pour pouvoir traquer les différentes espèces, les chasseurs devaient être attentifs au moindre indice. C'est pourquoi ils ont développé une habileté particulière en ce qui concerne la reconnaissance des sons effectués par les animaux ou des traces qu'ils laissent derrière eux. La nature et les types de son émis permettaient une association avec certains animaux. Il était ainsi plus aisé de poursuivre la chasse et de localiser les espèces les plus recherchées. Cela en était de même pour les traces laissées par les animaux sur le sol. Les chasseurs devaient les reconnaître pour pouvoir les suivre et ainsi assurer leur nourriture. (Clément, 1995)

En analysant les informations précédentes, il est possible de remarquer que les communautés innues, notamment celle de Nutashkuan, possédaient énormément de savoir quant à la nature qui les entourait. Vivant en symbiose avec l'environnement, les Innus le connaissaient et le respectaient en tout point. De plus, ils utilisaient une bonne partie de ce qui était mis à leur disposition sans exagération et sans surexploitation. Même si ces populations sont maintenant plus sédentaires qu'auparavant, cette science de l'environnement se transmet encore de génération en génération dans les discours et dans les mythes d'aujourd'hui (Clément, 1995). Par contre, force est de constater qu'avec les années, cette science décroît tranquillement au même rythme que les activités traditionnelles (*ibid.*).

2.2.6 Sites historiques et préhistoriques

De nombreux sites archéologiques ont été identifiés dans le secteur est de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Les campagnes de fouilles archéologiques qui ont eu lieu sur le territoire dans les années 1970, 1980 et 1990 ainsi que la vérification des sites effectuée récemment a permis de faire un inventaire des types de sites archéologiques retrouvés dans le secteur. Des sites historiques sur la terre ferme ainsi que subaquatiques, des sites amérindiens historiques et des sites paléohistoriques, avant l'arrivée des Européens, ont été observés. Le Nitassinan de la Première Nation innue de Nutashkuan s'étendant sur une partie du secteur ouest de la RPNCAM, il est important de mentionner que l'Île à la Chasse, l'Île Saint-Charles et l'Île Sainte-Geneviève, toutes situées dans ce secteur, sont aussi prises en compte dans l'analyse des sites archéologiques du secteur est. Ces sites archéologiques permettent de valoriser l'histoire du secteur

est au moyen d'artefacts pour comprendre l'importance de ce territoire pour la Première Nation innue de Nutashkuan, mais également pour les Occidentaux venus s'y installer.

Le village de Natashquan possède un site classé historique selon le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCQ) depuis 2006. Il s'agit du site historique des Galets. Ce site est composé de douze petits bâtiments rapprochés les uns des autres et situés sur une presqu'île. Ces magasins âgés pour certains de 150 ans témoignent de l'époque où le village vivait principalement de la pêche morutière. Ce site aurait été construit en 1855 par des Acadiens de l'île du Havre-Aubert et devint dans les années suivantes l'un des principaux centres de pêche de la Côte-Nord. Lorsque les pêcheurs rapportaient leurs produits au site, les poissons étaient piqués, lavés, tranchés, salés, séchés puis entreposés. Les activités de pêches déclinant peu à peu au cours du 20^e siècle, c'est aux environs des années 1980 que le site fut déserté. (Les carnets du patrimoine, 2008)

Le village de Baie-Johan-Beetz présente également un attrait historique important. Ce village doit son nom à un peintre et sculpteur belge qui est venu s'y installer au début du 20^e siècle. En mettant son village en quarantaine lors de la grippe espagnole, il épargna ainsi les habitants de la ville de cette maladie. La maison qu'il fit construire en 1898 est maintenant classée monument historique par le gouvernement du Québec. Une exposition y est présentée afin d'informer les gens sur la vie de l'homme par lequel le village a été nommé. (Région de Duplessis, 2008)

Des vestiges de nombreux autres sites historiques ont été dénombrés au cours des campagnes archéologiques des dernières décennies. Ainsi, trois conserveries de coques ont opéré sur l'île Saint-Charles durant les années 1940. Les ruines des bâtiments et les rebuts d'exploitation sont encore visibles sur le site. Des homardières auraient également été en opération à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e sur les îles Saint-Charles et Sainte-Geneviève et possiblement à Aguanish et Baie-Johan-Beetz. De plus, de nombreuses traces de chalets, camps de chasse et cabanes ont été trouvées tout le long du territoire sur certaines îles, mais également à l'embouchure de plusieurs rivières. Il en est de même pour un grand nombre de stations de pêche disséminées tout le long du territoire. D'autres vestiges structuraux comme un banc de bran de scie sur la rivière Véronique, une mine à ciel ouvert à la Baie Quetachou ou la sépulture de Henry de Puyjalon, personnage célèbre de la Côte-Nord, sur l'île à la Chasse font partie du paysage historique de la région. (Guimont, 2011)

Outre la présence de sites historiques sur la terre ferme répertoriés dans la région, il existe aussi quelques sites historiques subaquatiques. Des épaves, généralement le résultat de naufrages, ont été retrouvées à quelques endroits le long du littoral. Ces goélettes, petits navires légers à deux mâts, ont été découvertes entre autres à Aguanish et à Betchouane. L'épave d'Aguanish a été découverte en 1910 et a fait l'objet d'une fouille archéologique sommaire et de relevés préliminaires seulement en 1962 (Simard, 2009). La période à laquelle l'épave est associée n'a pas été déterminée. L'épave de Betchouane est un navire en bois conservé jusqu'au niveau du pont, ce qui en rend certains éléments visibles (Guimont, 2011). De plus, quelques goélettes canadiennes ont fait naufrage sur les différentes îles du secteur, île à la Chasse, île Saint-Charles et île Sainte-Geneviève au cours de l'automne 1876 (*ibid.*).

La période historique de la région, depuis l'arrivée des Européens, est bien représentée du point de vue archéologique sur le territoire. Il en est de même pour la période préhistorique, avant l'arrivée des Européens sur le territoire, où celui-ci était occupé principalement par les Innus. L'île Saint-Charles présente probablement le site paléohistorique le plus important de la région. Les interventions archéologiques menées en 1985 par Somcynsky et en 1990 ont révélé plus de 150 000 objets lithiques. La profusion d'éclats libres, blanchis et enfouis dans les sondages permet de considérer le site comme étant un atelier de taille datant de 12 000 à 450 avant aujourd'hui (A.A.) (Guimont, 2011)

Sur l'île à la Chasse, deux autres sites paléohistoriques ont été répertoriés. Ces deux sites contiennent chacun un foyer permettant de dater l'occupation entre 12 000 et 450 A.A. Un de ces sites contient du matériel lithique important : des éclats en abondance et même plusieurs outils parmi lesquels se retrouvent des pointes, des racloirs et/ou grattoirs et des éclats retouchés. De plus, une grande quantité d'ossements d'animaux, plus de 500, ont été retrouvés. Toutes ces raisons permettent de considérer ce site comme relativement important. (Guimont, 2011)

D'autres sites paléohistoriques d'importance moindre ont été répertoriés dans le secteur est de la RPNCAM. La majorité de ces sites présentent du matériel lithique, tels des éclats, ainsi que des foyers et des pierres regroupées. Ces sites sont situés à l'embouchure de rivières, comme les rivières Watshishou, Corneille et du Milieu ainsi que dans certaines baies, Pontbriand et Quetachou par exemple. Le mont Watshishou présente également un site préhistorique. Le matériel retrouvé sur la

majorité de ces sites et la datation qui y est associée correspond généralement à 12 000 A.A. à 450 A.A. (Guimont, 2011)

Certains sites préhistoriques ont été trouvés lors d'interventions archéologiques bien particulières. En 2002, dans le cadre d'un mandat octroyé par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'emprise de la route 138, Jean-Yves Pintal a effectué un inventaire archéologique à l'est de la municipalité d'Aguanish, dans le secteur de l'Île-Michon. L'inventaire composé de quatre sondages a permis d'identifier des artefacts de la culture autochtone datant d'environ 12 000 à 450 A.A. (Duchaine, 2011). Ainsi : « Des éclats de taille de la pierre en matériau de quartz (N : 8) ont été trouvés gisants en position superficielle dans le secteur de prélèvement de matériaux secs » (Pintal, 2003, p. 13). Par contre, aucun sondage n'a permis de découvrir la présence d'autres aires résiduelles dans le secteur, ce qui a conduit à la destruction du site (*ibid.*).

Dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la municipalité d'Aguanish, un inventaire archéologique a été réalisé. Celui-ci a permis d'identifier, dans le secteur de l'Île Michon également, une occupation amérindienne associée à une phase de la préhistoire récente, de 2 200 à 1 500 ans A.A. (Pintal, 2003). Lors du même inventaire, un autre site datant de la même époque a été trouvé sur la rive ouest de la rivière Aguanish à 100 mètres de la route 138 (Duchaine, 2011). De plus, deux autres sites correspondant à la phase préhistorique archaïque moyenne, de 7 000 à 5 500 ans A.A., ont été recensés sur la rive ouest de la rivière Aguanish sur un terrain privé sur la rue de la Rivière et sur la rive est de la rivière Aguanish, du côté est de la rue du Ruisseau (*ibid.*).

L'inventaire de la culture et des connaissances de la Première Nation innue de Nutashkuan réalisé dans cette section permet d'en apprendre davantage sur la communauté autochtone présente dans le secteur est de la RPNCAM. Cette récolte d'information servira à déterminer les moyens les plus efficaces de mettre la culture en valeur dans le contexte du développement du secteur est de la RPNCAM.

3. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL DE NUTASHKUAN DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION DE LA RPNCAM

La mise en valeur du patrimoine culturel de la Première Nation innue de Nutashkuan dans le secteur est de la RPNCAM n'est pas chose simple. Les différentes données à valoriser doivent être analysées sous plusieurs angles afin d'offrir aux visiteurs un produit unique intéressant et de qualité. La clientèle visée par Parcs Canada, le type d'apprentissage désiré par cette dernière ainsi que la volonté de la Première Nation innue de Nutashkuan de faire connaître leur culture sont autant d'éléments à prendre en considération dans la valorisation de ce territoire particulier. Pour déterminer la meilleure façon d'y arriver et examiner les diverses possibilités, il est essentiel d'observer les moyens déployés dans les parcs nationaux québécois et canadiens, mais également à l'international. Ces analyses serviront ainsi à déterminer les renseignements les plus pertinents à valoriser à l'intérieur du secteur est de la RPNCAM, mais également les meilleures options de mise en valeur à envisager afin d'attirer une quantité non négligeable de visiteurs.

3.1 Analyse des différents éléments à mettre en valeur

Tout d'abord, avant de déterminer les données les plus pertinentes à utiliser dans la mise en valeur du secteur est de la RPNCAM, il faut comprendre que le tourisme culturel prend de plus en plus d'ampleur dans l'industrie touristique. En effet, au cours des dernières décennies, ce type de tourisme s'est accru de façon significative, affichant une forte croissance comparativement au reste du marché (Nuñez, s.d.). Cette offre de produits spécialisés répond à une demande grandissante de la clientèle qui exige « une diversification des offres qui doivent désormais inclure, outre les éléments traditionnels (soleil et plage), la découverte de paysages culturels autochtones » (*ibid.*, p. 27). C'est entre autres pour cette raison qu'une attention particulière est attribuée à la valorisation de la culture innue dans le secteur est de la RPNCAM ainsi qu'à la façon d'y arriver.

3.1.1 Mandats et objectifs de Parcs Canada en lien avec la mise en valeur des ressources culturelles

Bien sûr, pour que le produit soit compétitif avec ce qui s'effectue dans les divers lieux touristiques et attire la clientèle recherchée, celui-ci doit être original, vivant et innovateur (Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009). Pour arriver à un tel résultat avec le patrimoine culturel du secteur est de la RPNCAM, Parcs Canada, dans le cadre de l'entente sur

l'expérience pilote de participation réelle, travaille avec la communauté innue de Nutashkuan. Les échanges réalisés permettent de recouper les connaissances du marché provenant de Parcs Canada aux désirs et points de vue des Innus pour la mise en valeur de leur territoire et de leur culture. Cette collaboration a pour but de maximiser le potentiel du secteur est tout en respectant les communautés locales et en améliorant le sentiment d'appartenance des résidents.

Dans le même ordre d'idée, l'identification des éléments les plus pertinents à valoriser dans le secteur est doit se faire en respectant les mandats que Parcs Canada s'est octroyé dans la RPNCAM. La collaboration avec les nations autochtones est une notion importante à respecter pour Parcs Canada dans l'administration des différents parcs ou réserves de parcs nationaux. Ainsi, le projet de plan directeur de la RPNCAM prévoit la formation d'un comité autochtone permettant de regrouper et de rencontrer, selon les enjeux locaux, les Innus de Nutashkuan ou d'Ekuanitshit. Ce comité envisage la participation des communautés à la prise de décision concernant la mise en valeur de leur territoire traditionnel et la protection de la réserve de parc. En effet, Parcs Canada souhaite « Intégrer la vision et l'interprétation traditionnelles autochtones de l'univers dans les moyens de communication courants utilisés » (Parcs Canada, 2012b). Ainsi, Parcs Canada désire développer et renforcer ses relations avec la communauté innue de Nutashkuan afin d'accroître le partage de connaissances et les retombées économiques et sociales sur la communauté en créant des : « projets d'acquisition de connaissances, de partage et de mise en valeur des ressources culturelles autochtones liés au mandat de la réserve de parc » (Parcs Canada, sous presse, p. 22).

Par ailleurs, le mandat prioritaire de Parcs Canada est « d'assurer la sauvegarde à perpétuité d'une aire naturelle représentative de la région des Basses-Terres du Saint-Laurent de l'Est » (Parcs Canada, 2006, p. 15). De plus, Parcs Canada s'est doté de plusieurs objectifs afin de faire connaître d'une manière particulière la RPNCAM aux visiteurs. Une étude auprès des visiteurs au cours de l'été 2005 a démontré que parmi les cinq mandats secondaires dont Parcs Canada s'est doté pour la mise en valeur et la protection du territoire de la RPNCAM, un seul est vraiment insatisfaisant. En effet, l'énoncé « je connais les caractéristiques de la culture, des pratiques et des savoirs traditionnels des communautés en lien avec le parc » obtient seulement 28 % en proportion des répondants en accord avec la proposition (*ibid.*). Parcs Canada, en s'assurant que la culture des peuples autochtones fasse partie des programmes et projets grands publics permettra ainsi aux visiteurs de prendre conscience de l'importance du patrimoine autochtone du secteur est de la RPNCAM (Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec, 2011). Tout cela considéré, il apparaît

donc évident que la culture innue de Nutashkuan doit être davantage représentée dans ce secteur de la RPNCAM.

3.1.2 Identification de la clientèle cible

L'identification des clientèles cibles, de celles étant les plus abondantes dans la RPNCAM et de leurs désirs d'apprentissage est primordiale afin de déterminer adéquatement les renseignements à mettre en valeur et les façons de le faire. La *Stratégie touristique québécoise au nord du 49^e parallèle* (Ministère du Tourisme, 2011), dans laquelle fait partie le territoire de la RPNCAM, fait état de la clientèle majoritaire concernant le tourisme nordique. Cette dernière est généralement constituée de personnes âgées entre 25 et 55 ans, est habituellement scolarisée, a des revenus plus élevés que la moyenne et est attirée par les destinations culturelles.

L'étude auprès des visiteurs de la RPNCAM réalisée au cours de l'été 2005 abonde en ce sens. Cette enquête démontre que les visiteurs sont en majorité des adultes sans enfants, soit 85 % des gens interrogés (Parcs Canada, 2006). De plus, près du trois quarts des visiteurs, ce qui représente 73 % des sondés, ont plus de 35 ans (*ibid.*). De même, 58 % de la clientèle est composée d'adultes de 55 ans et moins sans enfants tandis que les groupes avec enfants représentent seulement 15 % des visiteurs (*ibid.*). Finalement, les adultes âgés de 55 ans et plus constituent le quart des visiteurs interrogés (*ibid.*). L'étude démontre également que les secteurs est (6.5 %) et extrême est (2.9 %) de la RPNCAM ne sont que très peu fréquentés par les touristes, ceux-ci visitant en majorité les secteurs ouest et centre (Parcs Canada, 2009b). À la lumière de ces informations, Parcs Canada a déterminé ses stratégies de marketing.

Ainsi, considérant que les adultes âgés de 35 à 54 ans sans enfants et provenant de l'extérieur de la région sont une clientèle importante pour le secteur, Parcs Canada cible particulièrement ces groupes (Parcs Canada, 2012b). Il en est de même pour les groupes de personnes âgées de 55 à 64 ans qui représentent près du quart de la clientèle (*ibid.*). Les familles ne représentant qu'un faible pourcentage de visiteurs de la RPNCAM, elles sont alors ciblées de façon moins intensive que les groupes précédents (*ibid.*).

3.1.3 Identification du type d'apprentissage désiré par la clientèle

D'autre part, les différentes catégories de visiteurs pratiquant le tourisme culturel souhaitent généralement acquérir un type d'apprentissage particulier lors de leurs déplacements. Pour cette industrie en croissance, la clientèle recherche habituellement des activités originales avec des horaires appropriés, de l'information, des services d'interprétation ainsi qu'une signalisation importante afin que la culture en vedette puisse être comprise et profitable (Nuñez, s.d.). Le niveau d'éducation s'accroissant, l'intérêt pour l'apprentissage d'une autre culture est d'autant plus élevé et incite cette clientèle à vouloir découvrir la vraie vie des communautés autochtones plutôt que de se contenter de simplement voyager (OCDE, 2009).

En considérant l'information précédente et en examinant les marchés cibles de Parcs Canada, il convient de mentionner que les adultes sans enfants dans la tranche d'âge 35-54 ans souhaitent apprendre, explorer, découvrir et profiter d'une culture à l'intérieur d'expériences particulières (Parcs Canada, 2012b). Le groupe d'âge de 55 à 64 ans, autre groupe phare de la RPNCAM, désire quant à lui vivre une expérience davantage en accord avec la nature et les paysages tandis que les familles souhaitent s'évader et se reposer principalement (*ibid.*). Pour arriver à attirer et satisfaire cette clientèle variée et pour que la destination touristique soit concurrentielle, la diversification des activités, la mise en place d'un attrait majeur et une accessibilité améliorée du territoire sont essentielles (Ministère du Tourisme, 2011).

En analysant l'étude auprès des visiteurs réalisée en 2005, celle-ci a démontré que les activités d'interprétation occupent une grande place auprès des touristes avec 91 % des sondés y ayant participé. Ceci démontre que toutes les clientèles y sont intéressées, que ces activités sont populaires et qu'elles doivent ainsi être privilégiées. De même, en réponse à la question de ce qui pourrait être amélioré à l'intérieur de la RPNCAM, les visiteurs ont répondu en majorité (20 %) une augmentation de l'information et de la signalisation disponible sur le territoire (Parcs Canada, 2006). Les infrastructures sont également des éléments pour lesquels les participants de l'étude souhaitent des améliorations (11 %). Ces renseignements démontrent bien que les visiteurs sont intéressés non seulement par le produit offert, mais également par ce qui l'entoure. Ces éléments concernant la clientèle sont alors à considérer dans le choix des données à mettre en valeur, mais également dans le choix des façons de le faire. (Parcs Canada, 2006)

3.1.4 Le désir de la Première Nation innue de Nutashkuan pour la valorisation du territoire

Bien sûr, il est également primordial de prendre en compte les aspirations de la Première Nation innue de Nutashkuan dans la mise en valeur de leur culture. Elle souhaite ainsi participer à la planification territoriale de la RPNCAM afin de faire connaître aux visiteurs la culture de ses membres, leurs connaissances du territoire et leurs expériences (Parcs Canada, 2011b). Ce faisant, elle désire également que la valorisation respecte les droits ancestraux des Innus quant à l'utilisation et à l'occupation du territoire afin d'éviter les conflits d'usage tout en profitant des avantages économiques que cette gestion peut lui apporter (*ibid.*).

De façon plus spécifique, les Innus de Nutashkuan veulent participer à des projets de mise en valeur de leur culture qui sont à caractères durables et qui permettent de conserver le territoire (Dufour, 15 mai 2012). De plus, le partage de leurs connaissances en lien avec l'histoire et la culture de leur communauté et relié au territoire côtier du secteur est de la RPNCAM est un élément très important pour la communauté et est à considérer dans la planification du territoire (*ibid.*). Aussi, la Première Nation innue de Nutashkuan est intéressée à développer des lieux particuliers afin de les faire connaître davantage aux visiteurs. Un de ces emplacements est le Mont Watshishou où les légendes qui y sont rattachées concernent la formation du mont, du littoral et des îles et îlots du secteur (Dufour, 2012). L'Île Saint-Charles, où un important site de taille de pierre est situé, et l'Île à la Chasse sont également des secteurs que souhaite favoriser la communauté dans la planification (*ibid.*). Compte tenu des ententes entre la communauté de Nutashkuan et Parcs Canada et de l'engagement de celui-ci envers les Innus afin d'intégrer les connaissances et savoirs traditionnels dans la gestion de la RPNCAM, il apparaît évident que le point de vue de la communauté de Nutashkuan doit primer dans la planification des activités de mise en valeur.

À la lumière de ces informations, il faut comprendre que Parcs Canada souhaite collaborer avec la Première Nation innue de Nutashkuan afin de mettre de l'avant la culture innue dans le cadre de la planification du secteur est de la RPNCAM. De plus, en prenant en compte le désir de la communauté de s'impliquer et de partager leurs connaissances et le type d'apprentissage désiré par les clientèles variées, il convient d'offrir une expérience touristique originale présentant l'ensemble de la culture innue du territoire.

3.2 Analyse des différentes possibilités de mise en valeur

Lors de la planification et de la gestion d'un territoire dans lequel une culture est à promouvoir comme pour la RPNCAM, il n'est pas seulement nécessaire de déterminer les données pertinentes à mettre en valeur, mais il est primordial de trouver des moyens originaux pour le faire. Ces méthodes diffèrent selon l'endroit, les éléments à valoriser ainsi que les principaux attraits de la région ou de la culture concernée. Pour déterminer la façon de procéder la plus adéquate dans le cadre du secteur est de la RPNCAM, il convient de faire un tour d'horizon de ce qui se fait dans les parcs provinciaux, dans les autres parcs nationaux, mais également à l'international. Ceci permettra de constater les méthodes de mise en valeur pouvant être appliquées dans le présent contexte et les nouveaux concepts pouvant en ressortir.

3.2.1 Exemple de possibilités de mise en valeur au Québec

Tout d'abord, considérant que la RPNCAM est située au Québec, il est approprié d'observer les mesures adoptées pour la valorisation des éléments culturels à l'intérieur des différents parcs faisant partie de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). Ainsi, les parcs ayant sensiblement les mêmes caractéristiques que la RPNCAM, c'est-à-dire ceux présentant un lien avec des Premières Nations autochtones québécoises, peuvent être d'une grande utilité afin de considérer certaines pistes à suivre pour la mise en valeur du patrimoine. En analysant les divers parcs de la SÉPAQ et leurs nombreuses activités de découverte, quelques-unes de ces dernières semblent assez originales et populaires.

En effet, en observant les différents parcs de la SÉPAQ pour lesquels le patrimoine culturel est présent, certaines activités de découverte semblent être privilégiées. Ainsi, plusieurs parcs offrent des randonnées en bateau de croisière ou en rabaska, embarcation typiquement amérindienne, afin de faire découvrir le paysage du parc tout en y relatant l'histoire des peuples qui y ont vécu. C'est le cas pour les parcs de Plaisance (SÉPAQ, 2012a), d'Oka (SÉPAQ, 2012b), des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (SÉPAQ, 2012c), du Fjord-du-Saguenay (SÉPAQ, 2012d) et de la Jacques-Cartier (SÉPAQ, 2012e). Aussi, les récits de légendes ou d'histoires amérindiennes à l'aide de personnages historiques ou de causeries sur le bord du feu ont une place de choix à l'intérieur des parcs, notamment aux parcs de Plaisance (SÉPAQ, 2012a), d'Aiguebelle (SÉPAQ, 2012f), du Fjord-du-Saguenay (SÉPAQ, 2012d), des Îles-de-Boucherville (SÉPAQ, 2012g), du Mont-Tremblant (SÉPAQ, 2012h), du Mont-Orford (SÉPAQ, 2012i), de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

(SÉPAQ, 2012j) et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (SÉPAQ, 2012c). De plus, les parcs des Îles-de-Boucherville (SÉPAQ, 2012g) et de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé (SÉPAQ, 2012j) profitent de reconstitutions de huttes amérindiennes ou de maisons historiques afin de faire connaître aux visiteurs l'histoire des peuples de la région. Enfin, les parcs de Plaisance (SÉPAQ, 2012a) et d'Oka (SÉPAQ, 2012b), possédant des vestiges archéologiques, font bénéficier les adultes d'informations pertinentes sur les artefacts recueillis et sur leur histoire tandis que les jeunes profitent du programme d'apprenti archéologue pour participer au processus de découverte. Ces différentes idées peuvent s'appliquer dans le cadre du secteur est de la RPNCAM en les adaptant au territoire et aux connaissances qu'il est souhaité de transmettre. Bien sûr, une multitude d'autres moyens existent pour mettre en valeur le patrimoine culturel d'une communauté autochtone.

3.2.2 Exemple de possibilités de mise en valeur au Canada

Le réseau de Parcs Canada est très riche en culture autochtone. Plusieurs parcs du réseau ont su, au cours des dernières décennies, mettre de l'avant des activités de mise en valeur des différentes cultures des communautés autochtones afin de transmettre un savoir ancestral aux visiteurs. Pour ce faire, chaque parc a misé sur les particularités de la communauté autochtone la plus près et sur les façons originales et appropriées de les faire connaître.

Ainsi, plusieurs façons de mettre en valeur le savoir et la culture autochtone dans les parcs nationaux du Canada ont vu le jour. Quelques parcs, comme le Lieu historique national du Canada de Batoche, le Parc national du Canada Kouchibouguac et le Parc national du Canada des Îles-de-la-Baie-Georgienne offrent aux visiteurs des récits et du contenu audio en langues amérindiennes sur les panneaux d'interprétation afin de faire connaître la culture, les traditions et les connaissances des communautés autochtones. De plus, le Parc national du Canada Monts-Torngat propose quant à lui un camp de base destiné aux visiteurs qui viennent y vivre quelques jours afin d'explorer le parc à travers le regard de la culture inuite et vivre une expérience suivant leur mode de vie. Des panneaux d'interprétation sur lesquels est inscrite de l'information concernant les plantes médicinales utilisées par les Amérindiens font partie des sentiers de promenade du Parc national du Canada Fundy. Des cérémonies ancestrales dans le Parc national du Canada des Îles-de-la-Baie-Georgienne ainsi que des démonstrations techniques telles que la fabrication d'un canot d'écorce dans le Parc national du Canada du Gros-Morne font également partie des expériences pouvant être vécues par les visiteurs désirant en apprendre davantage sur les communautés autochtones du

territoire. Ces activités mises en place par Parcs Canada en collaboration avec les communautés autochtones présentes démontrent que de telles mesures peuvent être adoptées et peuvent fonctionner, notamment dans la RPNCAM. (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011)

3.2.3 Exemple de possibilités de mise en valeur à l'international

Non seulement des mesures sont apportées du point de vue canadien afin de mettre en valeur le savoir et la culture autochtones, mais certains concepts sont également adoptés à l'international. Que ce soit à l'intérieur d'autres parcs nationaux ou à l'occasion d'initiatives plus individuelles, les exemples de valorisation d'une culture sont nombreux et singuliers.

Des modèles de mise en valeur du patrimoine culturel peuvent être observés notamment à l'intérieur des parcs nationaux américains. Le parc national de Bryce Canyon par exemple, propose une marche interprétative sur la culture amérindienne du territoire (National Park Service, 2012a). Pour ce qui est du parc national Cuyahoga Valley, la Towpath Trail offre aux visiteurs un sentier de découvertes où des éléments historiques, tels des structures et cadenas du canal de l'Ohio et d'Érié, font prendre conscience aux touristes de la vie d'autrefois (National Park Service, 2012b). De plus, les visiteurs peuvent profiter au parc national Great Smoky Mountain d'une brochure autoguide pour la voiture afin de découvrir les quelque 80 structures historiques présentes sur le territoire (National Park Service, 2012c). Des panneaux d'interprétation décrivant l'histoire culturelle des différents peuples sont présents dans la majorité des parcs nationaux où le patrimoine culturel est important. Les sites internet des différents parcs nationaux sont également utilisés comme outil de mise en valeur de l'histoire culturelle leur appartenant. Ainsi, l'histoire des peuples amérindiens et occidentaux jusqu'à la période contemporaine y est décrite en détail afin de la faire connaître aux futurs touristes ou simplement aux curieux.

Les parcs nationaux sont des endroits propices à offrir une visibilité pour le patrimoine culturel, lequel fait souvent partie de leurs mandats, mais il est également possible d'observer des exemples de culture autochtone mise de l'avant de façon individuelle. C'est le cas, entre autres, d'un peuple amérindien de l'Amazonie, les Huaorani, qui utilise le tourisme culturel de façon à conserver leurs ressources, à se réapproprier leur culture et à financer leurs infrastructures. En accueillant des groupes de huit visiteurs par mois pendant deux à huit jours, ils partagent ainsi leur vie quotidienne et leurs connaissances avec eux. Certains individus du peuple Sami de Suède offrent un autre

exemple de promotion culturelle en lien avec leurs activités traditionnelles. En combinant l'activité traditionnelle d'élevage de rennes avec la randonnée avec rennes de bât ou en traîneau proposée aux touristes, la culture Sami est alors valorisée. Au Djibouti, un système de caravane chamelière a été développé afin de s'adapter à un tourisme d'expatriés résidents. Cette activité fait travailler les gens de la communauté à tour de rôle pour leur assurer un revenu et une économie propre. Ces quelques activités ne sont qu'une infime partie de ce qui peut être développé dans les communautés autochtones, mais peuvent aider à déterminer le type d'activité pouvant être adapté dans la RPNCAM. (Blangy et Laurent, 2007)

Il est ardu de trouver des sites touristiques culturels similaires à la RPNCAM. Les sites en contexte insulaire situés à de grandes distances des centres urbains se trouvent pour la plupart du temps à offrir des attraits touristiques exceptionnels, comme l'île de Pâques. Pour les sites culturels ne possédant pas des attraits aussi puissants que les moais de cette île, les activités traditionnelles de randonnées pédestres et d'observation de la nature sont généralement au menu. C'est le cas, entre autres à l'Archipel de Kvarken, situé dans le golfe de Botnie entre la Suède et la Finlande. L'archipel de 5 600 îles et îlots présente plusieurs activités à réaliser sur son territoire. Quelques musées sont disposés dans l'archipel afin d'expliquer le mode de vie des habitants d'autrefois. De plus, des tours guidés en croisière ont lieu entre les différents îlots de l'archipel. La pratique du canot, de la randonnée pédestre avec panneaux d'interprétation relatant l'histoire de l'archipel, de la pêche et de la voile sont parmi les activités accessibles (Unesco's World Natural Heritage Sites in the Nordic Countries, 2012). Le site présentant toutefois le plus de similitudes avec la RPNCAM se trouve à être le Lieu historique national du Canada de l'Anse aux Meadows. Ce lieu historique est près de la mer, situé en région éloignée et présente un intérêt culturel important avec les vestiges de la plus ancienne colonie européenne du territoire, les Vikings. Les visites guidées des sites archéologiques et la reconstitution de huttes de terre vikings permettent d'attirer un grand nombre de visiteurs.

Quoi qu'il en soit, peu importe les exemples cités, il faut retenir que les sites culturels doivent présenter des activités et des attraits exceptionnels afin d'attirer la clientèle désirée. De plus, même si ces sites ont quelque chose d'unique et d'intéressant, une campagne publicitaire d'importance doit être produite et diffusée afin d'attirer un maximum de visiteurs. Par exemple, le site archéologique Cliche-Rancourt à Lac-Mégantic est le site le plus vieux du Québec avec une datation à 12 000 ans avant aujourd'hui, ce qui le rend intéressant au point de vue culturel. Par

contre, cette information est peu diffusée, suscitant ainsi peu d'intérêt pour le site et ne permettant pas d'attirer les touristes. Cet exemple sert à comprendre la nécessité de non seulement trouver des activités intéressantes pour la mise en valeur du patrimoine, mais également l'importance de la communication de l'information.

3.2.4 Analyse des possibilités de mise en valeur

Tous ces aperçus de mise en valeur, autant ceux au provincial qu'au national et à l'international aident à comprendre le travail qui peut être effectué à l'intérieur du secteur est de la RPNCAM. Les exemples cités démontrent tous une offre de produit singulière et une façon de la mettre en valeur qui lui est adaptée. En ce qui concerne la planification du territoire de la RPNCAM, plusieurs des éléments évoqués précédemment pourraient y être ajustés. Ainsi, la création de sentiers pédestres avec des panneaux d'interprétation en français, en anglais et en innu expliquant la formation du paysage, ce qui le compose et les différents éléments culturels qui y sont associés permettraient aux visiteurs de connaître davantage la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan. De plus, un guide audio dans ces trois langues pourrait y être rattaché afin de vivre l'expérience de façon plus concrète. Aussi, les balades en canot ou en kayak avec un guide relatant l'histoire du peuplement du territoire et des cultures qui y sont associées pourraient constituer une activité digne d'intérêt.

La clientèle pratiquant le tourisme culturel est une clientèle habituellement éduquée et voulant vivre des expériences nouvelles en lien avec la culture du territoire qu'elle visite. Une grande partie de ces visiteurs souhaite découvrir le territoire de façon indépendante, par eux-mêmes. C'est pourquoi les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place dans ce type de tourisme. Ainsi, internet permet entre autres aux touristes d'accéder à une plus grande part d'information sur les produits touristiques, de comparer et de fabriquer par eux-mêmes leur circuit touristique tout en pouvant faire abstraction des intermédiaires traditionnels (OCDE, 2010). Ces informations et le savoir qui y est associé sont faciles à obtenir et impliquent une organisation, une coordination, une analyse et un partage entre les acteurs du tourisme et le public afin d'améliorer la transmission et l'utilisation des ressources (*ibid.*). Cette tendance grandissante implique une adaptation de la part de la RPNCAM pour utiliser ces technologies comme moyen de communication et de consultation pour les visiteurs voulant être plus indépendants dans leurs visites, ajoutant ainsi un attrait supplémentaire pour la clientèle.

Pour arriver à ce qu'une destination comme le secteur est de la RPNCAM soit des plus attrayantes et qu'elle soit développée à son plein potentiel, il convient de prendre en compte différents facteurs selon Dwyer et Kim (2003). Il y a tout d'abord les ressources disponibles comme les ressources naturelles, les atouts culturels et les éléments patrimoniaux qui, dans le cas de la RPNCAM, sont très présents. Viennent ensuite les ressources créées telles les infrastructures touristiques et les activités de l'offre qui doivent être suffisamment élaborées. C'est pourquoi il est primordial de choisir un élément particulier de la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan et de l'exploiter afin de faire ressortir l'offre davantage. Les facteurs en amont comme les infrastructures en général, l'accès à la destination et la qualité des services doivent aussi être appropriés pour que la RPNCAM et le secteur est soient compétitifs avec ce qui se fait ailleurs. Pour finir, les facteurs liés à la gestion de la destination sont aussi à prendre en considération. En observant ces facteurs, une insistance doit être appliquée sur le produit offert et la façon dont il est mis en valeur pour attirer une clientèle, mais l'accent sur tout ce qui englobe le produit, c'est-à-dire les infrastructures touristiques et tout ce qui concerne la gestion et la logistique de la RPNCAM est tout aussi important. (OCDE, 2009)

Comme mentionné précédemment, il est bien de miser sur le facteur des ressources disponibles, mais il faut également mettre de l'avant les infrastructures touristiques, les facteurs en amont et les facteurs de gestion. Ainsi, rien ne sert d'offrir des activités originales s'il est impossible pour les visiteurs d'avoir accès aux différents sites et d'être accueillis ou hébergés adéquatement. C'est pourquoi il est également primordial, pour attirer des touristes et rester compétitif, de miser sur un ensemble de facteurs et non sur un seul.

4. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES CULTURELLES DU SECTEUR EST DE LA RPNCAM

Les offres de l'industrie touristique au Québec sont très variées. Un survol des différentes propositions du marché a permis de constater qu'en regard des informations récoltées précédemment et des intérêts des différents acteurs impliqués, le tourisme durable et l'écotourisme peuvent être mis à profit dans la valorisation du littoral du secteur est de la RPNCAM. Les principes et valeurs composant ce type de tourisme conviennent aux objectifs de Parcs Canada et de la Première Nation innue de Nutashkuan quant à la planification du secteur est. En accord avec ce type de tourisme, les différentes activités de mise en valeur du territoire et de la culture innue présentées dans cette section serviront ainsi à protéger un espace naturel hors du commun tout en mettant l'accent sur le patrimoine culturel de la région en impliquant les communautés avoisinantes. Cette mise en valeur du territoire est essentielle afin d'augmenter la fréquentation du secteur est de la RPNCAM. Il est toutefois nécessaire, pour accéder à cet objectif, de trouver les moyens les plus efficaces afin d'atteindre les clientèles cibles et ainsi les attirer dans le secteur.

4.1 Tourisme durable/Écotourisme

L'industrie touristique au Québec est de plus en plus influencée par le développement durable et l'environnement. Les touristes, étant davantage conscientisés à l'environnement et aux différentes cultures de la planète, souhaitent retrouver un aspect durable et écologique à l'intérieur de leurs destinations (Tourisme Québec, 2012). C'est pour cette raison que le tourisme durable et l'écotourisme bénéficient d'un accroissement graduel de la part du marché.

Le Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) (2003) définit le tourisme durable comme suit :

« Forme de tourisme qui répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir. Le tourisme durable mène à une gestion intégrée de toutes les ressources, de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et le milieu vital » (BNQ, 2003, p. 4).

Cette forme de tourisme en milieu naturel auquel s'ajoutent des efforts de collaboration avec les communautés locales ainsi que des efforts d'éducation et de conservation du patrimoine naturel et culturel est appelée écotourisme (Tourisme Québec, 2003). Ce type de tourisme pourrait très bien

convenir à la RPNCAM et à la région de Duplessis par le fait même. En effet, Parcs Canada, dans son projet de plan directeur 2012, fait état de ses efforts déployés pour renforcer ses liens avec les Premières Nations du secteur. De plus, Parcs Canada désire protéger les écosystèmes et les ressources naturelles et culturelles afin de les laisser intacts pour les générations futures, ceci tout en éduquant les visiteurs sur les ressources de la RPNCAM ainsi que sur l'importance de cette dernière (Parcs Canada, sous presse).

Pour qu'une organisation touristique comme Parcs Canada ou tout autre organisme de la région puissent se considérer comme étant écotouristiques, ils doivent répondre à certaines exigences. Ainsi, comme l'écotouriste doit le faire lors de ses déplacements, ils doivent adopter un code de bonne conduite et respecter l'environnement naturel et culturel du territoire. Par exemple, l'organisation touristique doit rechercher un impact minimal de ses activités et infrastructures sur le milieu naturel, protéger le milieu naturel et humain ainsi que le patrimoine culturel qui lui est associé et réduire les matières résiduelles générées par les activités proposées. De plus, les menaces environnementales et les impacts sur le milieu naturel et le milieu humain doivent être gérés de façon à les éviter le plus possible. (BNQ, 2003)

L'écotourisme est une nouvelle tendance qui s'impose depuis quelques années dans les pays de grande nature. Malgré ce fait, les Québécois en général se soucient peu de l'incidence qu'ils ont sur l'environnement lorsqu'ils sont en voyage (Marcoux, 2011). Ainsi, 88 % des Québécois révèlent qu'ils n'ont jamais pris de vacances écologiques (*ibid.*). Par contre, huit Québécois sur dix seraient prêts à envisager ce type de voyage s'il était abordable et davantage publicisé (*ibid.*). Ceci démontre une volonté grandissante de la population envers le tourisme durable et l'écotourisme. De plus, en considérant que les défis environnementaux sont devenus incontournables et que les consommateurs y emboîtent graduellement le pas, l'industrie touristique devra s'adapter à cette nouvelle réalité afin de répondre aux exigences des voyageurs (Racine, 2012). Parcs Canada, en adoptant les principes de l'écotourisme dans l'élaboration des activités de mise en valeur du secteur est de la RPNCAM, pourrait devenir chef de file dans le domaine et profiter d'une nouvelle renommée nationale et internationale.

4.2 Activités à privilégier

Parcs Canada, dans ses objectifs sur la gestion de la RPNCAM, souhaite développer le secteur est tout en maintenant l'intégrité écologique et en augmentant l'éducation au public et l'expérience du visiteur (Parcs Canada, sous presse). L'augmentation des connaissances relatives aux ressources culturelles du secteur et des impacts socio-économiques envers les populations locales, notamment la Première Nation innue de Nutashkuan, ainsi que l'augmentation de la fréquentation de la RPNCAM par les visiteurs-touristes sont également des défis privilégiés par Parcs Canada dans la planification du territoire (*ibid.*). De plus, la Commission canadienne du tourisme (CCT) ayant identifié le tourisme autochtone comme étant l'un des principaux enjeux pouvant avoir des répercussions positives sur l'industrie touristique au Canada, il est d'autant plus important de trouver les meilleurs moyens pour mettre en valeur cette culture (INSIGNIA, s.d.).

C'est pour ces diverses raisons que les activités de mise en valeur proposées prennent en compte la conservation du milieu naturel et culturel en collaboration avec la Première Nation innue de Nutashkuan. De surcroit, ces activités sont adaptées au milieu et aux visiteurs afin d'offrir une expérience de voyage particulière et ainsi attirer une plus grande part du marché. En tenant compte des intérêts de la communauté de Nutashkuan et des villages avoisinants dans la valorisation du territoire qu'ils occupent, de la faisabilité et de l'originalité de l'activité ainsi que de l'attrait qu'elle peut signifier pour les touristes, une priorisation des activités peut être établie. Ainsi, les activités sont proposées selon des vues à court, moyen et long terme. Le court terme correspond à une activité pouvant être mise sur pied en un ou deux ans, le moyen terme entre trois et cinq ans et le long terme en cinq ans ou plus.

4.2.1 Court terme (1-2 ans)

Audioguide

Afin d'offrir aux touristes une visite autonome du secteur est de la RPNCAM, l'utilisation de nombreux outils est possible, notamment celle de l'audioguide. Ce dispositif est en fait un commentaire audio pouvant se retrouver sur différents médias et permettant de faire une visite guidée d'un endroit choisi. Cette sorte de guide permet de découvrir et de visiter un musée, un lieu ou une ville à son rythme, sans nécessairement suivre un parcours précis ou des étapes imposées. Il

permet aussi, contrairement à une brochure papier par exemple, d'effectuer la visite de façon à ne rien manquer visuellement.

Cet audioguide permettant de découvrir la route 138, ses paysages et ses milieux naturels et culturels entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan existe déjà et est mis à la disposition des visiteurs sous forme de CD. Avec des arrêts prévus à Baie-Johan-Beetz et Aguanish avant d'atteindre Natashquan, le guide audio permet de découvrir le littoral et le continent, l'habitat des espèces fauniques ainsi que la vie des gens de la région (Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan (COPACTE), 2012).

Cette activité apparaît en tête de cette section, car elle est déjà mise en place et demande ainsi moins d'organisation. L'outil étant déjà développé, il ne resterait qu'à y insérer quelques informations supplémentaires sans avoir à tout reconstruire, ce qui nécessiterait un temps relativement réduit. De plus, cette activité ne demande aucun aménagement ou infrastructure et permet de dispenser une quantité importante de renseignements aux visiteurs, ce qui permet d'augmenter l'éducation au public.

Quoi qu'il en soit, certaines informations concernant la culture autochtone du secteur est de la RPNCAM devraient être présentées sur le CD. Le contexte historique de la région et de la Première Nation innue de Nutashkuan pourrait être abordé afin de faire comprendre aux visiteurs l'important bagage culturel du secteur est de la RPNCAM. Dans le même ordre d'idées, l'utilisation du territoire par cette communauté et les différentes activités qui y sont reliées pourraient être expliquées pour démontrer l'importance que revêtent l'environnement et la nature pour les Innus. Ce faisant, certaines pratiques ancestrales correspondant à l'utilisation du territoire, les chants et la tente à sudation par exemple, pourraient être expliquées. De plus, il pourrait être intéressant d'inclure dans l'audioguide des informations sur les sites archéologiques et vestiges découverts dans le secteur ainsi que de faire des liens avec l'occupation du territoire correspondant à l'âge des artefacts.

Afin de faire connaître la culture innue de la Première Nation de Nutashkuan aux visiteurs, des capsules d'un format réduit, de une à deux minutes, pourraient être réparties tout au long du CD. Ces capsules pourraient être traduites en anglais et en innu dans le but de faire connaître davantage la culture et d'offrir une certaine originalité aux touristes venus vivre une nouvelle expérience.

Le CD est offert à la Halte routière de la Rivière Manitou et au bureau d'accueil touristique de Havre-Saint-Pierre (portail Pélagie Cormier) (COPACTE, 2012), mais sa distribution pourrait s'étendre aux autres villages du territoire. De plus, un audioguide téléchargeable pour lecteurs MP3 ou pour téléphones intelligents pourrait être disponible sur le site internet de la COPACTE, mais également sur le site internet de la RPNCAM afin d'offrir une alternative aux touristes désirant préparer leur itinéraire.

Le CD traitant de divers sujets, non seulement des îles et îlots du secteur, mais également de la partie continentale comme les plaines et les villages qui ne sont pas sous l'autorité de Parcs Canada, le responsable de l'activité devrait être une autre entité. Le CD routier *Sur la route de Natashquan* réalisé par le COPACTE existant déjà, il serait profitable d'utiliser cet outil plutôt que de dupliquer l'information. Cet organisme pourrait être encore responsable du projet et s'occuper d'ajouter de l'information sur le CD tout en effectuant un partenariat avec Parcs Canada et la communauté innue de Nutashquan afin d'intégrer les éléments de la culture innue du secteur.

Malgré le fait que cette activité comporte l'utilisation d'une voiture, il n'en reste pas moins que plusieurs principes de l'écotourisme peuvent être respectés. Ainsi, l'impact de l'activité sur le milieu naturel est limité et ce dernier, ainsi que le patrimoine culturel qui y est associé, est protégé en limitant l'accès au territoire. De plus, la surcharge est moindre, car les touristes profitant de cette activité se seraient néanmoins rendus d'un endroit à l'autre à l'aide de leur voiture. Ceci permet alors une éducation des visiteurs lors de leurs déplacements.

Sentiers pédestres au Mont Watshishou

Pour satisfaire d'une autre façon le désir de la clientèle âgée entre 55 et 64 ans qui est de vivre une expérience davantage axée sur la nature et les paysages, la randonnée pédestre est une activité attrayante. Parmi tous les sentiers possibles, un itinéraire au Mont Watshishou, représenté sur la figure 4.1, permettrait de rendre accessibles de nouveaux espaces naturels protégés en mettant en valeur le territoire particulier de la toundra, mais également la culture innue de la région. En effet, le Mont Watshishou permet, une fois au sommet, d'avoir une vue exceptionnelle de 360° sur la géomorphologie différente du secteur ainsi que sur le littoral et le golfe du Saint-Laurent. Un sentier pédestre pourrait ainsi être aménagé afin d'être en mesure de contempler le paysage et la nature particuliers du territoire. Ce sentier, comme le mentionne Bourdon dans son *Étude sur le potentiel du secteur Est de la RPNCAM*, pourrait être une :

« boucle de quelques kilomètres pourrait, en partant de la route 138, longer la rivière Watshishou pour arriver sur la colline et faire la boucle des trois sommets de la colline en ordre d'importance pour ensuite revenir par les crêtes White jusqu'au point de départ » (Bourdon, 2004, p. 25).



Figure 4.1 - Localisation du secteur du Mont Watshishou dans le secteur est de la RPN CAM (inspiré de: Parcs Canada, 2012c, p. 7)

Le Mont Watshishou est particulièrement important pour la Première Nation innue de Nutashkuan. À ce mont est relié une légende innue concernant sa formation ainsi que celle du littoral et des îles et îlots, ce qui explique pourquoi la communauté désire le mettre en valeur et faire connaître son existence. L'intérêt important que porte la communauté de Nutashkuan envers ce mont et son désir de le faire connaître explique en partie ce pour quoi cette activité devrait être réalisée dans un court laps de temps. De plus, en travaillant sur la planification et l'aménagement d'un sentier pédestre ainsi que sur l'élaboration de panneaux d'interprétation, elle pourrait être mise en place d'ici un ou deux ans si le financement nécessaire est obtenu.

Il pourrait être profitable de mettre en valeur certains éléments de la culture innue sur le Mont Watshishou. Tout d'abord, il pourrait être intéressant d'aborder les connaissances environnementales des Innus. Celles-ci sont vastes et précises et pourraient être mises de l'avant en présentant les différentes espèces d'arbres et de plantes visibles sur le mont et en expliquant les utilisations traditionnelles, techniques, médicinales ou alimentaires qu'en faisait la communauté. Il en est de même pour les espèces animales. Certaines d'entre elles, la façon de les chasser, leur importance symbolique pour la communauté et les utilisations techniques ou alimentaires que cette dernière en faisait pourraient être mises en évidence sur le mont. De plus, la légende mentionnée précédemment concernant le Mont Watshishou, sa formation ainsi que celle du littoral, des îles et îlots pourrait être transcrite de façon à ce que les randonneurs puissent la suivre tout au long du parcours. Ces informations sont intéressantes et pertinentes à présenter pour offrir un produit touristique diversifié et permettant d'apprendre et de découvrir une culture sous un angle différent.

Pour respecter l'élément interprétation des ressources culturelles et naturelles du milieu dans l'écotourisme, il convient d'aménager les sentiers pédestres du Mont Watshishou en conséquence. Ainsi, les éléments de la culture innue présentés précédemment pourraient apparaître en français, en anglais ainsi qu'en innu sur des panneaux d'interprétation disposés tout au long du sentier pédestre. De plus, un belvédère avec de l'information sur le patrimoine naturel visible du haut du mont pourrait être aménagé au sommet pour permettre aux visiteurs de profiter encore davantage du paysage et de la nature.

Le Mont Watshishou n'étant pas sous la juridiction de Parcs Canada et faisant partie des terres publiques de l'État sous l'autorité du Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNQ), il convient d'adopter des mesures permettant d'y avoir accès. La MRC de Minganie ou la municipalité de Baie-Johan-Beetz pourraient ainsi demander un droit d'utilisation au MRNQ afin d'y aménager des sentiers pédestres. Une autorisation, un droit de servitude ou un bail par exemple pourraient être acquis dans ce but. (MRNQ, 2012)

Cette activité de sentiers pédestres au Mont Watshishou est en parfait accord avec l'écotourisme, à condition que certains principes et codes d'éthique soient respectés de la part des gestionnaires de l'activité et des touristes. Les sentiers devraient être aménagés en considérant l'utilisation de l'habitat par les animaux et de façon à ce que l'impact soit minimal sur le milieu naturel, que celui-ci soit protégé et que les activités perturbent le moins possible les populations animales. Du côté des touristes, il importe qu'ils respectent les consignes dictées afin de protéger l'environnement qu'ils visitent. De surcroît, ils devraient respecter la faune, la flore et leur habitat et réduire leurs impacts sur l'environnement en ne laissant aucune trace de leur passage. Il est important que tous respectent l'environnement qu'ils visitent afin d'être en harmonie avec la faune et la flore qui le composent. (BNQ, 2003)

Récits/Contes

Une activité ayant cours à l'intérieur de certains parcs de la SÉPAQ et pouvant très bien s'appliquer au secteur est de la RPNCAM implique la participation des communautés locales. Les récits et contes appartenant à la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan pourraient être partagés avec les visiteurs du secteur est de la RPNCAM et favoriser une collaboration étroite avec la communauté. Cette activité consisterait à raconter, par la bouche d'aînés de la Première Nation, des récits et contes typiques de cette communauté. La journée de visite des environs terminée, les

touristes pourraient se rassembler en soirée à Natashquan (figure 4.2), autour d'un feu, en profitant ainsi des mythes et légendes innus racontés par les aînés de la communauté.



Figure 4.2 - Localisation de la municipalité de Natashquan (inspiré de: Parcs Canada, s.d., p. 1)

Cette activité nécessite peu d'aménagements, si ce n'est qu'un endroit où accueillir un certain nombre de visiteurs. De plus, les récits, mythes et contes faisant déjà partie de la tradition orale de la communauté, ils n'ont point besoin d'être élaborés. Une planification de la formule à adopter est par contre à établir afin de s'assurer que l'activité se déroule sans problèmes et que l'attention des visiteurs est captée. Il serait alors possible de mettre en place cette activité sur une période assez courte, soit une ou deux années.

Bien sûr, ces récits ou contes partagés par des membres de la Première Nation innue de Nutashkuan permettraient de bien mettre en valeur un aspect méconnu de leur culture pour les Occidentaux. Les mythes et légendes concernant la formation du territoire ou des récits ludiques relatant l'histoire du peuple en Minganie pourraient être racontés. Les récits du Carcajou ou de Tshakapesh par exemple, ainsi que ceux racontant l'utilisation du territoire, notamment pour les activités traditionnelles, permettraient également d'éduquer les visiteurs sur le mode de vie de la communauté.

Pratiquer cette activité autour d'un feu permettrait d'instaurer une ambiance propice à ce genre de contes. Afin de capter l'attention des visiteurs présents lors de ces récits, il serait intéressant que la personne les racontant, un aîné de la communauté de Nutashkuan de préférence, intègre la langue innue dans ces histoires. Ainsi, des termes en langue innue pourraient être employés dans le but de transmettre un héritage culturel important aux voyageurs. De plus, ces récits pourraient être animés

par les différents personnages des contes, un peu comme une pièce de théâtre, ce qui rendrait l'expérience des plus inoubliables.

L'activité ne se déroulant pas sur le territoire de la RPNCAM, Parcs Canada n'en serait pas responsable. La Première Nation innue de Nutashkuan pourrait être le gestionnaire de cette activité considérant qu'elle en serait le principal acteur. La municipalité de Natashquan pourrait également être un partenaire de choix afin d'offrir aux gens les commodités nécessaires et peut-être même de proposer des compléments à l'activité, comme des repas ou autres.

Ce type d'activité correspond très bien à l'écotourisme par son volet éducatif à propos d'éléments culturels du territoire (BNQ, 2003). Cette activité entraîne peu d'impacts sur les milieux naturels et culturels et permet de les protéger en limitant l'accès au territoire. De plus, elle est réalisée dans le respect de la communauté locale et réduit les sources de pollution qui peuvent être associées à toute autre activité. En dispensant une activité pouvant être entièrement effectuée par la Première Nation innue de Nutashkuan et permettant la transmission de leur culture, les retombées économiques et sociales en seraient d'autant plus grandes pour la communauté. (Parcs Canada, sous presse)

4.2.2 Moyen terme (3-5 ans)

Sentiers pédestres dans le secteur de Baie-Johan-Beetz

Le secteur de Baie-Johan-Beetz et sa proximité avec le village, comme le démontre la figure 4.3, fait de l'endroit un idéal pour la randonnée pédestre. Les différents acteurs de la région souhaitent diversifier leur offre touristique et offrir une expérience mémorable aux touristes, ce qui nécessite de nouvelles idées. Ce secteur est facilement accessible à pied depuis Baie-Johan-Beetz et est à proximité de nombreuses installations telles qu'un kiosque d'accueil, un quai de mise à l'eau, la maison Baie-Johan-Beetz et des infrastructures de marche à l'intérieur du village.



Figure 4.3 - Localisation du secteur de Baie-Johan-Beetz dans le secteur est de la RPNCAM (inspiré de: Parcs Canada, 2012c, p. 7)

De plus, la diversification de l'offre touristique à l'aide de sentiers pédestres sur le littoral permettrait de développer une nouvelle visibilité pour le village et ainsi attirer davantage de visiteurs dans le secteur, permettant d'augmenter sa fréquentation et les retombées économiques qui y sont associées. Ce secteur ne faisant pas partie intégrante de la RPNCAM et la mise en place de l'activité nécessitant du temps, de l'investissement monétaire et un partenariat de différents acteurs, c'est pourquoi cette activité figure dans les priorités à moyen terme. (Parcs Canada, 2012c)

Le village de Baie-Johan-Beetz est fort d'une histoire particulière débutant par l'occupation autochtone en passant par l'arrivée des Européens jusqu'à aujourd'hui (Parcs Canada, 2012c). Le contexte historique du territoire, incluant tous les événements marquants ayant eu lieu dans les environs, autant du point de vue autochtone qu'occidental et souvent méconnus du grand public, pourrait ainsi être expliqué aux visiteurs tout au long des sentiers pédestres.

Encore une fois, afin de valoriser les éléments des différentes populations ayant habité ce territoire, des panneaux d'interprétation en français, anglais et innu pourraient être utilisés. Ils pourraient être disposés tout au long des sentiers pédestres pour offrir aux touristes de l'information sur le territoire durant l'entièreté de leur parcours.

Parcs Canada n'incluant pas la partie continentale sous sa juridiction, le gestionnaire de l'activité devrait être une autre entité. Ainsi, la municipalité de Baie-Johan-Beetz pourrait prendre en charge l'aménagement de ces sentiers et des panneaux d'interprétation qui leur sont associés. De plus, la MRC de Minganie, la société d'aide au développement des collectivités (SADC) Côte-Nord ou le centre local de développement (CLD) de Minganie pourraient également prendre part au projet afin d'apporter une aide à la municipalité au point de vue des ressources financières ou dans la planification de l'activité. Cette collaboration permettrait au projet de se développer plus aisément que s'il n'y avait qu'un seul acteur impliqué.

Cette activité est en parfait accord avec l'écotourisme en considérant que les sentiers soient aménagés de façon à éliminer le plus possible les impacts sur la faune et la flore des environs. De plus, en éduquant les touristes à l'aide de panneaux d'interprétation, cela contribue aux objectifs de ce type de tourisme. Par contre, il est important que les visiteurs prennent conscience de leurs impacts sur l'environnement, qu'ils restent à l'intérieur des sentiers balisés et ne laissent aucune

trace de leur passage. Il est également important, dans l'utilisation des panneaux d'interprétation, de respecter l'esthétisme du paysage en les intégrant au décor naturel. (BNQ, 2003)

Camp de base

Pour les visiteurs souhaitant apprendre et découvrir la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan en vivant une expérience particulière, un camp de base comme il s'en fait au Parc national du Canada Monts-Torngat pourrait être mis à la disposition des touristes. Le but de l'activité serait de faire vivre aux touristes quelques jours sur certaines îles accessibles du secteur est de la RPNCAM pour explorer le parc à travers la culture innue et vivre selon leur mode de vie. Ainsi, des séjours de trois jours et deux nuits au cours de l'été par exemple pourraient se faire avec un guide innu très expérimenté, ayant suivi des cours de premiers soins et ayant tout le matériel nécessaire, comme un téléphone satellite, en cas d'urgence.

Cette activité permettrait de mettre en valeur le mode de vie traditionnel de la communauté et de faire vivre aux visiteurs une expérience hors du commun. De plus, cette activité nécessiterait une collaboration active entre Parcs Canada et la Première Nation innue de Nutashkuan ainsi qu'une planification sans failles, ce qui explique pourquoi elle ne se situe pas dans les activités à prioriser à court terme. Planifier les itinéraires et les activités en plus de trouver l'investissement et d'aménager les lieux peut prendre quelques années. Par contre, l'activité ayant lieu directement sur le territoire de la RPNCAM et pouvant être dispensée par des individus de la communauté de Nutashkuan, elle devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie et pourrait même être mise sur pied dans un horizon de trois à cinq ans.

Ces séjours seraient des occasions pour les visiteurs d'observer les méthodes de pêche et de chasse aux mammifères marins de la communauté tout en bénéficiant d'un apprentissage hors du commun. La vie traditionnelle de la Première Nation innue de Nutashkuan, les façons dont elle avait l'habitude de subvenir à ses besoins, dont elle se déplaçait sur le territoire et dont elle se logeait pourraient être démontrées aux visiteurs à cette occasion. De plus, des activités de tannage de la peau ou de planification en vue de la saison hivernale pourraient également avoir lieu.

Plusieurs possibilités de mise en valeur des différents éléments de la culture innue pourraient être utilisées dans cette activité. Pour que les touristes puissent comprendre la façon dont les Innus s'y prenaient pour capturer leurs proies, des démonstrations pourraient avoir lieu. N'étant pas autorisés

à chasser ou à pêcher sur ce territoire, les visiteurs ne pourraient qu'observer ces démonstrations et apprécier l'expérience. Par contre, ils pourraient participer à l'élaboration du camp de base en tant que tel en aménageant le terrain en ce sens ou en montant l'abri dans lequel ils coucheraient. De plus, ils pourraient participer activement aux activités traditionnelles que le guide innu leur montrerait comme le tannage de peaux ou la planification d'un séjour hivernal à l'intérieur des terres. Une fois la journée terminée, tous pourraient se réunir autour du feu et discuter avec le guide innu de la façon dont la communauté occupait et utilisait le territoire traditionnellement, mais également de nos jours.

Bien sûr, Parcs Canada étant responsable des îles et îlots du secteur, il serait important que ces séjours s'effectuent sous la supervision de gestionnaires de la RPNCAM. Parcs Canada devrait approuver l'itinéraire qui serait emprunté et ainsi faire tout en son pouvoir pour que la sécurité des explorateurs ne soit pas mise en danger. En considérant la nature de cette activité, il serait également important d'obtenir une collaboration totale de la Première Nation innue de Nutashkuan. Des familles ou membres de la communauté de Nutashkuan devraient participer activement à cette activité ainsi qu'à son élaboration et à sa planification. En effet, ces personnes ressources seraient en quelque sorte responsables des visiteurs et de la façon dont se déroulerait l'activité sur le terrain.

Les principes de l'écotourisme sont respectés dans cette activité en mettant l'accent sur l'éducation du public envers le milieu culturel. De plus, cette activité participe à la réalisation du défi de collaboration avec la Première Nation innue de Nutashkuan énoncé dans le projet de plan directeur 2012 de Parcs Canada. Les codes d'éthique devraient par contre être respectés de part et d'autre des acteurs prenant part à l'activité pour être en accord avec l'écotourisme.

Sentiers pédestres dans le secteur de la rivière Corneille

Le secteur de la rivière Corneille, présenté à la figure 4.4, est également un endroit propice à l'aménagement de sentiers pédestres. La proximité avec la Pourvoirie de la rivière Corneille permettrait, suivant la conclusion d'une entente, d'avoir accès à un stationnement ainsi qu'à une mise à l'eau pour embarcations nautiques, ce qui en ferait un endroit plus accessible et pratique. En raison de la proximité avec la pourvoirie, il serait également possible d'obtenir des ressources financières provenant du secteur privé, ce qui faciliterait l'aménagement des sentiers pédestres. De plus, le littoral est ouvert et présente peu de sentiers irréguliers, ce qui le rend plus facile d'accès et plus aisé pour la marche. (Parcs Canada, 2012c)



Figure 4.4 - Localisation du secteur de la rivière Corneille dans le secteur est de la RPNCAM (inspiré de: Parcs Canada, 2012c, p. 7)

Comme cette activité se déroulerait sur le littoral principalement, donc hors de la compétence de Parcs Canada, qu'elle nécessiterait l'implication d'acteurs privés et qu'elle se déroulerait à une certaine distance de la ville la plus près, la priorité ne devrait pas être mise sur cette activité. Par contre, comme elle est simple à réaliser et qu'elle contribuerait à attirer une clientèle déjà présente à cet endroit, les kayakistes et les visiteurs de la pourvoirie, il est possible de la considérer dans les activités à privilégier dans les prochaines années.

Les éléments naturels propres à cette partie du territoire ainsi que certains éléments culturels pourraient être présentés sur ces sentiers. La façon dont s'effectuait traditionnellement la pêche par la Première Nation de Nutashkuan, les connaissances animales qui y sont reliées comme la façon traditionnelle de dépecer un poisson ou les différents organes qui le composent pourraient être abordés à cet endroit. De plus, des exemples d'utilisation alimentaire, technique ou médicinale des poissons pêchés et de leurs différentes parties rendraient l'information d'autant plus intéressante et concrète.

Une fois encore, les panneaux d'interprétation pourraient être utilisés dans le but de mettre en valeur la culture de la communauté de Nutashkuan. En disposant ces panneaux tout au long des sentiers pédestres, il serait ainsi possible pour les visiteurs d'en apprendre un peu plus sur cette culture tout en profitant du paysage.

Comme les sentiers à cet endroit seraient davantage sur le littoral que sur les îlots des environs, la responsabilité de l'activité devrait être remise à une entité autre que Parcs Canada. La Pourvoirie de la rivière Corneille pourrait prendre en charge l'aménagement des sentiers pédestres dans le but d'offrir une activité supplémentaire à ses pêcheurs. La MRC de Minganie, la SADC Côte-Nord ou

le CLD de Minganie pourraient également avoir un rôle à jouer en apportant notamment une aide financière ou organisationnelle au développement cette activité.

Cette activité, comme les sentiers pédestres précédents, est en accord avec l'écotourisme. Il faut bien sûr s'assurer que les gestionnaires aménagent non seulement les sentiers, mais également les panneaux de façon respectueuse envers la faune, la flore et le paysage de l'endroit. En minimisant les impacts sur l'environnement et en s'assurant d'éliminer toutes traces de passage, ce type de tourisme sera respecté. (BNQ, 2003)

Route bleue de Minganie

Le projet de route bleue en Minganie, étudié il y a quelques années par certaines instances de la région, notamment Parcs Canada et le Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) Côte-Nord du Golfe, présente un grand potentiel de mise en valeur du secteur est de la RPNCAM. Cette activité consiste à établir un réseau de mise à l'eau, d'abris sécuritaires, d'aires de repos, de service d'hébergement, d'alimentation et de campings rustiques et commerciaux principalement pour les embarcations à faible tirant d'eau comme le kayak de mer ou le canot (Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, 2006).

Cette activité nécessiterait des trajets sécuritaires adaptés aux caractéristiques difficiles du milieu naturel, notamment en raison des nombreux îles et îlots, des baies peu profondes et de la mer agitée par vent fort. Les sorties en marguerite, c'est-à-dire sortir et revenir par le même point, seraient alors à privilégier pour les visiteurs. De nombreux trajets d'une journée ou de plusieurs jours en fonction des habiletés des navigateurs devraient être évalués afin d'offrir une diversité aux visiteurs (Bourdon, 2004). Par contre, des infrastructures servant d'abris ou d'hébergement devraient être aménagées aux endroits propices examinés par Bourdon en 2004 afin que les touristes soient en sécurité lors de leur séjour. Une mise à jour de ses emplacements serait par contre nécessaire pour s'assurer que le territoire n'a pas changé depuis 2004.

Dans le cadre de la mise en valeur du littoral du secteur est de la RPNCAM, quelques possibilités de navigation pourraient être envisagées. Les touristes pourraient visiter le territoire en kayak de mer de façon autonome avec une carte détaillée afin de bien s'orienter et d'être sécuritaire dans la réalisation de l'activité. De plus, les visiteurs désirant profiter de l'expérience d'une activité navigable, mais n'étant pas très à l'aise avec les embarcations, pourraient se voir offrir un guide

connaissant à la perfection le territoire et ayant suivi tous les cours de secourisme. Le guide pourrait entretenir les touristes sur les éléments naturels visibles, sur la formation des îles et îlots du secteur et possiblement sur des éléments culturels en lien avec le secteur est de la RPNCAM. Le kayak de mer pourrait être utilisé pour cette activité guidée, mais selon les conditions climatiques et les difficultés du terrain et du trajet choisi, le canot, une embarcation dont se servaient les communautés autochtones des environs, pourrait également être utilisé. Cette façon de naviguer permettrait aux touristes de vivre une expérience de visite en lien avec la Première Nation innue de Nutashkuan.

La route bleue est une activité ardue à planifier. Bien sûr, les kayakistes peuvent décider par eux-mêmes de réaliser une petite excursion, mais l'ensemble de l'activité est plus laborieux à préparer. Ne présentant aucune commodité sanitaire et aucun emplacement pour le camping tout au long des possibles trajets, cela peut prendre quelques années avant que le secteur est ne soit aménagé correctement pour les navigateurs. De plus, l'étude et l'élaboration de trajets préférentiels sont des processus essentiels à réaliser afin que ces derniers soient sécuritaires, ce qui implique de nombreuses journées de recherche. C'est pourquoi cette activité peut prendre plusieurs années à élaborer. Par contre, si elle est prise en charge immédiatement, elle pourrait être réalisée d'ici quatre à cinq ans.

À l'intérieur de cette activité de contemplation de la nature telle que peut l'être la navigation avec embarcation à faible tirant d'eau, des éléments de la culture de la Première Nation innue de Nutashkuan pourraient être mis en valeur. Il pourrait être question, sur les îles à la Chasse et Saint-Charles où des vestiges archéologiques ont été retrouvés, des artefacts récupérés et des activités qui y étaient reliées. Les îles, îlots et le littoral du secteur est de la RPNCAM ont été utilisés abondamment par la Première Nation innue de Nutashkuan. Il serait alors intéressant de traiter de la période particulière du cycle saisonnier où la pêche et la chasse sur le littoral avaient lieu. De la mi-mai à la fin août, les Innus occupaient le littoral et exploitaient les ressources marines qui y sont associées. La pêche au saumon, la capture de la sauvagine, la chasse au loup marin et la conservation et la préservation de la nourriture et des peaux pourraient être abordées tout au long des trajets proposés.

Afin de valoriser les différents éléments de la culture innue mentionnés précédemment, des panneaux d'interprétation pourraient être disposés sur différentes îles accessibles, mais également

aux endroits de mise à l'eau des embarcations. Ceci permettrait aux visiteurs, lors de périodes de repos ou d'arrêt, d'en apprendre un peu plus sur l'utilisation du territoire par les communautés autochtones. Il est également important, en déterminant l'emplacement où seraient disposés les panneaux d'interprétation, de ne pas modifier l'esthétisme original du paysage et de s'assurer que les panneaux soient intégrés au décor naturel sans le dominer (BNQ, 2003). La présence d'un guide qui entretiendrait les navigateurs sur le patrimoine naturel et culturel du secteur permettrait également de mettre la culture innue en valeur.

Comme la réalisation de l'activité se ferait sur le territoire de Parcs Canada, celui-ci en serait alors responsable. Parcs Canada devrait s'assurer de proposer aux navigateurs des trajets sécuritaires et de fournir des guides expérimentés détenteurs d'une formation de secouriste. Parcs Canada devrait également s'assurer que les panneaux d'interprétation soient bien aménagés et entretenus. La collaboration avec la Première Nation innue de Nutashkuan serait par contre primordiale afin de s'assurer d'intégrer tous les éléments de leur culture qu'ils souhaitent transmettre aux touristes.

Ce type de tourisme convient aux principes de l'écotourisme si certaines précautions sont adoptées par les visiteurs et l'organisme touristique. Il convient, dans la réalisation de cette activité, de perturber le moins possible la faune du territoire en aménageant des campements, abris, lieux d'accès aux plans d'eau et de mise à l'eau à l'extérieur des milieux fragiles et des zones de concentration animale. De plus, la dimension des groupes pratiquant cette activité ne doit pas dépasser dix individus à la fois afin, encore une fois, de limiter les impacts sur le milieu naturel. Il est également primordial de sensibiliser les touristes sur l'importance de ne laisser aucune trace de leur passage et d'utiliser les aménagements mis à leur disposition. En somme, le touriste doit se conformer au code de bonne conduite de l'écotouriste et à celui du guide de sécurité pour le kayak de mer (Transport Canada, 2007 et BNQ, 2003).

4.2.3 Long terme (5 ans et plus)

Centre d'interprétation archéologique

Dans le but d'attirer des visiteurs intéressés par l'histoire et l'archéologie, un petit centre d'interprétation archéologique pourrait être aménagé. Celui-ci pourrait être construit sur l'Île à la Chasse (figure 4.5), île où des artefacts préhistoriques datant de 12 000 à 450 ans A.A. ont été révélés grâce à des sondages en 1985. L'île pourrait faire partie de l'itinéraire des croisiéristes et

faire l'objet d'un arrêt afin que les visiteurs puissent en apprendre davantage sur l'archéologie. Le processus de fouilles archéologiques, c'est-à-dire de la planification en passant par l'inventaire et pour finir par la fouille en tant que telle, pourrait être abordé. De plus, les techniques de fouilles pourraient également être traitées afin de faire comprendre aux touristes le travail que cela implique. Une fausse aire de fouille pourrait aussi être aménagée afin de faire participer le public et leur faire mettre en pratique les techniques expliquées.



Figure 4.5 - Localisation de l'Île à la Chasse dans le secteur ouest de la RPN CAM (inspiré de: Parcs Canada, s.d., p. 1)

Le secteur est de la RPN CAM doit mettre l'accent sur son potentiel culturel afin d'en faire profiter les visiteurs. Le centre d'interprétation archéologique conviendrait parfaitement à l'expérience originale que ces derniers recherchent lorsqu'ils voyagent. Cela permettrait d'attirer la clientèle et de faire découvrir la réserve de parc sous un autre angle. Par contre, l'élaboration d'un tel centre n'est pas chose facile et la nécessité d'aller chercher des partenaires compétents pour le volet participation du public peut être un processus compliqué et de longue haleine. De plus, le potentiel archéologique du territoire devrait être mieux inventorié pour pouvoir obtenir le maximum d'informations sur l'occupation du territoire, ce qui peut prendre plusieurs années. Malgré les difficultés que tout cela pourrait encourir, il serait important de miser sur ce marché afin d'être en continuité avec la valorisation des phares et fours basques présents dans le secteur ouest de la RPN CAM. Cette activité ne pouvant être réalisée à court et moyen terme, il conviendrait de prendre le temps d'amasser toute l'information nécessaire et de planifier les infrastructures et les activités à offrir aux touristes.

Plus qu'une explication scientifique de l'archéologie, l'activité pourrait présenter les différents sites archéologiques trouvés dans le secteur est de la RPNCAM et la signification de ceux-ci. De plus, comme un site de taille de pierre a été découvert sur l'Île Saint-Charles, les techniques de taille de pierre pourraient être abordées et démontrées à cette occasion, permettant de mieux comprendre le mode de vie des autochtones d'autrefois. Les visiteurs pourraient même profiter de cet atelier afin d'expérimenter eux-mêmes la taille de la pierre, une activité complexe.

Afin de valoriser les éléments dont il est question, des panneaux explicatifs pourraient être apposés dans le centre d'interprétation. Ces panneaux pourraient être composés de photos des différents artefacts retrouvés sur le territoire; éclats de pierre, outils ou autres, de leurs similitudes et différences et de leur utilisation par les communautés autochtones. Le processus de fouille archéologique pourrait aussi être abordé sur les panneaux afin de montrer des exemples concrets de la façon de faire. Un guide de Parcs Canada pourrait également descendre sur l'île avec les touristes participant à la croisière afin de leur expliquer ce qui se trouve dans ce centre d'interprétation et de faire participer les gens à l'activité de fouille.

Considérant que l'activité s'effectuerait sur une île de la RPNCAM, Parcs Canada serait désigné pour sa gestion. Parcs Canada devrait ainsi s'assurer de l'aménagement et de l'entretien du centre d'interprétation en plus de s'assurer que les guides fournis aient une formation adéquate pour présenter l'information. Un partenariat avec les croisiéristes devrait par contre être établi, car un arrêt serait effectué sur l'île, ce qui impliquerait leur entière collaboration. Une aire de mouillage pour bateau de plaisance devrait également être aménagée afin de permettre aux croisiéristes d'accoster sur l'île. Un partenariat avec des archéologues experts pourrait aussi être mis sur pied afin de s'assurer que l'information prodiguée est véridique, adéquate et adaptée.

Cette activité est en accord avec l'écotourisme en protégeant le milieu naturel et le patrimoine culturel qui y est associé tout en éduquant le public sur les richesses du territoire. Il faut par contre s'assurer d'aménager le centre d'interprétation de façon à ce qu'il ait le moins d'impact visuel sur le paysage en l'intégrant à celui-ci. De même, il ne doit pas nuire aux espèces animales et floristiques se trouvant à proximité et tous doivent faire en sorte de minimiser leur impact sur l'environnement en ne laissant aucune trace de leur passage. (BNQ, 2003)

Tourisme d'hiver

Le tourisme d'hiver risque d'être difficile à instaurer dans la RPNCAM en raison du caractère insulaire et éloigné de la réserve de parc. Les activités pouvant être offertes lors de cette saison doivent nécessairement se réaliser sur le littoral, le climat étant un frein à la visite des îles et îlots du secteur est. Considérant que seulement 20 % des visites touristiques au Québec se déroulent entre les mois de janvier et mars inclusivement et qu'elles se font en majorité dans les régions de Montréal, de Québec et des Laurentides (Barry, 2011), des défis sont à relever au niveau de l'offre, notamment dans la région de Duplessis et du secteur est de la RPNCAM.

Considérant l'éloignement de la région, les efforts doivent être concentrés davantage sur les visiteurs-résidents. Le principal défi que doit relever la réserve de parc et les différents organismes de la région consiste à créer un engouement hivernal dans le secteur afin d'attirer des touristes. Des activités adaptées au climat et offrant une expérience enrichissante au point de vue découverte de la culture innue peuvent permettre d'augmenter la fréquentation de la région et de la RPNCAM.

Comme le tourisme d'hiver n'est pas la forme touristique la plus développée dans la région de la Minganie, il risque d'être ardu de créer un événement original et ensuite d'y attirer une clientèle fidèle en peu de temps. Le climat, l'éloignement de la région et le peu d'achalandage lors de la période hivernale contribuent à la difficulté de planification que présente l'événement. De plus, afin de regrouper tous les possibles partenaires, de trouver des ressources monétaires et de planifier toutes les activités, une longue période de recherche serait nécessaire. C'est pour ces raisons que cette activité est considérée viable à plus long terme sur le territoire.

Une des activités à prioriser durant l'hiver serait d'adapter les sentiers pédestres dans le but de les rendre accessibles pour la pratique de la raquette ou du ski de fond. Ceci permettrait aux visiteurs de vivre une expérience de contemplation du paysage hors du commun et de découvrir la nature sous un autre angle. De plus, avec les panneaux d'interprétation déjà installés à ces endroits, il y aurait découverte de la culture innue par le fait même. Ces activités sont simples, populaires et demandent peu d'investissement supplémentaire, si ce n'est que l'entretien des pistes.

Afin d'attirer davantage de visiteurs-résidents de la Minganie sur le littoral à proximité de la RPNCAM, des festivités pourraient être organisées durant l'hiver. Ces festivités pouvant se dérouler sur plusieurs fins de semaine pourraient combiner des courses de traîneaux à chiens, un

concours de sculpture sur glace, l'observation des étoiles et la pêche sur glace. De plus, des activités en collaboration avec la Première Nation innue de Nutashkuan pourraient avoir lieu afin de tisser des liens forts entre celle-ci et les habitants des villages voisins.

Les principaux éléments de la culture innue à mettre en valeur à l'occasion des festivités hivernales pourraient consister en des démonstrations de trappage et en des explications sur le mode de vie traditionnel de la communauté pendant l'hiver. Les différentes occupations des autochtones en ces temps, comme la construction d'un abri, la capture de proies et l'utilisation de l'environnement pour subvenir à leurs besoins pourraient être expliquées.

À l'occasion de ces festivités, des personnes ressources de la communauté de Nutashkuan pourraient venir donner des ateliers sur différents sujets. Ils pourraient informer les gens sur les pistes animales retrouvées sur le territoire et la façon de les reconnaître. De plus, ils pourraient faire des démonstrations de la façon dont il faut poser un piège afin d'être en mesure de capturer une proie. La façon dont la construction d'un abri s'effectue pourrait également être montrée. Les gens assistant à ces différents ateliers pourraient aussi, après les démonstrations, participer en testant leurs habiletés sur ce qu'ils viennent tout juste d'apprendre.

Comme ces activités se dérouleraient sur le littoral et donc hors de la juridiction de Parcs Canada, le responsable devrait être une ou plusieurs municipalités. Les municipalités de Baie-Johan-Beetz et d'Aguanish, présentées sur la figure 4.6, pourraient toutes les deux être les gestionnaires d'une telle activité. Dans le but d'attirer des visiteurs-résidents dans les deux villages, ces derniers pourraient recevoir l'événement en alternance d'année en année tout en s'aidant mutuellement dans la planification. Un partenariat avec la MRC de Minganie, la SADC Côte-Nord ou le CLD de Minganie serait bénéfique afin de trouver les ressources financières nécessaires et d'organiser l'événement. Une collaboration devrait également s'effectuer avec la communauté de Nutashkuan afin d'être en mesure de fournir des ateliers captivants.



Figure 4.6 - Localisation des municipalités de Baie-Johan-Beetz et d'Aguanish dans le secteur est de la RPN CAM (inspiré de: Parcs Canada, 2012c, p. 7)

Cet événement est en accord avec l'écotourisme à condition qu'il se déroule dans un secteur où la fragilité du milieu est moindre. De plus, toute forme de pollution visuelle, acoustique ou mécanique entre autres ainsi que la génération de matières résiduelles devraient être réduites. Le code de bonne conduite des organisations écotouristiques et des écotouristes devrait également être respecté. (BNQ, 2003)

Autres sentiers pédestres sur le littoral

Considérant que la randonnée est une des activités les plus populaires parmi les touristes de la RPN CAM, il convient de proposer d'autres sentiers pédestres pouvant être aménagés à divers endroits sur le littoral côtier (Parcs Canada, 2012d). Parcs Canada a déjà effectué un inventaire des possibilités de disposition de sentiers pédestres en fonction, entre autres, des contraintes, des obstacles pour l'accès au littoral et des potentiels du milieu comme les vues sur les îles et l'accès possible aux îles à marée basse (Parcs Canada, 2012c). Quelques secteurs du littoral côtier se sont alors avérés intéressants pour la randonnée pédestre visant la découverte des îles depuis la terre.

Ces secteurs n'étant pas sous la responsabilité de Parcs Canada et présentant un attrait moins important pour les villages de la région et la communauté de Nutashkuan, ils apparaissent dans un horizon à long terme. Ces sentiers pour la contemplation et la découverte du paysage sont intéressants à inclure dans la planification du territoire dû à leurs particularités, mais ils sont à envisager dans un horizon de cinq ans et plus. De plus, considérant que des panneaux d'interprétation pourraient être disposés tout au long du littoral ainsi que dans les sentiers pédestres énoncés précédemment, les sentiers suivant pourraient se concentrer davantage sur la contemplation du paysage ou sur l'explication du milieu naturel qui les entoure.

Le secteur du mont Sainte-Geneviève (figure 4.7) est intéressant à considérer, car il y existe déjà quelques kilomètres de sentiers pédestres (Bourdon, 2004). De plus, les îles sont accessibles à pied à marée basse, la vue sur les îles est impressionnante et de nombreux attraits environnementaux, telles une vieille sapinière à bouleau blanc et une géologie particulière, peuvent plaire aux visiteurs (Parcs Canada, 2012c). L'intégrité écologique du mont Sainte-Geneviève est par contre importante à respecter due à l'écosystème exceptionnel qui y est présent. Les sentiers déjà aménagés et les prolongements possibles envisagés afin de compléter le parcours et d'offrir une plus grande aventure aux touristes doivent être effectués en fonction de ces éléments pour respecter les principes de l'écotourisme.



Figure 4.7 - Localisation du secteur du Mont Sainte-Geneviève à la limite du secteur est de la RPN CAM (inspiré de: Parcs Canada, 2012c, p. 7)

Présentés sur la figure suivante, les secteurs Pontbriand ouest et Pontbriand est démontrent des potentiels de randonnée pédestre intéressants. Tous deux bénéficient d'une halte routière à proximité et de possibilités de boucles pour les sentiers, ce qui permet de découvrir une plus grande part du paysage. Ils sont également complémentaires à l'accès au kayak. Tandis que le secteur est présente un littoral et un paysage de taïga ouvert ainsi qu'un accès à une péninsule donnant sur le large, le secteur ouest présente de nombreuses îles, une topographie intéressante, mais un accès direct limité au littoral et aux îles à la marche. (Parcs Canada, 2012c)

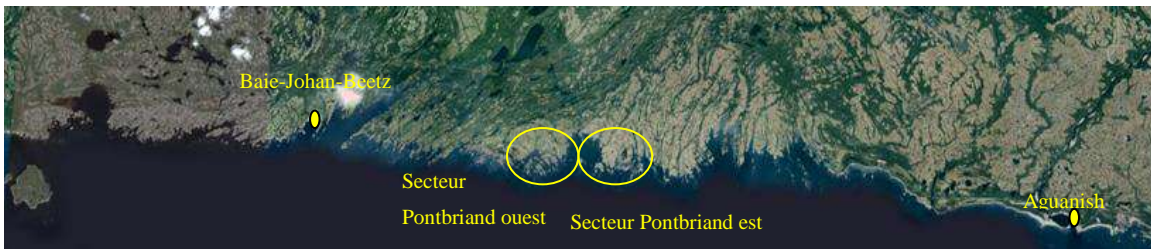


Figure 4.8 - Localisation des secteurs Pontbriand ouest et est dans le secteur est de la RPN CAM (inspiré de: Parcs Canada, 2012c, p. 7)

Le secteur d’Aguanish (figure 4.9) présentant de belles plages et dunes ainsi qu’une proximité avec la route et les infrastructures de Parcs Canada pourrait représenter un certain potentiel malgré le nombre peu élevé d’îles aux alentours et le manque de commodités d’hébergement. L’extrémité est de la RPN CAM pourrait ainsi être mise en valeur et permettre aux visiteurs de la découvrir sous un autre angle.



Figure 4.9 - Localisation du secteur Aguanish dans le secteur est de la RPN CAM (inspiré de Parcs Canada, 2012c, p. 7)

Outre la visite du territoire par sentiers pédestres de façon autonome par les touristes, des services de visites guidées dans les différents parcours disséminés sur le territoire pourraient être offerts. Ces guides pourraient être des membres de la Première Nation innue de Nutashkuan, ce qui permettrait de créer des emplois dans la communauté. De plus, cela créerait des contacts directs entre les visiteurs et certains membres de la communauté, ce qui accentuerait l’expérience du visiteur et permettrait d’obtenir des compléments d’information pertinents. Afin de respecter les principes de l’écotourisme, les codes d’éthique devraient être respectés de part et d’autre des acteurs impliqués et les groupes ne devraient pas dépasser dix participants afin d’éviter une pression trop grande sur l

Tableau 4.1 - Tableau récapitulatif du concept d'aménagement et de mise en valeur des ressources culturelles du secteur est de la RPNCAM

Concept d'aménagement Secteurs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (5 ans et plus)	Éléments culturels à mettre en valeur
Aguanish			Tourisme d'hiver	Démonstrations de trappage; Ateliers sur la construction d'un abri, sur la capture de proies et sur les connaissances environnementales
			Sentiers pédestres	Aucun
Baie-Johan-Beetz		Sentiers pédestres		Panneaux d'interprétation traitant du contexte historique du territoire
			Tourisme d'hiver	Démonstrations de trappage, Ateliers sur la construction d'un abri, sur la capture de proies et sur les connaissances environnementales
Baie Pontbriand est			Sentiers pédestres	Aucun
Baie Pontbriand ouest			Sentiers pédestres	Aucun
Île à la Chasse			Centre d'interprétation archéologique	Panneaux explicatifs de ce que sont des fouilles archéologiques et des artefacts retrouvés sur le territoire; Atelier de taille de la pierre; Activité d'apprenti-archéologue
Îles et îlots accessibles du secteur est		Camp de base		Observation des méthodes de pêche et chasse aux mammifères marins; Élaboration d'un camp de base; Préparation des peaux; Planification d'un séjour hivernal dans les terres
		Route bleue de Minganie		Panneaux d'interprétation le long du littoral traitant de vestiges archéologiques découverts dans le secteur, de l'utilisation du littoral par les Innus et des activités pratiquées par eux
Mont Sainte-Geneviève			Sentiers pédestres	Aucun
Mont Watshishou	Sentiers pédestres			Panneaux d'interprétation traitant des connaissances environnementales des Innus et de la légende du Mont Watshishou
Natashquan	Récits/Contes			Mythes et légendes concernant la formation du territoire; Récits ludiques sur l'utilisation du territoire et l'histoire du peuple innu en Minganie
Rivière Corneille		Sentiers pédestres		Panneaux d'interprétation traitant de la pêche et des connaissances environnementales qui y sont associées
Route 138	Audioguide			Contexte historique de la région; Utilisation du territoire et activités reliées; Sites archéologiques trouvés dans la région

4.2.4 Villégiature nécessaire

Les différentes activités proposées diversifieraient l'offre touristique pour permettre un plus long séjour dans le secteur est de la RPNCAM et ainsi augmenter les retombées économiques de la région. Par contre, le secteur hôtelier et les infrastructures d'hébergement sont peu présents dans le secteur. Ainsi, dans les villes et villages longeant le littoral à partir de Havre-Saint-Pierre jusqu'à Natashquan en passant par Baie-Johan-Beetz et Aguanish, une augmentation de l'offre d'hébergement, de campements ou de chalets tout inclus s'avère nécessaire, et ce, autant l'hiver que l'été. Des aménagements pratiques de différents types : rustiques, luxueux, confortables et sauvages pourraient être aménagés afin d'attirer un public élargi et de permettre aux visiteurs de profiter du secteur pour un séjour d'une plus longue durée.

De plus, pour permettre aux explorateurs par voie navigable du territoire d'emprunter des trajets de longue durée, c'est-à-dire de plus d'une journée, des emplacements devraient être aménagés tout le long du littoral afin de leur procurer un gîte convenable. Des plates formes pour le campement, des toilettes sèches ainsi que des installations de pique-nique pourraient être installées à des endroits stratégiques le long du parcours afin de diminuer le plus possible les impacts sur la faune et la flore du secteur. Afin de faciliter l'exploration par voie navigable, des rampes de mise à l'eau, des abris sécuritaires ainsi que des aires de repos et d'alimentation pourraient être disposés tout au long des parcours en faisant bien attention encore une fois de limiter les impacts sur l'environnement.

Pour respecter les principes de l'écotourisme dans le cadre du camping, les visiteurs devraient n'utiliser que les emplacements et les systèmes sanitaires mis à leur disposition. De plus, certaines règles de conduite concernant le camping sauvage devraient être adoptées par les utilisateurs afin d'éviter la détérioration des lieux et les perturbations envers la faune présente.

Considérant qu'une destination touristique attire ses visiteurs par la diversité et la publicisation de l'offre, mais également par la qualité des services et des infrastructures offerts, l'aménagement de services d'hébergement doit être priorisé. Pour attirer les touristes et les garder dans le secteur le plus longtemps possible, de telles infrastructures doivent être mises en place. Leurs aménagements peuvent être longs et coûteux, mais il serait primordial d'investir dans ce genre de projet afin d'augmenter la fréquentation du territoire et du secteur est de la RPNCAM.

4.2.5 Bilan

En considérant toutes les activités proposées précédemment, ce que désire la clientèle et ce qui s'effectue ailleurs, il convient de mentionner qu'il faut offrir un attrait touristique unique et original aux visiteurs. Il faudrait miser sur un intérêt particulier afin d'augmenter la fréquentation du secteur est de la RPNCAM. Une partie du territoire de la Première Nation innue de Nutashkuan faisant partie de la RPNCAM, il conviendrait de miser sur l'attrait culturel que cette communauté peut apporter.

L'histoire de la région et du secteur est de la RPNCAM, est certes intéressante à acquérir et à connaître, mais ce secteur présente peu ou pas d'éléments culturels visibles hors de l'ordinaire permettant d'attirer un nombre élevé de visiteurs, comme sur l'île de Pâques ou à Mesa Verde par exemple. La RPNCAM, à l'intérieur des secteurs ouest et est, présente des sites archéologiques intéressants. Des sites préhistoriques et historiques sont disséminés un peu partout sur les îles et sur le littoral du secteur, présentant différents aspects de l'histoire de la région. Il serait alors intéressant de les mettre en valeur afin de les faire découvrir au public. De plus, plusieurs sites ont fait l'objet d'inventaires dans les dernières années, mais peu d'entre eux ont été fouillés au complet. Il serait intéressant de consacrer les années à venir à des fouilles archéologiques dans le secteur est de la RPNCAM. Un partenariat avec des écoles de fouilles universitaires ou des programmes des fouilles pour le public pourraient être mis sur pied afin de faire profiter les visiteurs des trésors culturels de l'endroit. De plus, cette offre de service serait unique dans la région, personne ne présentant quelque chose s'y rapprochant dans un horizon d'une centaine de kilomètres.

Le secteur est de la RPNCAM n'étant pas encore très connu, il serait intéressant d'offrir un séjour touristique combinant les secteurs est, ouest et centre afin d'y attirer plus de visiteurs. Les croisières effectuées dans le secteur ouest pourraient également se prolonger à l'est et des séjours combinant plusieurs activités culturelles des différents secteurs pourraient être mis sur pied afin de faire découvrir l'entièreté du territoire aux visiteurs et d'augmenter par le fait même la fréquentation du secteur est.

Cette planification des activités et leur exécution nécessitent par contre la réalisation de plusieurs défis. Les ressources monétaires sont un frein à ce type de gestion, de là l'importance d'un partenariat avec différents acteurs. Les instances municipales et gouvernementales, les acteurs

privés et Parcs Canada doivent travailler ensemble dans le but de planifier et de mettre en place un nouveau secteur touristique. De plus, si des fouilles archéologiques sont réalisées par des écoles, leur présence pourrait apporter un certain financement aux différentes activités. Aussi, le défi des infrastructures d'hébergement nécessite qu'on y porte une attention particulière. Encore une fois, un partenariat entre différents acteurs, autant publics que privés pourraient permettre la réalisation de tels aménagements. Afin d'attirer une plus grande part du marché, il est important de présenter un produit unique et original, mais encore faut-il le faire connaître et savoir le vendre.

4.3 Façons de rejoindre le public

Parmi les nombreux défis que s'est donné Parcs Canada concernant la gestion de la RPNCAM, l'augmentation de la fréquentation des visiteurs-touristes ainsi que la réalisation d'activités de promotion afin de rejoindre le public cible sont des enjeux primordiaux (Parcs Canada, sous presse). Non seulement il est important d'offrir dans le secteur est des activités adaptées au public souhaité, mais il convient de faire connaître la RPNCAM auprès des visiteurs-touristes, chez eux, dans leurs communautés et leur quotidien (Parcs Canada, 2012d). Parcs Canada a fait beaucoup d'efforts dans les dernières années afin de relever ces défis et de promouvoir la réserve de parc. Par contre : « les activités de promotion sont modestes et tendent à rejoindre un public trop large (Parcs Canada, 2011a, p. 5) ». Pour arriver à rejoindre les publics ciblés par Parcs Canada et promouvoir les activités qui sont offertes dans le cadre d'un séjour dans le secteur est de la RPNCAM, de nouvelles initiatives de diffusion externe doivent être adoptées.

Considérant qu'internet était la principale source pour la planification d'un séjour sur le territoire de la RPNCAM en 2009 et que les recherches effectuées sur ce média sont responsables de 41 % des visites sur le territoire, il convient d'améliorer le site web de la réserve de parc ainsi que d'utiliser les nouvelles tendances web comme les médias sociaux (Parcs Canada, 2012d). De plus, les différentes clientèles ciblées doivent être attirées par des outils et des activités éducatives afin de leur faire connaître la RPNCAM et leur donner un aperçu de ce qu'ils peuvent y découvrir. La fréquentation de la réserve de parc par les visiteurs-touristes provenant d'ailleurs que de la Minganie étant en baisse depuis quelques années, il est primordial d'élaborer des outils permettant de rejoindre les visiteurs en milieu urbain (Parcs Canada, 2011b).

La RPNCAM et Parcs Canada sont déjà présents sur la scène promotionnelle en s'affichant notamment à l'aide de brochures, de publicités dans différents médias écrits, d'une vidéo promotionnelle ou de leur participation à certains salons (Parcs Canada, 2012d). De plus, leur synthèse marketing préliminaire de 2012 fait état de stratégies spécifiques afin de rejoindre davantage les clientèles cibles. Ainsi, s'assurer d'être plus présent sur internet et les médias sociaux, être dynamique, se faire remarquer dans l'offre touristique et présenter la diversité d'activités qu'offre la RPNCAM sont autant d'objectifs que Parcs Canada souhaite réaliser (*ibid.*). Quelques changements et ajouts pourraient par contre être apportés afin d'actualiser l'information dispensée et d'augmenter le pourcentage du public rejoint.

Voyant que Parcs Canada fait beaucoup d'efforts dans la mise en valeur de la RPNCAM en utilisant plusieurs moyens promotionnels, il conviendrait d'imprimer davantage de brochures promotionnelles ou de publiciser un peu plus la vidéo promotionnelle, les journées portes ouvertes ou la participation de la réserve de parc à certains salons. Ceci permettrait d'atteindre un nombre plus élevé de personnes et d'en attirer davantage lors d'événements organisés. De plus, considérant les offres d'activités précédentes et la proposition de faire de la réserve de parc un endroit où les visiteurs peuvent y pratiquer l'écotourisme, il conviendrait de les inclure dans les campagnes publicitaires. L'écotourisme étant la forme touristique se développant le plus rapidement, il serait intéressant de le mettre en valeur afin d'attirer une clientèle en croissance. De surcroît, en misant sur de nouvelles activités captivantes et originales, il sera plus aisé d'accrocher la clientèle qui désire explorer, découvrir et profiter d'une culture à l'intérieur d'expériences particulières.

De nouvelles façons de faire la promotion du secteur est de la RPNCAM pourraient également aider à augmenter la fréquentation du territoire. Parcs Canada, la réserve de parc ainsi que les différents acteurs du milieu, comme l'association touristique régionale (ATR) de Duplessis, la MRC de Minganie et le comité visibilité et promotion de la Minganie pourraient mettre leurs efforts en commun pour créer un journal. Ce journal pourrait être distribué mensuellement ou bimensuellement non seulement dans la région de la Minganie, mais un peu partout au Québec, notamment dans les centres urbains. Il pourrait traiter des nouvelles de la région, de ce qui s'y passe, des nouveautés, des activités ayant lieu dans la RPNCAM et aux alentours et pourrait servir à promouvoir la réserve de parc par le fait même. Dans le même ordre d'idées, une participation récurrente à la publication d'articles concernant la RPNCAM à l'intérieur de revues à grand tirage pourrait contribuer à donner une visibilité accrue à la réserve de parc.

Pour attirer une clientèle plus nombreuse et faire connaître la RPNCAM, différentes promotions pourraient être organisées. Des tirages de laissez-passer à des endroits ayant sensiblement la même orientation que la réserve de parc et où l'achalandage est important pourrait être profitable. Par exemple, ces tirages pourraient avoir lieu au Biodôme de Montréal ou à l'occasion des divers salons de plein air auxquels Parcs Canada participe et pourraient attirer un public qui n'aurait pas nécessairement considéré la Minganie comme attraction touristique. De plus, des primes pourraient être accolées à des envois postaux afin d'offrir des rabais intéressants à la population et inciter les gens à se déplacer en Minganie.

Parcs Canada a été très présent dans les écoles de la région de la Minganie au cours des dernières années, mais en raison de nouvelles orientations adoptées récemment, l'implication directe de Parcs Canada dans les écoles ne peut se poursuivre. Il serait par contre intéressant, sans nécessairement se déplacer dans les écoles pour instruire les enfants sur les principes et les objectifs de la RPNCAM, que des documents écrits soient adaptés de ces visites afin d'en faire profiter les écoles de la région, mais également du Québec. Ainsi, un cahier éducatif et ludique contenant des dessins à colorier, des jeux de recherche et de découverte, des énigmes ou simplement des questions-réponses, pourrait être distribué aux élèves des écoles primaires pour leur faire connaître et comprendre ce qu'est la RPNCAM.

Avec les nouvelles idées de tourisme, d'activités et de promotion élaborées dans ce chapitre, les défis dont s'est doté Parcs Canada pour la RPNCAM et le secteur pourraient être relevés. Bien sûr, ces différents moyens demandent une organisation précise, un budget permettant de les réaliser, une volonté de tous les acteurs impliqués à faire en sorte que cela fonctionne et surtout un certain temps pour tout mettre en place. Il est certain que les différents acteurs impliqués feront tout en leur pouvoir pour aller chercher les ressources nécessaires et faire en sorte que les défis se réalisent pour ainsi proposer une offre de qualité aux touristes tout en respectant le mandat de protection de l'intégrité du territoire de Parcs Canada.

CONCLUSION

Parcs Canada, dans la gestion de la Réserve de Parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, s'est doté de stratégies clés permettant d'appuyer sa vision et son mandat. Ainsi, la collaboration avec les Premières Nations présentes sur le territoire, le développement du secteur est et des ressources culturelles qui y sont associées ainsi que l'augmentation de la fréquentation de la réserve de parc sont tous des défis que Parcs Canada s'est engagé à relever. Pour arriver à relever ces défis, un inventaire sur les connaissances patrimoniales et culturelles autochtones a été effectué afin de trouver des solutions pour la mise en valeur du secteur est de la RPNCAM.

Somme toute, l'objectif général de cet essai qui consistait à poser un diagnostic sur la présence et les connaissances actuelles et passées de la Première Nation innue de Nutashkuan afin de les intégrer à la gestion et à la mise en valeur du secteur est de la RPNCAM a été partiellement atteint. Bien sûr, une colligation d'information littéraire a été réalisée afin d'être en mesure d'élaborer des propositions d'activités et de mise en valeur du territoire, mais un manque dans la récolte d'information a subsisté.

En ce sens, un des buts de cet essai était de rencontrer des personnes clés provenant de la Première Nation innue de Nutashkuan afin qu'elles puissent partager leurs connaissances ancestrales et contemporaines à propos de leur territoire, de leur mode de vie ainsi que des éléments qu'ils souhaitaient faire connaître au public. Des contacts ont été réalisés pendant plusieurs mois avec l'agente de liaison à l'unité de gestion de Mingan, Madame Michèle Boucher, afin d'organiser des rencontres avec certains membres de la communauté de Nutashkuan. Des bouleversements politiques ayant cours dans la communauté, il s'est alors avéré impossible de se rendre sur place et même de prendre contact par téléphone avec les personnes recommandées pour les entrevues. La recherche littéraire s'est tout de même effectuée sans problème en accordant une attention accrue à la récolte des éléments essentiels au travail. Par contre, un manque au niveau des sources primaires s'est tout de même fait ressentir. Il faudra s'assurer, avant de mettre en branle quelque projet que ce soit, d'achever la récolte d'information auprès des gens de la communauté afin de compléter le projet en harmonie avec eux.

L'analyse de l'information recueillie a permis de constater qu'une multitude d'activités peuvent être adoptées afin de mettre en valeur la culture autochtone du territoire. Certaines ont été choisies pour leur côté aventure et participation : route bleue de Minganie, tourisme d'hiver, récits et contes, tandis que d'autres évoquent davantage la contemplation : audioguide et sentiers pédestres. Peu importe l'activité sélectionnée, l'important est de s'assurer qu'elle soit unique, originale et publicisée afin de la faire connaître et d'augmenter la fréquentation du territoire. Pour ce faire, il faut atteindre les gens dans leurs loisirs et à la maison à l'aide de tirages, d'information dispensée à l'école ou à l'aide de publipostage. Ces propositions permettent de comprendre ce qui peut être fait sans restreindre les possibilités.

L'élaboration de cet essai a permis de constater que plusieurs efforts sont déjà mis en œuvre par Parcs Canada et plusieurs organismes et partenaires de la région afin de développer le territoire. Avec les propositions d'activités et de mise en valeur de la région conçues aux fins de l'essai, il ne resterait plus qu'à trouver les ressources nécessaires pour les réaliser. Par contre, le manque de logements reste à être comblé si les instances principales souhaitent augmenter la fréquentation et le temps de séjour des visiteurs-touristes. De plus, considérant que l'écotourisme est en voie de croissance et que huit Québécois sur dix envisageraient des vacances écologiques si elles étaient abordables, le concept vaut la peine d'être étudié. Parcs Canada pourrait ainsi prendre avantage de ce développement touristique et profiter des retombées que cela engendrerait.

RÉFÉRENCES

- Barriault, Y. (1971). *Mythes et rites chez les Indiens Montagnais*. Québec, La Société Historique de la Côte-Nord, 165 pages.
- Barry, C. (2011). Portrait du tourisme hivernal au Québec. In Réseau de veille en tourisme. *Site du Réseau de veille en tourisme*. <http://veilletourisme.ca/2011/02/01/portrait-du-tourisme-hivernal-au-quebec/> (Page consultée le 16 décembre 2012).
- Beaucage, P. (1991). Les animaux dans les mythes. In Dionne, H., *L'œil amérindien : regards sur l'animal* (p. 33-52). Sillery, Les éditions du Septentrion.
- Beaulieu, A. (1995). Du nomadisme aux réserves : histoire et culture des Montagnais du Québec. In Vitart, A., *Les Indiens montagnais du Québec : entre deux mondes* (p. 11-33). Paris, Éditions Sépia. (Collections d'Amérique du Nord du Musée de l'Homme).
- Blangy, S. et Laurent A. (2007). Le tourisme autochtone : un lieu d'expression privilégié pour des formes innovantes de solidarité. *TÉOROS, Revue de recherche en tourisme*, vol. 26, no. 3, p. 38-45. <http://teoros.revues.org/1048?file=1> (Page consultée le 1 novembre 2012).
- Bourdon, M. (2004). *Étude sur le potentiel d'utilisation du secteur Est de la Réserve de Parc National du Canada de l'Archipel-de-Mingan à des fins récréatives*. 31 pages.
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ) (2003). *Tourisme. Produits d'écotourisme*. Sainte-Foy, BNQ, 24 p. (NQ 9700-060/2003). http://www.bnq.qc.ca/en/certif/tourisme_norme.html (Page consultée le 22 novembre 2012).
- Bureau du vérificateur général du Canada (2005). L'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada. In Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes* (Chapitre 2, 40 pages). Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada. <http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/c20050902cf.pdf> (Page consultée le 23 juin 2012).
- Canada. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) (2004). Entente de principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada. In AADNC. *Entente de principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada*. http://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/mamu_1100100031952_fra.pdf (Page consultée le 21 mai 2012).
- Canada. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) (2010). Entente de Principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada. In AADNC. *Lois, ententes et revendications territoriales. Revendications territoriales. Revendications globales. Ententes en cours de négociation*. <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100031951/1100100032043#map5> (Page consultée le 3 janvier 2013).

- Canada. Parcs Canada (2005). Plan directeur – novembre 2005. In Parcs Canada. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Gestion du parc*. <http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/qc/mingan/plan/plan4.aspx> (Page consultée le 4 mai 2012).
- Canada. Parcs Canada (2006). *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Étude auprès des visiteurs 2005*. Parcs Canada, 73 pages.
- Canada. Parcs Canada (2009a). Partie II – Politiques des activités : Politiques sur les Parcs nationaux : Objectifs. In Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/poli/princip/sec2/part2a/part2a2.aspx> (Page consultée le 1er décembre 2012).
- Canada. Parcs Canada (2009b). *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Patrons d'utilisation des visiteurs (PUV)*. Parcs Canada, 57 pages.
- Canada. Parcs Canada (2009c). Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada. In Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada. Partie I – aperçus et principes directeurs de la politique*. <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/poli/princip/sec1/part1d.aspx#humains> (Page consultée le 25 juin 2012).
- Canada. Parcs Canada (2009d). Collaborer avec les peuples autochtones. In Parcs Canada, *Rapport d'étape sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada* (Chapitre 7). Parcs Canada. <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/prior/sec4/mesures-actions7a.aspx> (Page consultée le 23 juin 2012).
- Canada. Parcs Canada (2011a). Rapport sur l'état de la réserve de parc. In Parcs Canada. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Gestion du parc*. <http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/qc/mingan/plan/plan2.aspx> (Page consultée le 25 mai 2012).
- Canada. Parcs Canada (2011b). *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Plan directeur – Document de consultation publique*. Parcs Canada, 22 pages.
- Canada. Parcs Canada (2012a). L'histoire des parcs nationaux du Canada : leur évolution et leur contribution à l'identité canadienne. In Parcs Canada. *Centre de ressources éducatives. Ressources éducatives*. http://www.pc.gc.ca/apprendre-learn/prof/itm2-crp-trc/htm/evolution_f.asp (Page consultée le 1er décembre 2012).
- Canada. Parcs Canada (2012b). *Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, Plan de croissance de marché 2013-2018*. Parcs Canada, 13 pages.
- Canada. Parcs Canada (2012c). *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Secteur Est : Potentiel de randonnée pédestre visant la découverte des îles depuis la terre ferme*. 91 pages.

- Canada. Parcs Canada (2012d). *Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. Synthèse marketing préliminaire : Rapport interne*. 23 pages.
- Canada. Parcs Canada (s.d.). *La réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan... plus qu'un archipel*. PP. 14 pages.
- Canada. Parcs Canada (sous presse). *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Projet de Plan directeur 2012-2016*. 45 pages.
- Canada. Transport Canada (2007). *Kayak de mer, guide de sécurité*. Canada, Transport Canada, 58 pages. <http://www.tc.gc.ca/publications/fr/tp14726/pdf/hr/tp14726f.pdf> (Page consultée le 26 novembre 2012).
- Charest, P. (2006). Les Montagnais d'autrefois, les Innus d'aujourd'hui. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no. 85, p. 10-15. <http://www.erudit.org/culture/cd1035538/cd1045955/7012ac.pdf> (Page consultée le 10 septembre 2012).
- Clément, D. (1990). *L'ethnobotanique montagnaise de Mingan*. Québec, Centre d'études nordiques, 108 pages. (Collection Nordicana).
- Clément, D. (1995). *La zoologie des Montagnais*. Paris, Éditions Peeters-Louvain, 587 pages. (Collection Ethnoscience).
- Clément, D. (2007). *Le savoir innu relatif à la Unaman-shipu : Rapport final présenté à Hydro-Québec Équipement*. 265 pages.
- Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (2006). Éléments de réflexion pour une route bleue en Minganie. Communication orale. *Document présenté aux élus de Minganie (MRC de Minganie, Havre-Saint-Pierre)*, 17 octobre 2006.
- Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (2012a). La négociation. In Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, *Secteur négociations*. <http://www.petapan.ca/index.php?id=6&lang=fr> (Page consultée le 24 mai 2012).
- Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (2012b). Les Premières Nations de Mamuitun mak Nutakuan. In Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, *Secteur négociations*. <http://www.mamuitun.com/contexte-premieres-nations.asp> (Page consultée le 24 mai 2012).
- COPACTE (2012). Le CD routier. In COPACTE. *Il était une fois un petit village au grand nom situé au bout du monde avec des gens accueillants et des histoires...des histoires. La route*. <http://www.copactenatashquan.net/main.php?sid=m&mid=43&lng=2> (Page consultée le 26 novembre 2012).
- Dominique, R. (1989). *Le langage de la chasse : Récit autobiographique de Michel Grégoire, Montagnais de Natashquan*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 206 pages.

- Duchaine, D-E. (2011). *Inventaires archéologiques (automne 2009) Direction de la Côte-Nord. Rapport présenté au Ministère des Transports du Québec.* <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1072926.pdf> (Page consultée le 2 octobre 2012).
- Dufour, D. (15 mai 2012). *Notes, points d'action et réflexions suite à notre rencontre d'hier à Nutashkuan.* Courrier électronique à Marie-Élaine Lacroix, marie-elaine.lacroix@usherbrooke.ca
- Dufour, D. (2012). Discussion au sujet des priorités pour la Première Nation innue de Nutashkuan des éléments à mettre en valeur. Communication orale. *Discussion téléphonique menée par Marie-Élaine Lacroix avec Denis Dufour, gestionnaire de la planification chez Parcs Canada, 15 octobre 2012, Sherbrooke.*
- Dumez, H. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment? *Le Libellio d'AEGIS*, vol. 7, no. 2, pages 15-27. http://hal-polytechnique.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/73/81/PDF/Pages_15_A_27_-_Dumez_H._-_2011_-_Faire_une_revue_de_littA_rature._-_Libellio_vol._7_nA_2.pdf (Page consultée le 25 septembre 2012).
- Dwyer, L. et Kim, C.W. (2003), Destination Competitiveness: A Model and Indicators. *Current Issues in Tourism*, Vol. 6, no. 5, p. 369-413.
- Fontaine, J-L. (2006). *Croyances et rituels chez les Innus 1603-1650 : l'univers religieux traditionnel des Tsjannut.* Québec, Les Éditions GID, 149 pages.
- Guimont, J. (2011). *Réserve de Parc national de l'Archipel-de-Mingan – Vérification de l'état des sites archéologiques – étape 1 : Compte-rendu de visite (29 août au 2 septembre 2011).* 55 pages.
- Hydro-Québec Production (2007). Milieu humain – Communautés innues et archéologie. In Hydro-Québec Production. *Complexe de la Romaine : Étude d'impact sur l'environnement* (volume 6, p. 38-1 à 45-10).
- INSIGNIA (s.d.). Possibilités pour le Canada en matière de tourisme autochtone : Royaume-Uni, Allemagne, France. In Commission canadienne du tourisme. *Recherche. Renseignements sur les produits.* http://fr-corporate.canada.travel/sites/default/files/pdf/Research/Product-knowledge/Aboriginal-tourism/Aboriginal_Tourism_Opportunities_fre.pdf (Page consultée le 20 novembre 2012).
- Lacasse, J.-P. (1996). Le territoire dans l'univers innu d'aujourd'hui. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, no. 110, p. 185-204. <http://id.erudit.org/iderudit/022567ar> (Page consultée le 10 septembre 2012).
- Lacasse, J.-P. (2004). *Les Innus et le territoire : Innu Tipenitamun.* Québec, Les éditions du Septentrion, 276 pages. (Collection territoires).
- Le Conseil des Montagnais de Nutakuan (2008). Mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. In Bureau d'audiences publiques du Québec. *Enquête et audience publique – Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.*

- <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DM45.pdf> (Page consultée le 23 juin 2012).
- Les carnets du patrimoine (2008). *Site historique des galets*. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/galets-cote-nord-sh.pdf> (Page consultée le 2 octobre 2012).
- Litaiff, A. (2011). *Les mythes des autochtones des Amériques : une recherche d'anthropologie*. <http://www.revistabecan.com.br/arquivos/1309744101.pdf> (Page consultée le 15 septembre 2012).
- Marcoux, A-M. (2011). 88 % des Québécois ne font pas de tourisme écologique. In Les affaires.com. *Vision durable*. <http://www.lesaffaires.com/vision-durable/responsabilite-sociale/88--des-qubcois-en-font-pas-de-tourisme-cologique/534502> (Page consultée le 22 novembre 2012).
- McNamee, K. (2010). Comblent les lacunes : créer de nouveaux parcs nationaux. *The George Wright Forum*, vol. 27, no. 2, 11 pages.
- Melin, H. (2011). La culture, terreau de la nature. *Développement durable et territoires*, vol. 2, no. 2. <http://developpementdurable.revues.org/8957?lang=en> (Page consultée le 23 mai 2012).
- Musée régional de la Côte-Nord (2010). La mythologie innue. In Musée régional de la Côte-Nord. *Nametau Innu : Mémoire et connaissances du Nitassinan*. <http://www.nametauinu.ca/fr/accueil/science/spiritualite> (Page consultée le 1er octobre 2012).
- National Park Service (2012a). Bryce Canyon National Park. In National Park Service U.S. Department of the Interior. *National Park Service*. <http://www.nps.gov/brca/index.htm> (Page consultée le 30 octobre 2012).
- National Park Service (2012b). Cuyahoga Valley National Park. In National Park Service U.S. Department of the Interior. *National Park Service*. <http://www.nps.gov/cuva/index.htm> (Page consultée le 30 octobre 2012).
- National Park Service (2012c). Great Smoky Mountain National Park. In National Park Service U.S. Department of the Interior. *National Park Service*. <http://www.nps.gov/grsm/index.htm> (Page consultée le 30 octobre 2012).
- Núñez, R. (s.d.). Gestion du tourisme dans les sites patrimoniaux. In UNESCO, *CCBP Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes – Dans les Patrimoine Mondial* (Module 2, 57 pages.). La Habana, UNESCO. <http://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-475-11.pdf> (Page consultée le 15 octobre 2012).
- OCDE (2009). *The Impact of Culture on Tourism*, Paris, French translation of p. 3-75, <http://www.oecd.org/fr/industrie/tourisme/42040218.pdf> (Page consultée le 30 octobre 2012).

- OCDE (2010). *Tourisme 2020 : Les politiques pour promouvoir la compétitivité et le développement durable du tourisme*. In OCDE, *Les tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2010* (Chapitre 2, 33 pages). OCDE. <http://www.oecd.org/fr/cfe/tourisme/48599778.pdf> (Page consultée le 24 octobre 2012).
- Pintal, J-Y. (2003). *Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord (Été 2002). Rapport présenté au Ministère des Transports du Québec*. <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1100309.pdf> (Page consultée le 2 octobre 2012).
- Québec. Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNQ) (2012). *Location de terrains et autres droits*. In MRNQ. *Gros plan sur le territoire*. <http://www.mrn.gouv.qc.ca/territoire/droit/droit-demande.jsp> (Page consultée le 10 décembre 2012).
- Québec. Ministère du Tourisme (2011). *Stratégie touristique québécoise au nord du 49e parallèle, Cultures et espaces à découvrir*. Québec, Gouvernement du Québec, 30 pages. <http://plannord.gouv.qc.ca/documents/cultures-espaces.pdf> (Page consultée le 24 octobre 2012).
- Québec. Tourisme Québec (2003). *Écotourisme et tourisme de nature, orientations et plan d'action 2003-2008*. Direction du développement des produits touristiques, 73 pages.
- Québec. Tourisme Québec (2012). *Pour un Québec fier de sa nature! Écotourisme et tourisme de nature au Québec : orientations et plan d'action 2003-2008*. In *Tourisme Québec. Publications, Études et statistiques, Produits touristiques*. <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/etudes/eco.html> (Page consultée le 14 novembre 2012).
- Racine, A. (2012). *Démystifier la perception de certains consommateurs par rapport au tourisme vert*. In Réseau de veille en tourisme. *Site du Réseau de veille en tourisme*. <http://veilletourisme.ca/2012/01/05/demystifier-la-perception-de-certains-consommateurs-par-rapport-au-tourisme-vert/> (Page consultée le 22 novembre 2012).
- Région de Duplessis (2008). *Maison Johan-Beetz*. In Région de Duplessis. *Québec guide touristique*. <http://www.duplessis-guidetouristique.com/La-Minganie/Maison-Johan-Beetz/> (Page consultée le 2 octobre 2012).
- Samson, R. (2006). *Nature et culture dans les parcs nationaux : reconnaître les liens*. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, no. 1-2, p. 191-203. <http://www.erudit.org/revue/haf/2006/v60/n1-2/014599ar.pdf> (Page consultée le 27 juillet 2012)
- Savard, R. (1971). *Carcajou et le sens du monde : récits montagnais-naskapi*. Montréal, 141 pages. (Collection Civilisation du Québec).
- Savard, R. (1977). *La faim et la mort dans la littérature orale montagnaise*. *Anthropologica*, vol. 19, no. 1, p. 15-26.

- Savard, R. (1979). *Destins d'Amérique : les autochtones et nous*. Montréal, Éditions de l'Hexagone, 189 pages.
- Savard, R. (1985). *La voix des autres*. Québec, Éditions de l'Hexagone, 347 pages. (Collection Positions Anthropologiques).
- Savard, R. (2004). *La forêt vive. Récits fondateurs du peuple innu*. Montréal, Éditions du Boréal, 220 pages.
- Savard, R. (2008). Trois joyaux de l'imaginaire algonquien. *Québec français*, no 150, p. 28-31. <http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1099697/43994ac.pdf> (Page consultée le 1er octobre 2012).
- Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec (2011). *Travailler ensemble : nos histoires – Meilleures pratiques et leçons retenues en engagement autochtone*. Gatineau, Agence Parcs Canada, 59 pages.
- Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec (s.d.). *Québécois et Innus, ensemble vers un traité – Synthèse de l'entente de principe avec les Innus*. http://www.versuntraite.com/documentation/publications/entente_synthese.pdf (Page consultée le 23 juin 2012).
- SÉPAQ (2012a). Parc national de Plaisance. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/pla/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012b). Parc national d'Oka. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/oka/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012c). Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/hgo/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012d). Parc national du Fjord-du-Saguenay. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/sag/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012e). Parc national de la Jacques-Cartier. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/jac/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012f). Parc national d'Aigüebelle. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/aig/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012g). Parc national des Îles-de-Boucherville. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/bou/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012h). Parc national du Mont-Tremblant. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/mot/> (Page consultée le 25 octobre 2012).

- SÉPAQ (2012i). Parc national du Mont-Orford. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/mor/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- SÉPAQ (2012j). Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. In SÉPAQ. *SÉPAQ, Parcs Québec*. <http://www.sepaq.com/pq/bon/> (Page consultée le 25 octobre 2012).
- Simard, F. (2009). *Patrimoine archéologique maritime : Les épaves et anciens quais. Rapport présenté au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux*. http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/Epaves_quais_finale.pdf (Page consultée le 2 octobre 2012).
- Unesco's World Natural Heritage Sites in the Nordic Countries (2012). Experience Kvarken. In Unesco's World Natural Heritage Sites in the Nordic Countries. *The Kvarken Archipelago*. <http://www.kvarkenworldheritage.fi/experience-kvarken/> (Page consultée le 15 décembre 2012).
- Viel, A. (2003). Pour une écologie culturelle. *Culture & Musée*, vol. 1, no. 1, p. 139-149.

ANNEXE – 1

GUIDE D'ENTRETIEN

- 1) Avec qui dois-je prendre contact pour me rendre dans la communauté?
- 2) Qui sont les personnes que j'aurai à rencontrer?
- 3) Quels sont les types de personnalité de ces personnes?
- 4) Est-ce qu'il y aura un besoin pour un traducteur?
- 5) Est-ce qu'il y a présentement des tensions dans la communauté qui pourraient m'empêcher d'obtenir des réponses adéquates?
- 6) Est-ce qu'il y a des sujets sensibles qui devraient être évités?

ANNEXE – 2

QUESTIONNAIRE SUR LE SAVOIR AUTOCHTONE

Occupation et utilisation du territoire

- 1) Où allez-vous lorsque vous remontez dans les terres?
- 2) À quel moment faites-vous le voyage vers l'intérieur des terres?
- 3) Quel est le trajet que vous empruntez pour vous rendre à destination?
- 4) Quels sont les animaux que vous chassez lors de ce voyage?
- 5) Quels sont les moyens que vous employez pour chasser?
- 6) À quels endroits sont situés vos camps temporaires?
- 7) Jusqu'à quel moment le cycle des saisons a subsisté?

Mythes et légendes

- 8) Est-ce que les mythes et légendes sont encore racontés aujourd'hui?
- 9) Lors de quelles occasions ces mythes sont racontés?
- 10) Quels sont les plus populaires, ceux qui sont racontés le plus souvent?
- 11) Pouvez-vous raconter quelques-uns des mythes les plus vieux et les plus populaires?
- 12) Qui sont les personnes qui racontent ces mythes?
- 13) Pouvez-vous raconter des mythes particuliers à votre communauté et à la nature qui vous entoure?

Pratiques ancestrales

- 14) Quelles sont les pratiques ancestrales encore en vigueur dans la communauté?
- 15) À quelles occasions ces pratiques sont-elles adoptées?
- 16) Pour quelles raisons n'ont-elles lieu qu'à ces occasions?
- 17) Quelles sont les pratiques les plus souvent adoptées?
- 18) Pouvez-vous en décrire quelques unes?
- 19) Qui sont les personnes effectuant ces pratiques ancestrales?

Connaissances environnementales

- 20) Est-ce que les gens semblent avoir encore de très bonnes connaissances quant à la reconnaissance des plantes?
- 21) Est-ce que les gens semblent avoir encore de très bonnes connaissances quant à la chasse au gros gibier?
- 22) Est-ce que les plantes ont encore une utilité de fonctionnalité, pour fabriquer des objets?
- 23) Si oui, quelles sont les plantes les plus utilisées?
- 24) Est-ce que les plantes ont encore une utilité médicinale pour la guérison?
- 25) Si oui, quelles sont les plantes les plus utilisées?
- 26) Quelles sont les plantes ayant le plus d'utilité, que vous ne vous passeriez pas?
- 27) Est-ce que les gens dépècent encore le gibier ou vont-ils le porter au boucher?

Désirs de la communauté

28) Quels sont les éléments de votre culture que vous désirez faire connaître à l'occasion de la planification du secteur est de la RPNCAM?

29) Quels sont les moyens que vous désirez privilégier pour la mise en valeur de ces éléments?